



VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Journal de patriotes catholiques
Pour le règne des Coeurs de Jésus et Marie
Dans les âmes, les familles et les pays

Maison Saint-Michel, 1101 rue Principale
Rougemont, QC, Canada J0L 1M0
Montréal (514) 856-5714; Rougemont (450) 469-2209; Fax (450) 469-2601
Poste-Publications Convention N° 40063742 - Pap N° enregistrement 09928
Imprimé au Canada - www.versdemain.org - info@versdemain.org

Pour la réforme économique du Crédit Social
En accord avec la doctrine sociale de l'Église
Par l'action vigilante des pères de famille
Et non par les partis politiques

897e édition française. 69e année

Mars-Avril 2008

4 ans: \$20.00

Vivre de Jésus Hostie à Québec

**Du 15
au 22
juin**



**L'univers
y est
invité**

**Ceci est
Mon Corps**

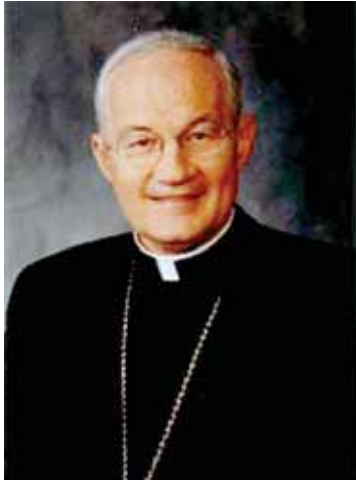
**Ceci est
Mon Sang**



49e congrès eucharistique international à Québec

S. Em. le Cardinal Marc Ouellet vous invite tous à Québec

Au congrès eucharistique international. Information www.cei2008.ca



«L'Eucharistie, Lourdes et le soin pastoral des malades.»

Chers malades, Chers membres du personnel de la santé,

Chers frères et soeurs,

Le Pape Benoît XVI donne à son message pour la journée mondiale de la santé 2008 le titre que je viens de citer: «L'Eucharistie, Lourdes et le soin pastoral des malades». Il place l'Eucharistie en premier lieu et il parle, du Congrès eucharistique international de Québec (trois fois dans son message). C'est rare qu'on voit cela dans un texte papal et c'est très encourageant pour nous de sentir que le Saint Père reste proche de nous malgré qu'il ne puisse pas venir en personne au Congrès de juin 2008.

En cette fête de Notre-Dame de Lourdes qui marque le 150^{ième} anniversaire des apparitions de la Vierge à Sainte Bernadette Soubirous, le pape saisit l'occasion pour **«considérer la relation étroite entre le mystère eucharistique, le rôle de Marie dans le plan salvifique et la réalité de la douleur et de la souffrance de l'homme.»**

Méditons avec lui cette mystérieuse relation en cette journée mondiale des malades. La Vierge Marie récapitule dans son «oui» tout le dessein de Dieu sur sa vie et sur l'humanité. Elle a dit «oui» à la conception virginale du Verbe de Dieu. Elle a dit «oui» aussi à la souffrance et à la mort du Fils de Dieu, son Fils. Elle a donc accueilli au nom de toute l'humanité le Verbe de Dieu, elle lui a donné sa chair et elle l'a accompagné, de la crèche jusqu'au calvaire, en disant oui à Dieu à tout instant. Son consentement à la grâce et sa coopération au don de Dieu pour la vie du monde étaient voulus par Dieu depuis toujours. C'est le mystère bienheureux de sa conception immaculée.

Lourdes célèbre cette coopération parfaite de Marie. «Je suis l'Immaculée-Conception» répondit la Vierge à Bernadette qui lui demandait son nom. Au milieu du 19^{ième} siècle, l'Église, par l'autorité du pape Pie IX, venait tout juste de proclamer solennellement, en 1854, le dogme de l'Immaculée Conception. Les apparitions de la Vierge à une petite bergère en 1858, sont venues confirmer la vérité de la foi et secourir le peuple de Dieu menacé par des vagues de sécularisme et d'anticléricalisme.

La Sanctuaire de Saint-Anne de Beaupré participe au 150^{ième} de Lourdes en accueillant aujourd'hui, dans le cadre de son 350^{ième} anniversaire d'existence, la montée des malades vers le Congrès eucharistique international de Québec. Les deux anniversaires se donnent la main pour associer beaucoup de malades et le personnel de la santé à la grande mission eucharistique de l'Archidiocèse de Québec. **«Si Lourdes nous conduit à méditer sur l'amour maternel de la Vierge immaculée pour ses enfants malades et ceux qui souffrent, écrit le Saint Père, le prochain Congrès eucharistique international**

sera l'occasion d'adorer Jésus-Christ présent dans le sacrement de l'autel, de nous confier à lui comme l'espérance qui ne déçoit pas, de l'accueillir comme remède de l'immortalité qui guérit le corps et l'esprit ».

Et il ajoute que «c'est lui qui nous réunit autour de la table eucharistique, en suscitant chez ses disciples une attention bienveillante envers les malades et ceux qui souffrent; en eux, la communauté chrétienne reconnaît le visage du Seigneur ».

Chers malades, chers membres du personnel de la santé, chers frères et soeurs, accueillons avec foi ces paroles du pape qui nous sont spécialement adressées. Adorons le Christ présent dans la Sainte Eucharistie, mettons en lui notre espérance pour obtenir les grâces dont nos malades ont besoin. Faisons davantage, offrons-nous ensemble pour venir en aide à ceux et celles qui comptent sur nos prières et sur nos souffrances acceptées et offertes.

Chaque fois que je pense à la place des malades dans l'Église, je me souviens de Luz Marina, mon amie colombienne, lourdement handicapée, qui est clouée sur un grabat depuis 30 ans. Elle est une femme de foi et de prière qui reçoit beaucoup de visite dans son taudis. Par ses douleurs quotidiennes offertes et ses nuits intérieures, elle secourt tant de personnes dans le besoin et elle soutient l'espérance de tout son quartier. Grâce à elle, j'ai compris plus profondément la valeur rédemptrice de la souffrance humaine. En s'unissant dans la foi au Christ crucifié et glorifié, elle participe au rayonnement de son amour rédempteur.

C'est un profond mystère que Benoît XVI nous invite à méditer: «Donc, si à Québec, on contemple le mystère de l'eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde, dans la Journée mondiale du Malade, dans un parallélisme spirituel idéal, non seulement on célèbre la participation effective de la souffrance humaine à l'oeuvre salvifique de Dieu, mais en un certain sens, on peut bénéficier également des précieux fruits promis à ceux qui croient. Ainsi, la douleur, acceptée avec foi, devient la porte pour entrer dans le mystère de la souffrance rédemptrice de Jésus et pour atteindre avec lui la paix et le bonheur de la résurrection ».

Ces paroles du pape sont pour nous et spécialement pour les malades un appel à entrer généreusement dans la grande mission eucharistique du diocèse de Québec. La souffrance vécue et offerte dans l'amour est une force de transformation du monde, une source d'espérance. Les malades qui sont venus à la basilique représentent symboliquement le grand nombre de malades qui s'unissent à nous par la pensée et la prière, de leur lit d'hôpital, de leur fauteuil roulant ou de toute autre situation. Jésus éprouvait une prédilection pour les malades et les affligés. En son nom, j'ose demander aux malades et au personnel de la santé un acte de générosité à l'égard des malades qui souffrent dans leur âme et leur esprit.

Le Québec a beaucoup besoin d'une renaissance spirituelle et le CEI 2008 est une visite miraculeuse du grand médecin des âmes: le Christ glorifié en son acte de don eucharistique. Que notre peuple retrouve ce trésor de sa culture et de son histoire!

Offrons généreusement nos douleurs et même notre peu d'espoir de guérison physique pour la conversion des pécheurs et pour le retour de notre peuple aux sources de sa culture eucharistique. Les deux forces de notre peuple ont toujours été la famille et l'eucharistie. Demandons à la Bonne Sainte Anne et à Notre-Dame de Lourdes d'intercéder spécialement en ces jours de préparation au Congrès eucharis-



tique international de Québec, pour qu'un fort mouvement de retour à l'eucharistie dominicale marque le début d'une renaissance spirituelle et religieuse du Québec.

Cette grâce aurait un effet d'entraînement et de relèvement pour le monde entier. Je remercie d'une façon spéciale le personnel de la santé et tant de bénévoles qui travaillent à cette cause, notamment par la distribution de la communion eucharistique aux malades.

Je compte beaucoup sur l'implication des malades dans la grande aventure spirituelle du CEI 2008 à Québec. Le chapitre des malades prendra la forme d'un réseau de solidarité et d'une alliance de prière pour les grandes intentions de l'Église et du Saint Père. Nous avons la chance d'unir nos forces pour relancer l'évangélisation dans notre pays et en Occident. Demandons à Marie de nous guider maternellement vers son Fils et de dire «oui» avec elle à tout son mystère d'amour, qui inclut la passion, la mort et la résurrection. Que le chapitre des malades soit une des grandes forces du CEI 2008 et qu'il aide à cultiver la santé physique et spirituelle partout sur la planète.

Accueillons maintenant avec Marie, le Verbe qui se fait chair, le Verbe qui se fait Eucharistie pour entrer en nos âmes et nous transformer en Lui. Devenons avec Lui une source d'espérance, un don de Dieu pour la vie du monde. Amen!

Cardinal Marc Ouellet

Sainte-Anne-de-Beaupré (11 février 2008)

Table des matières Mars-Avril 2008

	Pages
Invitation au congrès eucharistique	1
Le Cardinal Ouellet vous invite à Québec	2
Miracle eucharistique de Lanciano	3
Bse Catherine de St-Augustin. T.Tardif	4-5
Message du Pape: «Journée de la Paix»	6-7
Message du Saint-Père aux journalistes	8
Bernard Landry «stopper» la réforme». Th.T	9
4 ^e leçon du Crédit Social. A. Pilote	10 à 13
2 ^e partie de l'Encyclique sur l'Espérance	14-15
Jérôme Lejeune, un scientifique catholique	16-17
Les Pèlerins de saint Michel. Père Nioka	18-19
Gloria Polo raconte sa conversion	20 à 22
Siège de Jéricho et annonce	21
Congrès international de Vers Demain	24

«Le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous»

«Le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous» ainsi était conçu le télégramme par lequel le professeur Odoardo Linoli, officiellement chargé, en 1971-72, de mener à bien les délicates recherches scientifiques, annonçait au Père Gardien de la Communauté des Frères Mineurs Conventuels de Lanciano le résultat de ses travaux, preuve irréfutable de l'authenticité du miracle eucharistique de Lanciano, qui dure depuis 12 siècles, en Italie.

Lanciano est une vieille cité des Abruzzes en Italie, connue à l'époque romaine sous le nom d'Anxanum ou Ansanum. Une ancienne tradition locale affirme que le centurion romain, du nom de Longin, qui perça de sa lance le flanc droit du Christ en était originaire. Converti, il fut martyrisé à Césarée de Cappadoce.

Aussi la cité changea son nom en Lanzanum (italien Lanciano) pour évoquer le mot lance (lancia) qui figure dans ses armoiries.

Voici l'histoire du miracle Eucharistique de Lanciano et ses conclusions par la "science" du 20^{ème} siècle! A travers certains des plus prodigieux miracles que l'homme n'ait jamais pu témoigner, entre autres, à travers les miracles eucharistiques, miracles divins qui démontreront à maintes reprises la présence réelle de Jésus dans le Saint Sacrement de l'autel. Le plus connu de ces miracles est, sans le moindre doute, celui de Lanciano, petite ville, en Italie, à quelques kilomètres de la mer Adriatique.

Le miracle eut lieu au début du VIII^e siècle durant la célébration de la Messe par un moine basilien. Après avoir consacré le pain et le vin, il a commencé à douter que le Corps et le Sang du Christ soient réellement et substantiellement présents dans l'hostie et dans le calice. Au même instant et en présence de nombreux témoins, il vit l'hostie se changer en un morceau de chair vivante et dans le calice, le vin consacré devenir du vrai sang qui s'est coagulé en cinq grumeaux de grosseur inégale.

Un autre fait inexplicable s'est également produit le 17 février 1574 devant l'archevêque Rodriguez et une nombreuse assemblée. Les caillots de sang sont de grosseurs différentes mais, pesés individuellement, leur poids est identique à la somme des cinq caillots réunis. Le Seigneur voulait-il ainsi nous montrer ce que l'Église enseigne: le Christ est totalement présent dans chacune des plus petites parcelles de l'hostie consacrée, dans la plus petite goutte du vin consacré ?

Cette Chair et ce Sang miraculeux ont été conservés et de nombreuses analyses ont été pratiquées au cours des siècles. On peut encore les vénérer aujourd'hui dans l'église San Francesco des Frères Mineurs Conventuels.

Désireux de vérifier l'authenticité du miracle à l'époque actuelle les Frères Mineurs Conventuels, avec l'autorisation de Rome, ont demandé à un groupe d'experts d'examiner la Chair et le Sang coagulé. De novembre 1970 à mars 1971, des tests en laboratoire ont été pratiqués avec une extrême rigueur par les professeurs Linoli et Bertolli, ce dernier de l'Université de Sienna. En 1973, une commission médicale de l'UNESCO a corroboré leurs résultats au cours de 500 tests qui ont duré 15 mois.

Voici les conclusions de ces tests qui ont circulé dans des revues scientifiques du monde entier:

- 1) Les substances examinées sont réellement de la chair et du sang.
- 2) La Chair et le Sang sont d'origine humaine.



3) La Chair est constituée de myocarde, muscle en provenance du cœur.

4) La Chair et le Sang sont du même groupe sanguin AB.

5) Le diagramme de ce Sang correspond à du sang prélevé du corps d'un homme le jour même.

6) La Chair et le Sang sont exactement comparables à ceux d'un homme ayant réellement existé.

7) Dans les tissus organiques, on n'a relevé aucune trace de substance destinée à les préserver par momification.

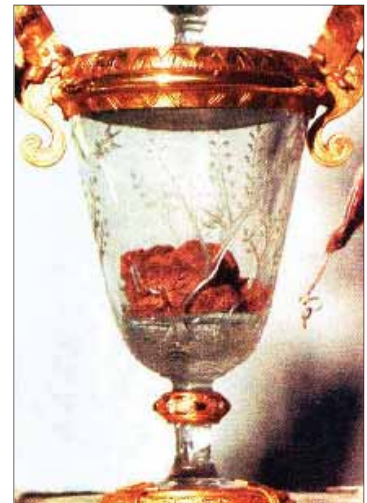
8) La façon dont cet échantillon de chair a été obtenu par dissection d'une partie du myocarde révèle un talent exceptionnel de la part du praticien.

9) On n'a pas pu observer même le moindre signe d'un début de corruption, bien que ces reliques aient été exposées durant des siècles à l'action d'agents physiques, atmosphériques et biologiques

Deux remarques d'ordre spirituel

La chair et le sang miraculeux de Lanciano sont donc tels que si on les avait prélevés le jour même sur un vivant. Or, dans l'Eucharistie, c'est bien un vivant qui se donne à nous, Jésus, le ressuscité de Pâques, qui avait déclaré: «Je suis le Pain vivant descendu du ciel et ce que je donne, c'est ma chair pour la vie du monde.» Lorsque nous communions, nous mangeons vraiment, de manière sacramentelle, une chair réelle, animée et glorieuse, et nous buvons le sang vivant de l'Homme-Dieu qui, sorti du tombeau, ne peut plus mourir.

D'autre part, la chair de Lanciano est un tissu du cœur. Or, celui-ci symbolise, plus que toute autre partie du Corps du Christ, l'amour que ce dernier nous témoigne. Certes, en communiant, c'est le Corps tout entier du Seigneur que nous recevons sous les saintes Espèces, mais c'est d'abord son Cœur qui se donne à nous dans le «sacrement de son amour». Se réalise alors pour chacun de nous la parole



de saint Jean: «Jésus, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin», jusqu'à sa mort sur la croix assurément, mais surtout jusqu'à se donner à eux en nourriture, leur communiquant ainsi le bénéfice de sa mort rédemptrice et de sa vie glorieuse.

Le miracle de Lanciano, attesté historiquement par une longue tradition, authentiqué par la science elle-même, a, plus encore, une portée spirituelle et mystique: il nous fait saisir que le Christ est bien vivant et que son Cœur passionnément nous aime. Quel adjuvant par conséquent pour notre foi qu'un tel prodige! Et comme il nous porte à rendre grâce à Celui qui nous a aimés le premier et jusqu'à nous donner sa chair et son sang en nourriture et en breuvage!

Rédaction de l'abbé Jean Ladame, dans "Prodiges Eucharistiques"

VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Vers Demain Mars-Avril 2008
Date de parution: Mars 2008

1 \$ le numéro
Périodique, paraît 5 fois par année
Canada et Etats-Unis, 4 ans20.00 \$
2 ans.....10.00 \$

Autres pays: surface 4 ans.....48.00 \$
2 ans24.00 \$
Avion 1 an.....16.00 \$

Publié par Institut Louis Even
Pour la Justice Sociale

Rédactrice-en-chef: Thérèse Tardif

Bureau et adresse postale
Maison Saint-Michel,
1101 rue Principale
Rougemont, QC. Canada J0L 1M0

Tél.: Rougemont (450) 469-2209
Fax: Rougemont (450) 469-2601
Tél.; Région de Montréal (514) 856-5714

WWW.versdemain.org
info@versdemain.org

Imprimé au Canada

PAP - NO D'ENREGISTREMENT 09928
POSTE-PUBLICATION CONVENTION No 40063742
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale

Canada

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:
Journal Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC., Canada, J0L 1M0

Hommage aux saints fondateurs du Canada -1608-2008

Marie-Catherine de St-Augustin, cofondatrice de l'Eglise caadienne

Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec 1632-1668

Elle a soigné, guéri, éduqué et converti nos ancêtres

Marie-Catherine de St-Augustin

Missionnaire "en Canada" a 16 ans



Le 23 avril 1989, les Français et les Québécois ont eu la joie de voir monter sur les autels Marie-Catherine de Saint-Augustin (Catherine de Longpré), 1632-1668, Moniale hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, surnommée Cofondatrice de l'Eglise canadienne. Une fleur de France épanouie au Canada. Elle a été proclamée "Bienheureuse" à Rome par Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

Une fleur de France

Catherine de Longpré voit le jour le 3 mai 1632 à St-Sauveur le Vicomte, en Normandie, en France. Elle est Normande comme le Père Jean de Brébeuf, l'un de nos illustres Martyrs canadiens, né à Condé-sur-Vire. Ce dernier joue un grand rôle dans la vie de Soeur Catherine, même si elle ne le connaît pas de son vivant. Du haut du Ciel, il la dirige, la conseille.

Saint Jean-Baptiste

Catherine est baptisée dans son église paroissiale dédiée à saint Jean-Baptiste, futur patron des Canadiens français, comme Louis Even, notre fondateur qui, lui aussi, a une mission à accomplir au Canada et est baptisé dans une église dédiée à saint Jean-Baptiste, à Montfort-sur-Meu en Bretagne.

Les parents de Catherine ont plusieurs enfants, c'est pourquoi la grand'mère maternelle prend l'enfant chez elle et se charge de son éducation.

Ecole de charité

Chez les grands-parents, on reçoit les pauvres, les déshérités, les malades. Catherine est élevée au milieu de cette école de charité. A peine âgée de trois ans et demi, l'enfant brûle déjà d'un ardent désir d'accomplir la volonté de Dieu en tout. Elle ne fait rien sans en demander la permission à une image de la Sainte Vierge et elle révèle, dans son journal, que la Bonne Mère lui répond et qu'elle joue avec l'Enfant-Jésus.

A l'âge de 10 ans, elle signe de son sang son acte de donation totale à la très Sainte Vierge,

acte rédigé par elle-même.

En 1643, saint Jean Eudes vient prêcher une mission à Saint-Sauveur et prédit à Catherine qu'elle serait religieuse. Il lui fait cette prédiction, sans doute par l'entremise des visions de Marie des Vallées, mystique, à qui on a recommandé la fillette.

Hospitalière de Saint-Augustin

Le 7 octobre 1644, notre jeune héroïne, âgée de 12 ans, et sa soeur, frappent à la porte de l'Hôtel-Dieu de Bayeux dans l'intention de se consacrer totalement à Dieu et à Ses oeuvres dans l'Institut des Soeurs Hospitalières de Saint-Augustin.

Le 24 octobre 1646, elle prend l'habit religieux en même temps que sa grand'mère qui, devenue veuve, l'a rejointe au monastère. Elle prend le nom de Marie-Catherine de Saint-Augustin.

Epopées canadiennes

C'est le temps des grandes épopées canadiennes. Soeur Marie-Catherine en entend parler et elle nourrit le désir de rejoindre ses devancières en ce pays sauvage. Lorsqu'elle s'en ouvre à ses supérieures et ses parents, tous se dressent contre sa vocation missionnaire. Mais les prières et la ténacité de Soeur Marie-Catherine savent vaincre les obstacles et le 12 avril 1648, elle signe son engagement pour le Canada.

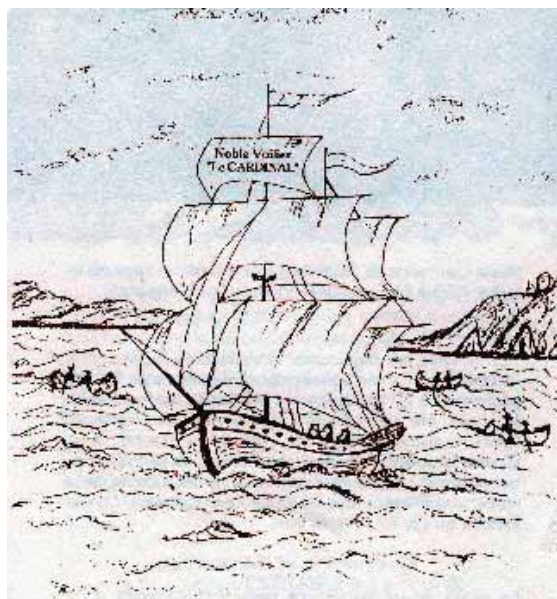
Adieu, douce France

Le 17 du même mois, Soeur Marie-Catherine de Saint-Augustin quitte son monastère de Bayeux avec Mère Marie-Anne de l'Assomption. En passant à Vannes, la Mère Jeanne de Sainte-Agnès se joint à elles.

Le 4 mai, ayant 16 ans révolus, notre petite missionnaire fait sa profession religieuse à Nantes, dans la chapelle Notre-Dame-de-Toute-Joie. Puis on se rend au port de La Rochelle.

Le "Cardinal"

Le navire "Le Cardinal" qui porte notre héroïne fait voile le 31 mai 1648. La traversée est pénible et longue, elle dure 3 mois. La maladie en fait périr plusieurs. Soeur Marie-Catherine est atteinte de la peste elle-même, maladie incurable. Elle va mourir, elle voit un affreux dragon se lancer sur elle. Cependant Dieu la veut au Canada, Il veille sur elle, la très Sainte Vierge la guérit et le dragon s'enfuit.



Québec

"Le Cardinal" jette l'ancre à Québec, le 19 août 1648. Après quarante ans de fondation, Québec n'est encore qu'un pauvre petit bourg. Il y a moins de deux mille Français disséminés à Québec, Trois-Rivières, Montréal et au sein des tribus amérindiennes. Toutes ces tribus, à l'exception des Iroquois, sont les amies des Français.

Mais les Iroquois ennemis des Hurons et des Français sont féroces et se lancent sur les villages et détruisent tout sur leur passage.

Nos saints fondateurs

Pour conquérir à Jésus-Christ ce vaste royaume du Canada, entièrement soumis à l'empire du démon, la France envoie un bataillon d'âmes d'élite assoiffées du salut des barbares et du désir du martyre. Québec est le centre des opérations de cette héroïque phalange que rien n'effraye, ni la famine, ni la fatigue, ni les traitements barbares, ni la mort.

Les Ursulines sont onze et instruisent les filles françaises et amérindiennes. Et les Hospitalières, au nombre de cinq à l'arrivée de Soeur Marie-Catherine, soignent les malades. Ajoutez à cela la rigueur des hivers canadiens, la nourriture grossière, le manque de vivres, la crainte continuelle de l'Iroquois, l'isolement de toute civilisation séparée par l'océan. Une pareille existence doit paraître rude à une enfant de 16 ans.



A la tâche

Soeur Marie-Catherine et ses compagnes sont accueillies avec joie à l'Hôtel-Dieu qui n'est qu'une longue cabane de bois à cette époque. Malgré son jeune âge elle a une grande mission à accomplir. Arrivée à Québec le 19 août suivant, elle se met courageusement à l'oeuvre, partage les durs travaux de ses devancières et apprend les langues indiennes. Elle manifeste vite de bonnes qualités d'infirmière et fait montre d'un sens pratique remarquable. Elle est aimée de tous. Elle exerce au sein de la Communauté les fonctions d'économe, de maîtresse des novices et de directrice générale de l'hôpital entièrement dévouée à la cause des malades et des plus démunis. Marie-Catherine de Saint-Augustin consacra sa vie au service des autres, manifestant une charité exemplaire. Elle accomplit donc au Canada une mission apostolique de grande importance au service de ce nouveau pays qu'elle a adopté avec beaucoup d'ardeur et d'amour.

La Supérieure, Mère Saint-Bonaventure se réjouit de posséder en Soeur Marie-Catherine un sujet d'une si haute perfection. Elle l'écrit

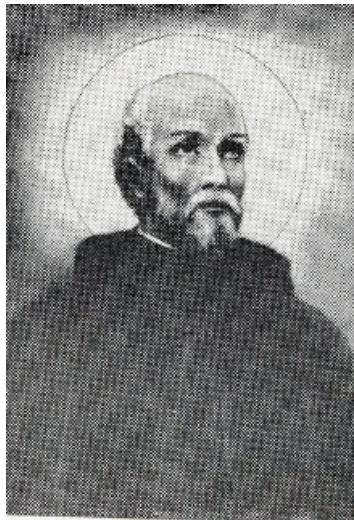
(suite en page 5)

Bienheureuse Marie-Catherine de Saint-Augustin

(suite de la page 4)

à la Supérieure de Bayeux: "Vous nous avez donné un ange de douceur, d'innocence et de candeur, un séraphin d'amour, de zèle et de ferueur, un miroir d'humilité et d'obéissance..."

Le martyr du Père de Brébeuf



Le 16 mars 1649, le Père Jean de Brébeuf est martyrisé par les Iroquois. Il a 56 ans. Il ne désirait que de verser son sang pour Jésus-Christ. Il a atteint son but.

Vers les hauts sommets

Soeur Marie-Catherine est guidée dans son ascension vers la sainteté par le Père Paul

Raguenaud, Supérieur de l'Hôtel-Dieu et l'un des plus grands apôtres de la Nouvelle-France; et aussi par le Père Jean de Brébeuf qui lui apparaissait très fréquemment.

Par sa bonne grâce et sa charité, notre jeune hospitalière gagne vite l'amitié des Amérindiens. Elle leur enseigne le catéchisme. Elle-même affronte la mort avec courage. En 1651, elle écrit ces admirables lignes au grand vicaire de Bayeux: "**Nous sommes entre la vie et la mort. Il n'y a personne qui soit assuré d'être garanti de la fureur de ces barbares. Tout cela, je vous assure, ne me fais pas peur. Je sens mon coeur disposé à faire et à souffrir tout ce qu'il plaira à mon Bon Maître de m'envoyer...**"

En 1652, Soeur Marie-Catherine est assaillie par deux tentations: l'une d'impureté et l'autre de retourner en France. Elle combat vaillamment la première, par la prière, le jeûne, les disciplines sanglantes: bracelets armés de pointes de fer; se couchant sur la dure, etc. A la tentation de quitter le Canada, elle répond par un voeu de perpétuelle stabilité dans sa patrie d'adoption.

Soeur Marie-Catherine est gratifiée de quantité d'extases et de visions, visions de la Vierge dans son Assomption, vision merveilleuse de la Cité mariale dans le Paradis, visions fréquentes de Notre-Seigneur, visions de saint Michel, de saint Joseph, de plusieurs autres saints du Paradis dont le Père de Brébeuf que Dieu Lui-même lui donne comme directeur spirituel; visions d'âmes du purgatoire sauvées par elle; visions des consciences; visions de personnes décédées en France dont elle annonce la mort au Canada, avant que la nouvelle en arrive par les bateaux.



Monseigneur de Laval

Monseigneur de Laval, nommé le 24 juin (fête de saint Jean-Baptiste) 1658, vicaire apostolique au Canada, sacré évêque le 8 décembre (fête de l'Immaculé Conception), arrive à Québec le 9 juin 1659.

Le 24 août (la Saint-Barthélemy) de la même année, il administre le sacrement de Confirmation à Soeur Marie-Catherine et à 100 Amérin-

diens. A cette occasion, Soeur Marie-Catherine voit se dérouler dans le Ciel, d'une manière mystique, le sacrement de Confirmation.

Mgr de Laval connaît déjà le trésor de sainteté que possède l'Hôtel-Dieu dans la personne de Soeur Marie-Catherine, il la consulte très souvent et recommande à ses prières les affaires les plus importantes du diocèse.

Obsession des démons

En 1660, on confie une possédée du démon aux bons soins de Soeur Marie-Catherine. Les démons enragés contre la sainte religieuse lui apparaissent et la battent atrocement, ils secouent son lit, ils agissent sur sa langue pour l'empêcher de prier, de se confesser, de communier. Ils lui donnent une aversion effroyable de la communion. Et quand elle prie pour les pécheurs, Dieu permet qu'elle soit comme une prison où les démons sont contraints de demeurer, ainsi, ils ne peuvent faire de mal à d'autres qu'à elle.

Tremblement de terre

Le commerce de l'eau-de-vie éclate comme un fléau sur la Nouvelle-France. Mgr de Laval décide de repasser en France pour recourir à l'autorité du Roi.

Soeur Marie-Catherine voit Notre-Seigneur extrêmement irrité. Elle le prie de convertir les coupables et s'accable de pénitence. Le 5 février 1663, débute le prodigieux tremblement de terre par tout le Canada qui dure 7 longs mois. (Voir le récit dans Vers Demain de janvier-février 1989, pages 4 et 5).

Dieu favorise Soeur Marie-Catherine de la vision du tremblement de terre au Canada avant qu'il ait lieu, afin de l'engager à prier et à s'offrir en holocauste pour les péchés du peuple. Pendant le séisme, elle s'offre en holocauste, enfin Dieu se laisse toucher et permet que le peuple se convertisse, et, malgré les secousses violentes, il n'y a aucune perte de vie.

Notre-Seigneur flagellé

Soeur Marie-Catherine voit Notre-Seigneur fraîchement flagellé, tout couvert de sang. La haine que les démons lui inspirent contre Dieu se change en un amour si fort et si tendre qu'elle en est entièrement transformée et elle conçoit une horreur très forte du péché.

Le Père de Brébeuf annonce, dans une vision à Soeur Marie-Catherine, que les démons ont obtenu de Dieu qu'elle n'éprouve plus aucun secours extraordinaire surnaturel. Et, au même moment, entre en elle une troupe de démons pour la tourmenter. Elle offre aussi ses souffrances pour les âmes du purgatoire. Elle en délivre plusieurs.

Soeur Marie-Catherine obtient par ses prières et ses souffrances la conversion du gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Mézy qui laissait libre cours au commerce de l'eau-de-vie. Puisse-t-elle obtenir aussi la conversion de nos ministres et députés actuels.

Le salut des âmes

Modèle de l'hospitalière au chevet des malades, si elle leur prodigue tous les soins du corps, elle est mille fois plus préoccupée du salut de leur âme. Elle demande à Dieu et obtient la faveur que personne, de son hôpital, ne meure sans être en état de grâce.

Le Ciel s'ouvre

Le 20 avril 1668, elle est prise d'un crachement de sang. Elle est saisie d'une fièvre et d'une grande douleur à la poitrine. Sa maladie dure 18 jours. Le 7 mai, elle reçoit les derniers sacrements. On prie pour sa guérison. Dans la nuit, vers 3 heures, ses douleurs la quittent. Elle se croit guérie. De sa belle voix, elle entonne le Te Deum. Puis elle demande un bouillon de soupe,

et elle s'endort paisiblement.

Une demi-heure s'écoule, une infirmière met la main sur sa bouche et constate qu'elle ne respire plus. Elle s'éteint le 8 mai 1668, fête de saint Michel Archange. La belle âme de Soeur Marie-Catherine s'envole au Ciel, à l'Hôtel-Dieu de Québec à



l'âge de 36 ans. Le corps de la sainte hospitalière est exposé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. "Son visage, dit la «Relation des Jésuites», resta comme celui d'une personne qui serait en contemplation." Toute la ville de Québec qui visite le corps de la sainte est témoin de cette merveille.

Pour avoir offert sa vie pour l'Église et le salut de la Nouvelle-France, Marie-Catherine de Saint-Augustin est considérée cofondatrice de l'Église du Canada. Reconnue «Vénérable» par Rome le 9 mars 1984, le Saint-Père Jean Paul II l'a proclamée «Bienheureuse» le 23 avril 1989.

Notre patrie fondée par des saints

Notre patrie a été fondée par le sang des martyrs, l'holocauste des saints, la sueur de nos colons. Ceux qui en ont pris possession l'ont fait au nom du Christ. Comme le proclamait le Cardinal Pie pour la France, on peut le répéter pour notre Nouvelle-France:

"Jésus-Christ est la pierre angulaire de notre pays, le sommaire de notre histoire, Jésus-Christ, c'est tout notre avenir..."

O Bienheureuse Catherine de Saint-Augustin, depuis quarante ans, les impies travaillent à miner l'Oeuvre d'Évangélisation que vous avez édiflée en cette terre canadienne. Marie-Catherine de Saint-Augustin, faites de nouveau trembler la terre s'il le faut pour convertir nos Ministres et députés, ainsi que notre pauvre peuple si trompé par la propagande mensongère des média d'information à la solde de la franc-maçonnerie. Votre puissance est grande sur le coeur de Dieu, ébranlez la voûte des cieux si c'est nécessaire pour replacer notre patrie sur la pierre angulaire sur laquelle, avec d'autres saints, vous l'avez édiflée: Jésus-Christ, Roi de la France, de la Nouvelle-France et de toutes les nations.

Thérèse Tardif

Journal Vers Demain

16 pages ou plus. 5 fois par année

www.versdemain.org

info@versdemain.org

20 \$ pour 4 ans

Journal Vers Demain

1101 rue Principale

Rougemont, QC, Canada — J0L 1M0

Tél.: (450) 469-2209 — Fax (450) 469-2601

Tél.: Montréal (514) 856 5714

Ci-inclus ma contribution pour Vers Demain

\$.....

Nom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Dons pour les circulaires \$.....

Demandez des circulaires gratuites pour distribuer dans vos régions.

La famille naturelle, berceau de la vie et de l'amour

Prototype de tout ordre social

Le Message du Pape Benoît XVI pour la journée mondiale pour la Paix (1er janvier 2008)

FAMILLE HUMAINE, COMMUNAUTÉ DE PAIX

1. AU COMMENCEMENT d'une nouvelle année, je désire faire parvenir mes vœux fervents de paix, ainsi qu'un chaleureux message d'espérance, aux hommes et aux femmes du monde entier. Je le fais en proposant à la réflexion commune le thème par lequel j'ai ouvert ce message et qui me tient particulièrement à cœur: Famille humaine, communauté de paix. De fait, la première forme de communion entre des personnes est celle que l'amour suscite entre un homme et une femme décidés à s'unir de façon stable pour construire ensemble une nouvelle famille.

Mais les peuples de la terre sont aussi appelés à instaurer entre eux des relations de solidarité et de collaboration, comme il revient aux membres de l'unique famille humaine: «Tous les peuples - a déclaré le Concile Vatican II - forment ensemble une seule communauté, ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter tout le genre humain sur toute la surface de la terre (cf. Ac 17, 26), et ont une seule fin dernière, qui est Dieu».

Famille, société et paix

2. La famille naturelle, en tant que profonde communion de vie et d'amour, fondée sur le mariage entre un homme et une femme, constitue «le lieu premier d'«humanisation» de la personne et de la société», le «berceau de la vie et de l'amour». Aussi, est-ce avec raison que la famille est qualifiée de première société naturelle, «une institution divine qui constitue le fondement de la vie des personnes, comme le prototype de tout ordre social».

3. En effet, dans une saine vie familiale, on fait l'expérience de certaines composantes fondamentales de la paix: la justice et l'amour entre frères et sœurs, la fonction d'autorité manifestée par les parents, le service affectueux envers les membres les plus faibles parce que petits, malades ou âgés, l'aide mutuelle devant les nécessités de la vie, la disponibilité à accueillir l'autre et, si nécessaire, à lui pardonner. C'est pourquoi, la famille est la première et irremplaçable éducatrice à la paix. Il n'est donc pas étonnant que la violence, si elle est perpétrée en famille, soit perçue comme particulièrement intolérable. Par conséquent, quand on affirme que la famille est «la cellule première et vitale de la société», on dit quelque chose d'essentiel. La famille est aussi un fondement de la société pour la raison suivante: parce qu'elle permet de faire des expériences déterminantes de paix. Il en découle que la communauté humaine ne peut se passer du service que la famille remplit. Où donc l'être humain en formation pourrait-il apprendre à goûter la «saveur» authentique de la paix mieux que dans le «nid» originel que la nature lui prépare? Le lexique familial est un lexique de paix; c'est là qu'il est nécessaire de toujours puiser pour ne pas perdre l'usage du vocabulaire de la paix.

Dans l'inflation des langages, la société ne peut pas perdre la référence à cette «grammaire» que tout enfant apprend des gestes et des regards de sa mère et de son père, avant même que de l'apprendre de leurs paroles.

4. Puisqu'elle a le devoir d'éduquer ses membres, la famille est détentrice de droits spécifiques. La Déclaration universelle des droits de l'homme elle-même, qui constitue un acquis de civilisation juridique de valeur vraiment universelle, affirme que «la famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État». Pour

«... Tout ce qui contribue à affaiblir la famille fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme, ce qui directement ou indirectement freine sa disponibilité à accueillir de manière responsable une nouvelle vie, ce qui entrave son droit à être la première responsable de l'éducation des enfants, constitue un obstacle objectif sur le chemin de la paix.»

sa part, le Saint-Siège a voulu reconnaître une dignité juridique spéciale à la famille en publiant la Charte des droits de la famille. Dans le Préambule on lit:

«Les droits de la personne, bien qu'exprimés en tant que droits de l'individu, ont une dimension foncièrement sociale qui trouve dans la famille son expression innée et vitale». Les droits énoncés dans la Charte sont une expression et une explicitation de la loi naturelle, inscrite dans le cœur de l'être humain et manifestée à lui par la raison. La négation ou même la restriction des droits de la famille, obscurcissant la vérité sur l'homme, menacent les fondements de la paix eux-mêmes.

5. Par conséquent, celui qui, même inconsciemment, entrave l'institution familiale rend fragile la paix dans la communauté tout entière, nationale et internationale, parce qu'il affaiblit ce qui, de fait, est la principale «agence» de paix. C'est là un point qui mérite une réflexion particulière: tout ce qui contribue à affaiblir la famille fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme, ce qui directement ou indirectement freine sa disponibilité à accueillir de manière responsable une nouvelle vie, ce qui entrave son droit à être la première responsable de l'éducation des enfants, constitue un obstacle objectif sur le chemin de la paix. La famille a besoin de logement, de travail et d'une juste reconnaissance de l'activité domestique des parents, de l'école pour les enfants, de l'assistance médicale de base pour tous.

Quand la société et la politique ne s'engagent pas à aider la famille dans ces domaines, elles se privent d'une ressource essentielle au service de la paix. En particulier, les moyens de communication sociale, par les potentialités éducatives dont ils disposent, ont une responsabilité spéciale pour promouvoir le respect de la famille, pour illustrer ses attentes et ses droits, pour mettre en évidence sa beauté.

L'humanité est une grande famille

6. Pour vivre en paix, la communauté sociale est aussi appelée à s'inspirer des valeurs sur lesquelles se fonde la communauté familiale. Cela vaut pour les communautés locales comme pour les communautés nationales; cela vaut plus encore pour la communauté des peuples elle-même, pour la famille humaine qui vit dans la maison commune qu'est la terre. Dans cette perspective cependant, on ne peut oublier que la famille naît du «oui» responsable et définitif d'un homme et d'une femme, et qu'elle vit du «oui» conscient des enfants qui viennent peu à peu en faire partie. Pour prospérer, la communauté familiale a besoin de l'accord généreux de tous ses membres. Il est nécessaire que cette conscience devienne aussi une conviction partagée par ceux qui sont appelés à former la commune famille humaine. Il faut savoir dire son propre «oui» à la vocation que Dieu a inscrite dans notre nature elle-même. Nous ne vivons pas les uns à côté des autres par hasard; nous parcourons tous un même chemin comme hommes et donc comme frères et sœurs.

Aussi est-il essentiel que chacun s'engage à

vivre sa propre existence dans une attitude de responsabilité devant Dieu, reconnaissant en Lui la source originelle de sa propre existence comme de celle d'autrui. C'est en remontant à ce Principe suprême que peut être perçue la valeur inconditionnelle de tout être humain, et que peuvent être ainsi posées les conditions pour l'édification d'une humanité pacifiée. Sans ce Fondement transcendant, la société est seulement un conglomérat de voisins, non une communauté de frères et de sœurs, appelés à former une grande famille.

Famille, communauté humaine et environnement

7. La famille a besoin d'une maison, d'un milieu à sa mesure où puissent se tisser des relations entre ses membres. S'agissant de la famille humaine, cette maison c'est la terre, le milieu que Dieu Créateur nous a donné pour que nous y habitions de manière créative et responsable. Nous devons avoir soin de l'environnement: il a été confié à l'homme pour qu'il le garde et le protège dans une liberté responsable, en ayant toujours en vue, comme critère d'appréciation, le bien de tous. L'être humain a évidemment une primauté de valeur sur toute la création. Respecter l'environnement ne veut pas dire que l'on considère la nature matérielle ou animale comme plus importante que l'homme. Cela veut plutôt dire que l'individu peut la considérer de manière égoïste comme étant à l'entière disposition de ses propres intérêts, car les générations à venir ont aussi le droit de tirer des bénéfices de la création, mettant en œuvre, ce faisant, la même liberté responsable que nous revendiquons pour nous-mêmes.

Il ne faut pas non plus que les pauvres soient oubliés, eux qui, en bien des cas, sont exclus de la destination universelle des biens de la création. De nos jours, l'humanité s'inquiète pour l'avenir de l'équilibre écologique. À cet égard, il convient que les évaluations se fassent avec prudence, dans un dialogue entre experts et sages, sans précipitations idéologiques vers des conclusions hâtives et surtout en recherchant ensemble un modèle de développement durable qui garantisse le bien-être de tous dans le respect des équilibres écologiques. Si la protection de l'environnement a des coûts, il faut qu'ils soient répartis de manière juste, en tenant compte des différences de développement des divers pays et de la solidarité avec les générations futures. Agir avec prudence ne signifie pas ne pas prendre en main ses responsabilités et renvoyer à plus tard les décisions; cela veut plutôt dire s'engager à prendre ensemble ces décisions, non sans avoir au préalable examiné, de manière responsable, la voie à emprunter, dans le but de renforcer l'alliance entre l'être humain et l'environnement, qui doit être le miroir de l'amour créateur de Dieu, de qui nous venons et vers qui nous allons.

8. ... toutefois, il importe d'abord de faire mûrir dans les consciences la conviction qu'il nous faut collaborer ensemble de manière responsable. ... Il est un domaine où il serait en particulier nécessaire d'intensifier le dialogue entre les

(suite en page 7)

La famille naturelle

(suite de la page 6)

nations, c'est celui de la gestion des ressources énergétiques de la planète. À cet égard, les pays technologiquement avancés sont confrontés à une double urgence: il faut, d'une part, qu'ils revoient leurs habitudes exagérées en matière de consommation, liées au modèle actuel de développement et que, d'autre part, ils pourvoient aux investissements adaptés en vue de la diversification des sources d'énergie et de l'amélioration de son utilisation.

Les pays émergents ont de grands besoins énergétiques, mais il arrive que ces besoins soient satisfaits au détriment des pays pauvres qui, à cause de l'insuffisance de leurs infrastructures même sur le plan technologique, sont obligés de vendre à bas prix les ressources énergétiques dont ils disposent. Parfois, leur liberté politique elle-même est mise en cause par des formes de protectorat ou tout au moins de conditionnement qui apparaissent clairement humiliante

Famille, communauté humaine et économie

9. Une condition essentielle de la paix dans chaque famille réside dans le fait que cette dernière s'appuie sur le fondement solide de valeurs spirituelles et éthiques communes. Mais il faut aussi ajouter que la famille fait une authentique expérience de paix quand chacun de ses membres est assuré d'avoir le nécessaire et quand le patrimoine familial - fruit du travail de certains, de l'épargne d'autres et de l'active collaboration de tous - est bien géré, dans la solidarité, sans excès ni gaspillage.

Pour qu'il y ait la paix dans la famille, il faut donc que, d'une part, il y ait une ouverture à un patrimoine transcendant de valeurs et que, d'autre part - et cela n'est pas moins important -, il y ait en même temps une bonne gestion tant des biens matériels que des relations entre les personnes. Négliger ces aspects a pour conséquence que la confiance réciproque est compromise en raison des incertitudes qui menacent l'avenir du noyau familial.

10. On peut appliquer ces réflexions à l'autre grande famille qu'est l'humanité dans son ensemble. Alors qu'elle connaît aujourd'hui une unité plus grande du fait de la mondialisation, la famille humaine a, elle aussi, besoin, en plus du fondement de valeurs communes, d'une économie qui puisse répondre vraiment aux exigences d'un bien commun de dimension planétaire. À cet égard, la référence à la famille naturelle se révèle aussi particulièrement significative. Il faut promouvoir des relations justes et sincères entre les individus et entre les peuples, afin que, sur un plan d'égalité et de justice, tous puissent être en mesure de collaborer.

En même temps, il faut que l'on mette tout en œuvre pour assurer une sage utilisation des ressources et une distribution équitable des richesses. En particulier, les aides données aux pays pauvres doivent répondre à des critères d'une saine logique économique, en évitant les gaspillages qui, finalement, conduisent surtout au maintien d'appareils bureaucratiques coûteux. Il convient encore de ne pas perdre de vue l'exigence morale, faisant en sorte que l'organisation économique ne résulte pas seulement des lois rigoureuses du gain immédiat, qui peuvent s'avérer inhumaines.

Famille, communauté humaine et loi morale

11. Une famille vit en paix si tous ceux qui la composent se plient à une norme commune: cela permet de contrecarrer l'individualisme égoïste et de créer des liens entre chacun de ses membres, favorisant ainsi leur coexistence harmonieuse et leur collaboration dans un but commun. En soi évident, ce critère vaut aussi pour les communautés plus larges: allant du niveau local, national, jusqu'à la communauté in-



ternationale elle-même. Pour qu'il y ait la paix, il faut une loi commune, qui permette à la liberté d'être vraiment elle-même, et non pas un arbitraire aveugle, et qui protège le faible des abus du plus fort. Dans la famille des peuples, on observe de nombreux comportements arbitraires, que ce soit à l'intérieur des États ou dans les relations mutuelles entre les États. Il existe en outre bien des situations où le faible est obligé de s'incliner non pas devant les exigences de la justice mais devant la seule force de celui qui a plus de moyens que lui. Répétons-le: la force doit toujours être disciplinée par la loi et cela doit se vérifier aussi dans les relations entre États souverains.

12. À bien des reprises, l'Église s'est prononcée sur la nature et la fonction de la loi: la norme juridique, qui régule les rapports entre les personnes, en disciplinant les comportements extérieurs et en prévoyant aussi des sanctions pour ceux qui transgressent ces dispositions, a comme critère la norme morale fondée sur la nature des choses. La raison humaine est en outre capable de la discerner au moins au niveau des exigences fondamentales, en remontant à la Raison créatrice de Dieu, qui est à l'origine de tout. Cette norme morale doit réguler les choix des consciences et orienter tous les comportements des êtres humains.

Existe-t-il des normes juridiques pour les rapports entre les nations qui forment la famille humaine? Et, si elles existent, sont-elles efficaces? La réponse est oui, ces normes existent, mais pour qu'elles soient vraiment efficaces il faut remonter à la norme morale naturelle, fondement de la norme juridique, sinon cette dernière reste soumise à des consensus fragiles et éphémères.

13. La connaissance de la norme morale naturelle n'est pas réservée à l'homme qui rentre en lui-même et qui, face à sa destinée, s'interroge sur la logique interne des aspirations les plus profondes qu'il discerne en lui. Non sans perplexité ni incertitudes, il peut arriver à découvrir, au moins dans ses lignes essentielles, cette loi morale commune qui, au-delà des différences culturelles, permet aux êtres humains de se comprendre entre eux en ce qui concerne les aspects les plus importants du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Il est indispensable de revenir à cette loi fondamentale et de consacrer à cette recherche le meilleur de nos énergies intellectuelles, sans se laisser décourager par les équivoques ou les sous-entendus.

... Il est ... urgent de poursuivre le dialogue sur ces questions, faisant en sorte que les États parviennent dans leurs législations à une reconnaissance convergente des droits humains fondamentaux. ...

Dépassement des conflits et désarmement

14. De nos jours, l'humanité vit malheureusement de grandes divisions et de durs conflits qui jettent de sombres perspectives sur son avenir. De vastes régions de la planète connaissent des tensions croissantes, et le danger que de plus en plus de pays deviennent détenteurs

de l'arme nucléaire suscite de légitimes appréhensions chez toute personne responsable. On assiste encore aujourd'hui à de nombreuses guerres civiles dans le continent africain, même si l'on y observe, pour un certain nombre de pays, des progrès dans la liberté et dans la démocratie.

Le Moyen-Orient reste le théâtre de conflits et d'attentats qui ont des conséquences sur les nations et les régions limitrophes, risquant de les entraîner dans la spirale de la violence. D'une manière plus générale, on doit constater avec regret que le nombre des États qui sont pris

dans la course aux armements est en augmentation: même des nations en voie de développement consacrent une part importante de leur maigre produit intérieur à l'achat d'armes. Ce funeste commerce se développe grâce à de multiples responsabilités: il y a les pays du monde industrialisé, qui tirent de gros profits de cette vente d'armes et il y a les oligarchies dominantes en de nombreux pays pauvres, qui veulent renforcer leur position par l'achat d'armes toujours plus sophistiquées. En des temps si difficiles, il est vraiment nécessaire que se mobilisent toutes les personnes de bonne volonté pour que soient trouvés des accords concrets en vue d'une démilitarisation efficace, surtout en ce qui concerne les armes nucléaires. Alors que le processus de non-prolifération nucléaire se voit ralenti, je me sens obligé d'exhorter les Autorités à reprendre avec une détermination plus ferme les négociations visant au démantèlement progressif et concerté des armes nucléaires existantes. En renouvelant cet appel, je sais que je me fais l'écho du vœu que forment tous ceux qui ont à cœur l'avenir de l'humanité.

15. Il y a pratiquement soixante ans l'Organisation des Nations unies rendait solennellement publique la Déclaration universelle des Droits de l'homme (1948-2008). Par ce document, la famille humaine a voulu réagir aux horreurs de la Deuxième Guerre mondiale en reconnaissant son unité fondée sur l'égalité dignité de tous les hommes et en mettant au centre de la convivialité humaine le respect des droits fondamentaux de tout individu et de tout peuple: ce fut là un pas décisif sur le difficile et exigeant chemin vers la concorde et la paix. Il est bon aussi de mentionner la célébration du 25e anniversaire de l'adoption par le Saint-Siège de la Charte des droits de la famille et le 40e anniversaire de la célébration de la première Journée mondiale de la Paix (1968-2008). Fruit d'une intuition providentielle du Pape Paul VI, poursuivie avec une grande conviction par mon vénéré prédécesseur le Pape Jean-Paul II, la célébration de cette Journée a permis à l'Église, au fil des années, de développer, à travers les Messages publiés à cette occasion, une doctrine lumineuse en faveur de ce bien humain fondamental. À la lumière de ces célébrations significatives, j'invite tous les hommes et toutes les femmes à prendre une conscience plus claire de leur appartenance commune à l'unique famille humaine et à s'employer pour que la convivialité sur la terre soit toujours davantage le reflet de cette conviction, dont dépend l'instauration d'une paix véritable et durable.

J'invite aussi les croyants à implorer Dieu inlassablement, pour qu'il accorde le grand don de la paix. Quant aux chrétiens, ils savent qu'ils peuvent se confier à l'intercession de Celle qui, étant la Mère du Fils de Dieu qui s'est fait chair pour le salut de l'humanité tout entière, est notre Mère à tous.

À tous, j'offre mes vœux d'heureuse année nouvelle!

Du Vatican, le 8 décembre 2007.

Le rôle des médias: chercher la vérité pour la partager

Eviter de devenir des mégaphones du matérialisme, plaie de notre temps

Extraits du message annuel du Saint-Père Benoît XVI pour la Journée mondiale des communications sociales, le 24 janvier 2008.

par S.S. le Pape Benoît XVI

En effet, il n'y a pas d'aspect de l'expérience humaine, notamment si nous considérons le vaste phénomène de la mondialisation, où les médias ne soient pas devenus partie constitutive des relations interpersonnelles et des processus sociaux, économiques, politiques et religieux. À ce propos, j'écrivais dans mon Message pour la Journée mondiale de la Paix du 1er janvier dernier: «Les moyens de communication sociale, par les potentialités éducatives dont ils disposent, ont une responsabilité spéciale pour promouvoir le respect de la famille, pour illustrer ses attentes et ses droits, pour mettre en évidence sa beauté » (n. 5).

Grâce à une vertigineuse évolution technologique, ces moyens ont acquis des potentialités extraordinaires, posant en même temps des questions et des problèmes nouveaux et inédits. On ne peut nier l'apport qu'ils peuvent donner à la circulation de l'information, à la connaissance des événements et à la diffusion du savoir: Oui! Dans leur ensemble, les médias ne sont pas seulement des moyens pour la diffusion des idées, mais ils peuvent et doivent même être des instruments au service d'un monde plus juste et plus solidaire.

Le risque n'est malheureusement jamais absent qu'ils se transforment au contraire en systèmes destinés à soumettre l'homme à des logiques dictées par les intérêts dominants du moment. C'est le cas d'une communication utilisée à des fins idéologiques ou pour la diffusion de produits de consommation au moyen d'une publicité insistante. Sous prétexte de représenter la réalité, on tend de fait à légitimer et à imposer des modèles distordus de vie personnelle, familiale ou sociale. En outre, pour favoriser l'écoute, ce qu'on appelle l'audimat, on n'hésite pas à recourir parfois à la transgression, à la vulgarité et à la violence. ...

3. L'humanité se trouve aujourd'hui à un carrefour. Ce que j'ai écrit dans l'encyclique *Spe salvi* à propos de l'ambiguïté du progrès vaut aussi pour les médias, qui offrent des potentialités inédites pour le bien, mais qui ouvrent en même temps des potentialités abyssales de mal n'existant pas auparavant (cf. n. 22). Il est par conséquent nécessaire de se demander s'il est sage de laisser les moyens de communication sociale être assujettis à un fonctionnement aveugle ou finir par être à la merci de qui s'en sert pour manipuler les consciences. ...

Leur extraordinaire impact dans la vie des individus et de la société est un élément largement reconnu, mais on doit aujourd'hui mettre en évidence le tournant, je dirais plus encore, la véritable mutation de rôle, qu'ils ont à réaliser. Aujourd'hui, de façon toujours plus marquée, la communication semble avoir souvent la prétention non seulement de représenter la réalité, mais de la déterminer grâce au pouvoir et à la force de suggestion qu'elle possède. Il arrive par exemple que, dans certaines situations, les médias soient utilisés non pas pour remplir correctement leur rôle d'information, mais pour «créer» les événements eux-mêmes. Cette périlleuse mutation de leur fonction suscite la préoccupation de nombreux pasteurs. Parce qu'il s'agit évidemment de réalités qui pèsent profondément sur toutes les dimensions de la vie humaine (morales, intellectuelles, religieuses, relationnelles, affectives, culturelles), mettant en jeu le bien de la personne, il faut réaffirmer que tout ce qui est techniquement possible n'est pas

éthiquement praticable. L'impact des moyens de communication sur la vie de l'homme contemporain pose donc des questions que l'on ne peut éluder, et qui demandent des choix et des réponses qui ne peuvent être renvoyés à plus tard.

Il convient d'éviter que les médias deviennent le mégaphone du matérialisme économique et du relativisme éthique, véritables plaies de notre temps. Ils peuvent et doivent par contre contribuer à faire connaître la vérité sur l'homme, en la défendant devant ceux qui tendent à la nier ou à la détruire. On peut dire plus encore que la recherche et la présentation de la vérité sur l'homme constituent la vocation la plus haute de la communication sociale. Utiliser à cette fin tous les langages, toujours plus beaux et plus raffinés, dont les médias disposent, tel est le devoir exaltant confié en premier lieu aux responsables et aux personnes travaillant dans ce secteur.

6. L'homme a soif de vérité, il est à la recherche de la vérité; ceci se manifeste aussi à travers l'attention et le succès enregistrés par de nombreux produits éditoriaux, programmes ou fictions de qualité, où la vérité, la beauté et la grandeur de

la personne, y compris sa dimension religieuse, sont reconnues et bien représentées. Jésus a dit: «Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres» (Jn 8, 32). La vérité qui nous rend libres est le Christ, parce que Lui Seul peut répondre pleinement à la soif de vie et d'amour qui est dans le cœur de l'homme. Celui qui l'a rencontré et qui se passionne pour son message fait l'expérience du désir irrésistible de partager et de communiquer cette vérité: Invoquons l'Esprit Saint, pour qu'il y ait des hommes de communication courageux et d'authentiques témoins de la vérité qui, fidèles à l'injonction du Christ et passionnés par le message de la foi, «sachent se faire les interprètes des instances culturelles actuelles, s'engageant à vivre notre époque de la communication non pas comme un temps d'aliénation et d'égarement, mais comme un temps précieux pour la recherche de la vérité et pour le développement de la communion entre les personnes et entre les peuples» (Jean-Paul II, Discours à la Rencontre Paraboles médiatiques, 9 novembre 2002).

Avec ce souhait, je donne à tous avec affection ma Bénédiction.

Du Vatican, le 24 janvier 2008, Fête de saint François de Sales.

Le journal: instrument de vie ou de mort

Voici de bonnes réflexions sur l'importance d'un bon journal, tirées du Tome II, «Miettes d'Évangile» dont nous recommandons fortement la lecture aux adultes comme aux enfants. Ce livre est rédigé par les Frères de l'Instruction Chrétienne, communauté où Louis Even est allé:

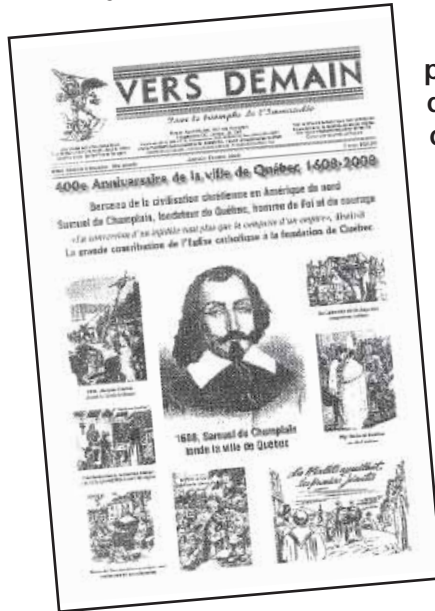
«Le bon journal, c'est une mission continue dans une paroisse.» Léon XIII

Des ailes de papier !

1. Des ailes... qui en possède?... L'oiseau sans doute et l'avion.

Connaissez-vous l'oiseau... l'avion aux ailes de papier ?

Le journal vole au-dessus des villes... des campagnes.



Chaque matin, c'est une volée de millions d'oiseaux de papier qui s'abattent sur les rues... les cars... les métros... qui se posent à tous les kiosques... à tous les étalages... qui pénètrent dans toutes les maisons.

2. Qu'apporte chaque matin, ... chaque soir, le journal ?

— Les nouvelles, oui ... mais aussi des idées...

— Les journaux sont comme le cerveau du monde: ils créent l'opinion.

— L'homme n'a plus le temps de penser... Il pense par son journal.

— Le journal dicte la paix ou la guerre... établit ou renverse les gouvernements.

— C'est la colombe qui porte dans son bec le rameau d'olivier... symbole de paix ou d'espérance... ou

l'oiseau de proie qui se jette sur sa victime et l'étouffe.

3. «Le bon journal propage les bonnes idées: il enseigne le bien,... la vertu.

— Il éclaire les intelligences de la bonne doctrine, ... nourrit les cœurs de bonnes pensées.

— «Le bon journal, c'est une mission continue dans une paroisse.»

— Le mauvais journal propage l'erreur, ... salit les âmes, ... porte au crime, ... enlève l'idée de Dieu.

4. Instrument de vie ou de mort, ... colombe de paix ou oiseau de proie... tel est le rôle du journal.

— On ne peut rester indifférent devant lui: il s'impose.

— Il faut choisir, ... choisir le bon journal...

— Vous lisez déjà le journal ... vous le lirez plus tard... toute votre vie; voulez-vous garder les bons principes reçus à l'école et à l'église?... Lisez le bon journal.» (Extraits du livre «Miettes d'Évangile»)

Bernard Landry demande de stopper la réforme scolaire de Pauline Marois

Les meilleurs professeurs, religieux et religieuses ont été chassés des écoles

Pas surprenant que les étudiants échouent dans toutes les matières

L'enseignement du catéchisme a été remplacé par des cours de sexe

Politiciens, vous avez vidé les écoles des vraies valeurs et les enfants en sont vides aussi

Les parents devraient retirer leurs enfants des écoles pendant un an pour régler le problème

Thomas Chapais, 1858-1946, professeur d'histoire à l'université Laval, l'une des personnalités les plus estimées de son temps, déclarait que l'éducation était une chose trop importante pour être laissée aux politiciens ou à tout autre profane. Jusqu'à la création du ministère de l'Éducation, tous les programmes et toutes les méthodes pédagogiques devaient être approuvés par les évêques, parce c'est le haut clergé qui reçoit la formation et fait les études nécessaires pour accomplir cette importante et noble tâche.

Eduquer au mal

Bernard Landry, ancien premier Ministre péquiste, demande de «stopper» la réforme scolaire suscitée par Pauline Marois, chef actuel de son parti. Il est temps d'ouvrir les yeux sur les horreurs que produisent ces néfastes «réformes».

La décadence dans les écoles a commencé en 1964 avec le ministère de l'Éducation, sous le gouvernement libéral de Jean Lesage, infiltré par le gauchiste, René Lévesque, fondateur du Parti Québécois. Et depuis ce temps, plusieurs soi-disant réformes du système scolaire se sont succédées, entreprises soit par les péquistes, soit par les libéraux. Toutes ont eu pour objectif de vider l'enseignement de son caractère religieux. Dieu, source de toute Vérité, a été mis à la porte des écoles. Il ne peut y avoir de vraie éducation sans les Commandements de Dieu: tu ne tueras pas, tu ne voleras pas ... etc.

Dans nos écoles actuelles, les politiciens et les professeurs athées ont remplacé l'enseignement des Commandements de Dieu par l'enseignement du sexe. Quand on cultive chez les enfants les appétits charnels au lieu de leur apprendre à les combattre, il est impossible de pouvoir s'adresser à leur intelligence. C'est la bête qui mène et non la raison. Et on est témoin des pires orgies dans nos milieux scolaires. Thomas Chapais avait raison. Nous voyons la différence entre l'école catholique et l'école athée du Ministère de l'Éducation.

Pauline Marois a été l'une des grandes responsables de la destruction de notre excellent système scolaire catholique, en patronnant le Rapport Proulx et en demandant l'abolition de l'article 93 de la Constitution canadienne, qui garantissait le droit à des Commissions scolaires et à des écoles confessionnelles. Nos ancêtres ont lutté durement pendant des décades pour nous obtenir de telles garanties dans la Constitution et pour bâtir nos écoles catholiques. Aujourd'hui nos gouvernements et nos universitaires laïcistes s'appliquent à détruire cette œuvre qui fut si féconde. Par leur loi 95, appliquée d'une manière dictatoriale et totalitaire, les laïcistes donnent le dernier coup de hache pour détruire la religion catholique au Québec. L'école laïque est l'école sans Dieu et contre Dieu.

Messieurs les Ministres et députés du Québec, vous avez chassé les excellents professeurs des écoles, les religieux et les religieuses, voilà pourquoi l'excellence dans les notes des élèves a tant dégradé. Les religieux et religieuses recevaient la formation nécessaire pour bien éduquer les enfants. Ils prêchaient la vertu et l'enseignement était excellent. Aussi, il y avait de l'ordre dans nos écoles, les enfants étaient disciplinés et studieux. Le peuple pratiquait les Commandements de Dieu qu'il avait appris à l'école, il était honnête et charitable. Les familles restaient unies. Il n'y avait pas de tueries, de vols, de viols, de meurtres et de suicides, comme nous en voyons à profusion aujourd'hui.

Il faut réformer toutes les soi-disant réformes accomplies depuis la fondation du ministère de l'Éducation. Les résultats sont désastreux. Il faut remettre l'enseignement sous la direction de l'Église et non sous le contrôle du Ministère de l'Éducation, c'est-à-dire des politiciens qui ne sont vraiment pas des modèles à donner aux enfants. Oui, monsieur Landry, il faut stopper votre réforme. Nous prions pour votre conversion et celle de tous les responsables de la destruction de notre système scolaire catholique bâti à coup de grands sacrifices par notre Église. Nous prions aussi pour que vous compreniez tout le mal que vous avez fait à notre peuple en détruisant l'école catholique. C'est un désastre pire que le tsunami parce que c'est l'âme de notre peuple qui a été détruite. Pourra-t-il s'en relever? Réfléchissez et réparez.

Thérèse Tardif

Eduquer au bien

CITE DU VATICAN, 23 FEV 2008 (VIS). *Ce midi, Place St. Pierre, Benoît XVI a remis symboliquement aux familles, professeurs, animateurs et éducateurs romains sa lettre du 21 janvier dernier au diocèse et à la ville sur l'éducation.*

Le Saint-Père a d'abord rappelé qu'éduquer «n'a jamais été facile et semble aujourd'hui devenir encore plus difficile». Cela conduit de nombreux parents et professeurs à «renoncer à leur propre devoir et ils ne réussissent même plus à comprendre quelle est vraiment la mission qui leur est confiée. En fait, a ajouté le Pape, trop d'incertitudes et de doutes circulent dans notre société et dans notre culture et trop d'images déformées sont véhiculées par des moyens de communication sociale». Puis, le Saint-Père a assuré que «nous nous sentons soutenus par une grande espérance et une forte confiance... Même aujourd'hui, a-t-il poursuivi, éduquer au bien est possible. C'est une passion que nous devons porter dans notre cœur, une entreprise commune pour laquelle chacun est appelé à apporter sa contribution».

Benoît XVI a ensuite encouragé les parents, professeurs, prêtres et catéchistes à «assumer avec joie la responsabilité que le Seigneur vous confie, a-t-il dit, afin que la grande hérédité de foi et de culture, qui est la plus grande richesse de notre ville bien-aimée, ne soit pas perdue au passage d'une génération à l'autre, mais au contraire qu'elle se renouvelle, se consolide et qu'elle soit un guide et un stimulant dans notre chemin vers l'avenir». Puis il a demandé aux parents de «rester solides dans leur amour réciproque» pour donner «un témoignage cohérent de vie» et aider les nouvelles générations «à distinguer avec clarté le bien du mal, et à se construire à leur tour de solides règles de vie qui les soutiennent dans les futures épreuves». «Ainsi, a poursuivi Benoît XVI, vous enrichirez vos enfants de l'héritage le plus précieux et le plus durable, c'est-à-dire l'exemple d'une foi quotidiennement vécue».

«Votre tâche, a-t-il ajouté à l'attention des enseignants, ne doit pas se limiter à enseigner des notions et des informations en laissant de côté la question de la vérité, surtout de cette vérité qui peut être un guide dans la vie... En étroite syntonie avec les parents, l'art noble de la formation de la personne vous est confié». Le Saint-Père a

ensuite exhorté les prêtres, religieux, religieuses et catéchistes des paroisses romaines «à être les amis de confiance en qui les jeunes peuvent toucher de la main l'amitié de Jésus pour eux, et en même temps, les témoins sincères et courageux de cette vérité qui rend libre et qui montre aux nouvelles générations le chemin qui mène à la vie».

En relevant que l'éducation ne relève pas seulement de la responsabilité des éducateurs, le Pape a rappelé aussi aux enfants, adolescents et jeunes qu'ils étaient appelés à «être les artisans de leur croissance morale, culturelle et spirituelle». «C'est à vous, leur a-t-il dit, d'accueillir librement dans votre cœur, dans votre intelligence et dans votre vie, le patrimoine de vérité, de bonté et de beauté qui s'est formé tout au long des siècles et qui trouve en Jésus-Christ sa pierre angulaire».

«Sachez, a encore dit le Saint-Père à l'attention des jeunes, que dans ce chemin qui n'est pas facile, vous n'êtes pas seuls. Vos parents, enseignants, prêtres, amis et formateurs vous sont proches, mais surtout Dieu qui nous a créés et qui est l'hôte secret de nos cœurs... Il est la vraie espérance et le fondement solide de notre vie. Et surtout, a conclu Benoît XVI, nous pouvons nous fier à lui».

Prions pour nos chers défunts

«C'est avec chagrin que je vous annonce le décès de Mme Emma Desroches (RENE) de Lafontaine, survenu le 12 février. Elle était veuve depuis plusieurs années, mère de 6 enfants. Elle a toujours été une créditiste fidèle. Elle assistait à toutes les réunions de cuisine chaque semaine. Elle défendait l'oeuvre partout et à contre-temps. Sur son lit de mort, elle répétait sans relâche que Dieu est bon, Dieu est miséricordieux et que c'était bien beau. Elle a reçu les derniers sacrements trois fois. Elle était âgée de 74 ans. Unissons nos prières pour le repos de son âme.» — Mme Lyne Mason

M. Roman Nowicki, de Rawdon, est décédé dernièrement. Il était polonais et il fut frappé par la lumière du Crédit Social, dès la première réunion à laquelle il avait assisté à Rougemont. Il était soulevé par l'enthousiasme. Il nous aidait à faire la traduction simultanée du polonais au français et du français au polonais lors de nos congrès et assemblées. Il était allé en Pologne, à Zakopane avec M. Alain Pilote en 2003, suite à une invitation à assister à une réunion de l'Action catholique. Nous prions pour le repos de l'âme de ce bon ami. Que Jésus miséricordieux le reçoive dans son Paradis.

A Messines, Gatineau, à l'âge de 71 ans, est décédé l'abbé Guy Pomerleau, prêtre de la Place Padre Pio, de Messines. Il était sympathique à notre oeuvre et il encourageait Roméo Clément à continuer son apostolat dans Vers Demain. Il animait plusieurs groupes de prières. Il fut le fidèle et bon serviteur à qui le Royaume des Cieux est promis.

La vraie amitié, la vraie fraternité a pour effet de vaincre le mal qui est dans le monde, de suivre le Christ et d'aider à gagner le Ciel.

— Dom Guéranger

«Tu seras libre si tu sers» — saint Augustin

La solution au problème des dettes: Un argent sans dette créé par la société

L'article suivant est la leçon 4 du livret «Les propositions du Crédit Social expliquées en 10 leçons», et est la suite logique de la leçon 3 (publiée dans *Vers Demain* de mars-avril 2007), qui expliquait que les banques créent l'argent sous forme de dette. Ces dix leçons sont disponibles sur le site internet de *Vers Demain* (www.versdemain.org), mais existent aussi sous la forme d'un livre de cent pages que vous pouvez commander par la poste de notre bureau à 8 dollars l'exemplaire (frais de poste inclus) si vous vivez au Canada, et 11 dollars pour les autres pays. Bonne étude!



Dettes impossibles à rembourser

Comme il a été expliqué dans la leçon 3, tout l'argent en circulation est un prêt, et doit retourner à la banque grossi d'un intérêt. Le banquier crée l'argent et le prête, mais il se fait promettre de se faire rapporter tout cet argent, plus d'autre qu'il ne crée pas. Seul le banquier crée l'argent: il crée le capital, mais pas l'intérêt. Le banquier demande de lui rapporter, en plus du capital qu'il a créé, l'intérêt qu'il n'a pas créé, et que personne n'a créé.

Si quelqu'un réussit à rembourser son prêt, un autre doit nécessairement faire banqueroute, parce que, tous ensemble, nous ne sommes pas capables de rapporter à la banque plus d'argent qu'il en a été fait. Un tel système ne peut tenir que moyennant un flot continu et croissant d'emprunts, et l'accumulation de dettes impayables. (Si le gouvernement fédéral réussit à réduire sa dette, cela n'empêche pas la dette totale des autres gouvernements, compagnies et individus, d'augmenter inexorablement.)

L'intérêt à payer sur la dette augmente dans la même proportion que la dette, puisque c'est un pourcentage de cette dette. Pour financer sa dette, le gouvernement émet des bons du Trésor et autres obligations, la plupart achetés par les banques à charte privées.

Concernant la vente de ces obligations aux banques, le gouvernement est un vendeur imbécile: il ne vend pas ses obligations aux banques, il en fait cadeau, puisque ces obligations ne coûtent absolument rien aux banques, car elles créent l'argent pour les acheter. Non seulement les banques obtiennent ces obligations pour rien, mais elles en retirent de l'intérêt (payé par les taxes des contribuables).



Wright Patman



Marriner Eccles

Est révélateur sur ce sujet l'échange qui eut lieu entre M. Wright Patman, Président du Comité de la Chambre des Représentants des Etats-Unis sur la Banque et le Numéraire, et M. Marriner Eccles, Président de la «Federal Reserve Board» (Banque centrale des Etats-Unis), le 30 septembre 1941, au sujet de la création de 2 milliards \$ par la «Réserve Fédérale»:

Patman: «Où avez-vous pris l'argent pour acheter ces 2 milliards \$ d'obligations du gouvernement?»

Eccles: «Nous les avons créés.»

Patman: «Avec quoi?»

Eccles: «Avec le droit d'émettre du crédit, de l'argent.»

Patman: «Et il n'y a rien d'autre en arrière, sauf le crédit du gouvernement.»

Eccles: «Nous avons les obligations du gouvernement.»

Patman: «C'est exact, le crédit du gouvernement.»

Cela nous met sur la piste de la solution au problème de la dette: si les obligations sont basées sur le crédit du gouvernement, pourquoi le gouvernement a-t-il besoin de passer par les banques pour faire usage de son propre crédit?

Ce n'est pas le banquier qui donne la valeur à l'argent, mais le crédit du gouvernement, la capacité de production de la société. La seule chose que fait le banquier dans cette transaction, c'est d'apporter une écriture, des chiffres, qui permettent au pays d'utiliser sa propre capacité de production, de faire usage de ses propres richesses.

L'argent n'est pas autre chose que cela: un chiffre. Un chiffre qui donne droit aux produits. L'argent n'est qu'un signe, une création de la loi (Aristote). L'argent n'est pas la richesse, mais le signe qui donne droit à la richesse. Sans produits, l'argent n'a aucune valeur. Alors, pourquoi payer pour des chiffres? Pourquoi payer pour ce qui ne coûte rien à fabriquer?

Et puisque cet argent est basé sur la capacité de production de la société, cet argent appartient aussi à la société. Alors, pourquoi la société devrait-elle payer les banquiers pour l'usage de son propre argent? Pourquoi payer pour l'usage d'un bien qui nous appartient? Pourquoi le gouvernement n'émet-il pas directement son argent, sans passer par les banques?

Même le premier gouverneur de la Banque du Canada a admis que le gouvernement fédéral avait le droit d'émettre sa propre monnaie. On posa la question suivante à Graham Towers, qui fut gouverneur de la Banque du Canada de 1935 à 1951, lors de sa comparution devant le Comité parlementaire canadien de la Banque et du Commerce, en avril 1939:



Graham Towers

Question: «Pourquoi un gouvernement ayant le pouvoir de créer l'argent devrait-il céder ce pouvoir à un monopole privé, et ensuite emprunter ce que le gouvernement pourrait créer lui-même, et payer intérêt jusqu'au point d'une faillite nationale?»

Réponse de Towers: «Si le gouvernement veut changer la forme d'opération du système bancaire, cela est certainement dans le pouvoir du parlement.»



Thomas Edison

L'inventeur américain Thomas Edison déclarait: «Si notre nation peut émettre une obligation d'une valeur d'un dollar, elle peut émettre un billet d'un dollar. L'élément qui fait que l'obligation est bonne est le même qui fait que le dollar est bon. La différence entre l'obligation et le dollar est que l'obligation permet aux prêteurs d'argent de ramasser 2 fois le montant de l'obligation plus un 20 pour cent additionnel, alors que l'argent mis en circulation ne paye que

ceux qui ont directement contribué à la construction du barrage de quelque manière utile...

«Il est absurde de dire que notre pays peut émettre 30 millions \$ en obligations, et pas 30 millions \$ en monnaie. Les deux sont des promesses de payer, mais l'un engraisse les usurers, et l'autre aiderait le peuple. Si l'argent émis par le gouvernement n'était pas bon, alors, les obligations ne seraient pas bonnes non plus. C'est une situation terrible lorsque le gouvernement, pour augmenter la richesse nationale, doit s'endetter et se soumettre à payer des intérêts ruineux à des hommes qui contrôlent la valeur fictive de l'or.»

Puis voici quelques questions qui sont souvent posées aux créditistes:

Question: *Le gouvernement a-t-il le droit de créer son argent? Cet argent serait-il aussi bon que celui des banques?*

Réponse: Bien sûr que le gouvernement a le droit, puisque c'est lui-même qui a donné ce droit aux banques. Que le gouvernement se refuse un privilège qu'il accorde lui-même aux banques, c'est le comble de l'imbécillité! C'est d'ailleurs le premier devoir de chaque pays souverain d'émettre sa propre monnaie, mais tous les pays aujourd'hui ont injustement cédé ce droit à des compagnies privées, les banques à charte. Le premier pays à avoir ainsi cédé à des compagnies privées son pouvoir de créer la monnaie fut la Grande-Bretagne, en 1694. Au Canada et aux Etats-Unis, ce droit fut abandonné en 1913.

Aucun danger d'inflation

Question: *N'y a-t-il pas danger que le gouvernement abuse de ce pouvoir et émette trop d'argent, et que cela fasse de l'inflation? N'est-il pas préférable de laisser ce pouvoir aux banquiers, afin de laisser ce pouvoir à l'abri des caprices des politiciens?*

Réponse: L'argent émis par le gouvernement ne serait pas plus inflationniste que celui émis par les banques: ce seraient les mêmes chiffres, basés sur la même production du pays. La seule différence, c'est que le gouvernement n'aurait pas à s'endetter ni à payer de l'intérêt pour obtenir ces chiffres.

Au contraire, la première cause de l'inflation, c'est justement l'argent créé sous forme de dette par les banques: l'inflation, ça veut dire les prix qui augmentent. Or, l'obligation pour les compagnies et gouvernements qui empruntent de ramener à la banque plus d'argent qu'il en est sorti oblige justement les compagnies à gonfler leurs prix, et les gouvernements à gonfler leurs taxes.

Quel est le moyen qu'utilise actuellement le gouverneur de la Banque du Canada pour combattre l'inflation? Précisément ce qui la fait augmenter en pratique, soit hausser les taux d'intérêts! Comme l'ont dit certains premiers ministres provinciaux, «c'est comme essayer d'éteindre un feu en l'arrosant d'essence.»



(suite en page 11)

(suite de la page 10)

Mais il est bien évident que si le gouvernement canadien se mettait à créer ou imprimer de l'argent n'importe comment, sans aucune limite, selon les caprices des hommes au pouvoir, et sans relation avec la production existante, on aurait de l'inflation, et l'argent perdrait sa valeur. Mais ce n'est pas du tout cela que les créditistes proposent.

Comptabilité exacte

Ce que les créditistes de Vers Demain proposent, lorsqu'ils parlent d'argent fait par le gouvernement, c'est que l'argent soit ramené à son rôle propre, qui est d'être un chiffre qui représente les produits, ce qui en fait est une simple comptabilité. Et puisque l'argent n'est qu'un système de comptabilité, il suffirait d'établir une comptabilité exacte.

Le gouvernement nommerait une commission de comptables, un organisme indépendant, qui serait appelé «Office National de Crédit» (au Canada, la Banque du Canada pourrait très bien accomplir cette fonction, si le gouvernement lui en donnait l'ordre). Cet Office National de Crédit serait chargé d'établir une comptabilité juste, où l'argent ne serait que le reflet, l'expression financière exacte des réalités économiques: la production serait exprimée par un actif, et la destruction par un passif. Et comme on ne peut consommer plus que ce qui est produit, le passif ne pourrait jamais dépasser l'actif, et tout endettement serait impossible.

En pratique, voici comment cela fonctionnerait: l'argent nouveau serait émis par l'Office National de Crédit au rythme de la production nouvelle, et retiré de la circulation au rythme de la consommation de cette production (La brochure de Louis Even, *Une finance saine et efficace*, explique ce mécanisme en détail). Il n'y aurait donc aucun danger d'avoir plus d'argent que de produits: on aurait un équilibre constant entre l'argent et les produits, l'argent garderait toujours sa même valeur, et toute inflation serait impossible. L'argent ne serait pas émis selon les caprices du gouvernement, puisque la commission de comptables de l'Office National de Crédit ne ferait qu'agir selon les faits, selon ce que les Canadiens produisent et consomment.

La meilleure façon d'empêcher les prix de monter, c'est de les faire baisser. Le Crédit Social propose de plus un mécanisme pour abaisser les prix, appelé «escompte compensé», qui permettrait aux consommateurs de pouvoir se procurer toute la production mise en vente avec le pouvoir d'achat dont ils disposent, en abaissant le prix de vente des produits (un escompte) d'un certain pourcentage, pour que le prix total de tous les prix soit équivalent au pouvoir d'achat total disponible des consommateurs. Cet escompte est ensuite remboursé au marchand par l'Office National de Crédit. (Cela est expliqué dans la leçon 6.)

Plus aucun problème financier

Si le gouvernement créait son propre argent selon les besoins de la société, il serait automatiquement capable de payer tout ce qu'il est capable de produire, et n'aurait plus besoin d'emprunter des institutions financières de l'étranger ou d'ici. Les seules taxes que les gens paieraient, seraient pour les services qu'ils consomment. On n'aurait plus à payer trois ou quatre fois le prix de développements publics à cause des intérêts.

Ainsi, quand il serait question d'un nouveau projet, le gouvernement ne se demanderait pas: «A-t-on l'argent?», mais «A-t-on les matériaux, les travailleurs pour le réaliser?». Si oui, l'argent viendrait automatiquement financier cette production nouvelle. La population canadienne pourrait réellement vivre selon ses véritables moyens, les moyens physiques, les possibilités de production. En d'autres mots, tout ce qui est physiquement possible serait rendu financièrement possible. Il n'y aurait plus à proprement parler de problèmes financiers, la seule limite serait la capacité de production du pays. Le gouvernement pourrait financer tous les développements et programmes sociaux que la population réclamerait et qui seraient physiquement réalisables.

Certains diront que si on ne veut pas s'endetter, on n'a qu'à ne pas emprunter. Mais comme on l'a vu précédemment, si personne n'empruntait d'argent de la banque, il n'y aurait tout simplement pas un sou en circulation, puisque tout l'argent est créé par les banques sous forme de prêt. Seulement pour maintenir le même niveau d'argent en circulation, il faut s'endetter à perpétuité. D'ailleurs, il n'existe même pas assez d'argent dans la pays pour payer la dette fédérale... sans tenir comptes des dettes des provinces, des compagnies, et des consommateurs!

Dans le système actuel, faire des coupures pour réduire le déficit et tenter de rembourser la dette, c'est absurde et même criminel, puisque cela ne fait que rendre l'argent plus rare. Loin d'apporter la prospérité, cela amènerait une crise économique sans précédent. L'argent pouvant être considéré comme étant la sang de la vie économique, ça serait comme vider l'organisme économique de son sang, et entraîner la mort à brève échéance.

Citons encore l'échange entre MM. Patman et Eccles, au Comité de la Chambre des Représentants des Etats-Unis sur la Banque et le Numéraire, le 30 septembre 1941:

Patman: «Vous avez déclaré que les gens devraient payer leurs dettes au lieu de dépenser leur argent. Vous vous rappelez de cette déclaration, je suppose?»

Eccles: «C'était en rapport avec les achats à crédit.»

Patman: «Croyez-vous que les gens devraient payer leurs dettes quand ils le peuvent, généralement?»

Eccles: «Je pense que cela dépend en grande partie de l'individu; mais, bien sûr, s'il n'y avait pas de dette dans notre système monétaire...»

Patman: «C'est la question que je voulais vous demander.»

Eccles: «Il n'y aurait plus du tout d'argent.»

Patman: «Supposons que tout le monde paie ses dettes, il n'y aurait plus d'argent pour faire marcher les affaires?»

Eccles: «C'est exact.»

Patman: «En d'autres mots, notre système est basé entièrement sur la dette.»

Comment espérer se sortir de la dette lorsque tout l'argent pour payer la dette est créé en créant une dette? Dans le système actuel, l'équilibre du budget est une camisole absurde. Ce qu'il faut équilibrer, c'est la capacité de payer à la capacité de produire, et non pas à la capacité de taxer. Puisque c'est la capacité de produire qui est la réalité, c'est la capacité de payer qu'il faut modeler sur la capacité de produire: rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable.

Rembourser la dette?

S'acquitter d'une dette est simple justice si la dette est juste. Dans le cas de la dette publique, la justice est de ne point faire de dette, tout en développant le pays. Premièrement, cesser de bâtir des dettes, et pour la dette existante, les seules obligations à reconnaître seraient celles des épargnants, de ceux qui n'ont pas le pouvoir de créer l'argent. La dette diminuerait au cours des années, au fur et à mesure que les obligations viendraient à échéance.

Le gouvernement honorerait intégralement les seules dettes dont l'origine représente un déboursé réel de la part du créancier: obligations acquises par les individus, et non pas les obligations acquises par l'argent créé par les banquiers, qui ne sont que des dettes fictives, créées d'un trait de plume.

Ces dettes dues aux banquiers, le gouvernement n'aurait qu'à les effacer, ce qui signifierait l'effacement immédiat de la plus grande partie des dettes du Canada et des autres pays développés, et pratiquement la totalité des dettes des pays du Tiers-Monde). Les banques ne perdraient absolument rien, puisque c'est elles-mêmes qui avaient créé cet argent, qui n'existait pas avant.

On voit donc que le Pape Jean-Paul II avait tout à fait raison de demander l'abolition des dettes publiques pour le Jubilé de l'an 2000. Dans sa lettre apostolique sur la préparation de ce Jubilé, le Saint-Père dit que, dans l'esprit du Livre du Lévitique (25, 8-28), il faut penser à «une réduction importante, sinon à un effacement total, de la dette internationale qui pèse sur le destin de nombreuses nations.» Dans ce livre de l'Ancien Testament, il est fait mention de l'année du jubilé qui était célébrée par les Israélites à tous les cinquante ans, et où toutes les dettes étaient effacées.



Jean-Paul II

Contrôle social de l'argent



Saint Louis IX

C'est saint Louis, roi de France, qui disait: **Le premier devoir d'un roi est de frapper l'argent lorsqu'il en manque pour la bonne vie économique de ses sujets.**

Il n'est pas du tout nécessaire ni recommandable de supprimer les banques, ni de nationaliser. Le banquier est un expert en comptabilité et en placements: qu'il continue à recevoir et faire fructifier les épargnes, prenant sa part de profit. Mais manufacturer l'argent est un acte de souveraineté qui ne doit pas être lié à la banque. Il faut sortir la souveraineté de la banque et la replacer entre les mains de la nation.

L'argent de chiffres est une bonne invention moderne, qu'il faut garder. Mais au lieu d'avoir leur origine sous une plume privée, à l'état de dette, les chiffres qui servent d'argent doivent naître sous la plume d'un organisme national, à l'état d'argent serviteur.

Rien donc à bouleverser dans la propriété ni dans les expertises. Pas besoin de supprimer l'argent actuel pour en mettre d'autre à sa place. Il faut seulement qu'un organisme monétaire social ajoute à l'argent qu'il y a déjà d'autre argent de même nature, à mesure des possibilités du pays et des besoins de la population.

On doit cesser de souffrir de privations lorsqu'il y a tout ce qu'il faut dans le pays pour placer l'aisance dans chaque foyer. L'argent doit venir d'après la capacité de produire du pays et d'après les désirs des consommateurs vis-à-vis de biens utiles possibles.

C'est donc l'ensemble des producteurs et l'ensemble des consommateurs, toute la société, qui, en produisant les biens en face des besoins, détermine la quantité d'argent nouveau qu'un organisme agissant au nom de la société doit ajouter de temps en temps, à mesure des développements du pays. Le peuple retrouverait ainsi son droit de vivre, sa pleine vie humaine, en rapport avec les ressources du pays et les grandes possibilités modernes de production.

A qui l'argent neuf?

L'argent doit donc être mis au monde à mesure que le rythme de la production et les besoins de la distribution l'exigent. Mais à qui appartient cet argent neuf en venant au monde? — Cet argent appartient aux citoyens eux-mêmes. Pas au gouvernement, qui n'est pas le propriétaire du pays, mais seulement le gardien du bien commun. Pas non plus aux comptables de l'organisme monétaire national: comme les juges, ils remplissent une fonction sociale et sont payés statutairement par la société pour leurs services.

(suite en page 12)

**Vaincre la pauvreté
par un DIVIDENDE à tous**

Un argent sans dette créé par la société

(suite de la page 9)

A quels citoyens? — A tous. Ce n'est pas un salaire. C'est une injection d'argent nouveau dans le public, pour permettre au public consommateur de se procurer des produits faits ou facilement réalisables, qui n'attendent qu'un pouvoir d'achat suffisant pour les mettre en mouvement.

On ne peut une minute se représenter que l'argent nouveau, sorti gratuitement d'un organisme social, appartienne seulement à un ou quelques individus en particulier. Il n'y a pas d'autre moyen, en toute justice, de mettre cet argent nouveau en circulation qu'en le distribuant également entre tous les citoyens sans exception. C'est en même temps le meilleur moyen de rendre l'argent effectif, puisque cette distribution le répartit dans tout le pays.

Supposons que le comptable qui agit au nom de la nation, constatant qu'il manque 1 milliard de dollars pour répondre aux réalités, en décide l'émission. Cette émission peut être de l'argent de chiffres, simple inscription dans un livre, comme celui du banquier aujourd'hui.

Mais, puisqu'il y a 31 millions de Canadiens et 1 milliard à distribuer, cela fait 32,25 \$ pour chacun. Le comptable va donc faire inscrire 32,25 \$ dans le compte de chaque citoyen. Ces comptes individuels peuvent très bien être tenus par les bureaux de poste locaux. Ou bien encore par des succursales d'une banque, propriété de la nation.

Ce serait un dividende national. Chaque citoyen aurait 32,25 \$ de plus, à son propre crédit, dans un compte de naissance d'argent. Argent créé par un organisme monétaire national, institution établie spécialement à cette fin par une loi du Parlement.

Le dividende à chacun

Chaque fois qu'il faut augmenter l'argent du pays, chaque homme, femme, enfant, vieillard, bébé, aurait ainsi sa part de la nouvelle étape de progrès qui rend de l'argent neuf nécessaire.

Ce n'est pas un salaire pour du travail accompli, c'est un dividende à chacun, pour sa part d'un capital commun. S'il y a des propriétés privées, il y a aussi des biens communs, que tous possèdent au même titre.

Voici un homme qui n'a rien que les guenilles dont il est couvert. Pas un repas devant lui, pas un sou dans sa poche. Je puis lui dire:

«Mon cher, tu crois être pauvre, mais tu es un capitaliste qui possède bien des choses au même titre que moi et que le premier ministre. Les chutes d'eau de la province, les forêts de la couronne, c'est à toi comme à moi, et ça peut bien te rapporter quelque chose chaque année.

«L'organisation sociale, qui fait qu'on produit cent fois plus et mieux que si on vivait isolément, c'est à toi comme à moi, et ça doit te valoir quelque chose à toi comme à moi.

«La science qui fait se multiplier la production avec presque pas de travail, c'est un héritage transmis et grossi avec les générations; et toi, de ma génération, tu dois en avoir ton bénéfice au même titre que moi.

«Si tu es pauvre et dénué, mon cher, c'est qu'on t'a volé ta part. Surtout on l'a mise sous clé. Quand tu manques de pain, ce n'est pas du tout parce que les riches consomment tout le blé du pays; c'est parce que ta part reste dans l'élevateur, on te prive du moyen de l'obtenir.

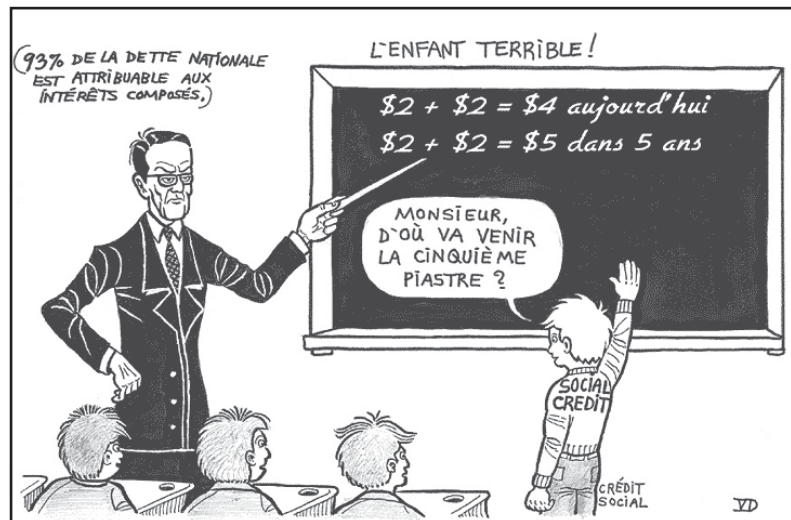
«C'est le dividende du Crédit Social qui va te rendre ta part, au moins le principal morceau. Une administration dégagée des liens du financier, mieux capable de mettre les exploités d'hommes à la raison, te rendra le reste.

C'est cela aussi qui va reconnaître ton titre de membre de l'espèce humaine, en vertu duquel tu as droit à une part des biens de ce monde, au moins à la part nécessaire pour exercer ton droit de vivre.

L'argent doit-il réclamer de l'intérêt?

Nous croyons qu'il n'est pas une chose au monde qui ait prêté à autant d'abus que l'argent. Pas parce que l'argent est une chose mauvaise en soi. Bien au contraire, c'est probablement une des plus géniales inventions de l'homme pour assouplir les échanges, favoriser l'écoulement des biens à la demande des besoins, et faciliter la vie en société.

Mais, mettre l'argent sur un autel, c'est de l'idolâtrie. Faire de l'argent une chose vivante qui donne naissance à d'autre argent, c'est anti-naturel.



L'argent ne fait pas de petits, selon l'expression du grand philosophe Aristote. Et pourtant, qui saura compter les contrats, contrats entre individus, contrats entre gouvernements et créanciers, aux termes desquels l'argent doit faire des petits, sous peine de confiscation de propriété ou de liberté?

Peu à peu, tous se sont rangés derrière la théorie, et derrière la pratique surtout, que l'argent doit produire de l'intérêt. Et malgré tout l'enseignement chrétien dans le sens contraire, la pratique a fait tellement de chemin que, pour ne pas perdre dans la concurrence endiablée autour de la fécondité de l'argent, tout le monde aujourd'hui doit se conduire comme s'il était naturel pour l'argent de faire des petits. L'Eglise n'a pas rescindé ses vieilles lois, mais il lui est devenu impossible d'en exiger l'application.

Les méthodes employées pour financer la croisade actuelle (la guerre mondiale No 2), dans laquelle nous sommes les acolytes de Churchill, Roosevelt et Staline pour défendre la chrétienté, consacrent solennellement la règle que l'argent, même l'argent jeté à la mer ou dans les flammes d'incendies de villes, doit porter de l'intérêt. Nous faisons ici allusion aux emprunts de la Victoire, qui financent la destruction, ne produisent rien et doivent quand même porter intérêt.

Intérêt et dividende

Pour que nos lecteurs ne perdent pas connaissance en pensant à leurs économies placées dans l'industrie ou dans des institutions de prêts, hâtons-nous de faire quelques distinctions.

Si l'argent ne peut pas grossir par lui-même, il y a des choses que l'argent achète et qui produisent logiquement des développements. Ainsi, je consacre 5000 \$ à l'achat d'une ferme, ou d'animaux, ou de semence, ou d'arbres, ou de machinerie. Avec du travail intelligent, je ferai ces choses en produire d'autres.

Le 5000 \$ a été un placement. De lui-même il n'a rien produit; mais grâce à ce 5000 \$, j'ai pu me procurer des choses qui ont produit.

Supposons que je n'avais pas ce 5000 \$. Mais mon voisin l'avait et n'en avait pas besoin pour d'ici quelques semaines. Il me l'a prêté. Je crois qu'il sera convenable pour moi de lui marquer ma reconnaissance en lui passant une petite partie des produits que j'obtiens grâce au capital producteur que j'ai ainsi pu me procurer.

C'est mon travail qui a rendu son capital profitable, oui. Mais ce capital lui-même représente du

travail accumulé. Nous sommes donc deux, dont les activités, passées pour lui, présentes pour moi, font surgir de la production. Le fait pour lui d'avoir attendu à tirer sur la production du pays en récompense de son travail, m'a permis à moi d'obtenir des moyens de production que je n'aurais pas eus sans cela.

Nous pouvons donc nous diviser les fruits de cette collaboration. La production due au capital est à déterminer, par entente et par l'équité.

Ce que mon prêteur va retirer dans ce cas est, à proprement parler, un dividende (nous avons divisé les fruits).

Le dividende est parfaitement justifiable, lorsqu'il y a production fructueuse.

* * *

Ce n'est pas tout à fait l'idée qu'on attache généralement au mot «intérêt». L'intérêt est une réclamation faite par l'argent, en fonction du temps seulement, et indépendamment des résultats du prêt.

Voici 1000 \$. Je les place dans des obligations fédérales, provinciales ou municipales. S'il s'agit d'obligations à 10%, je devrai toucher 100 \$ d'intérêt tous les ans, aussi vrai que la terre a fait une fois le tour du soleil pendant ce temps-là. Même si le capital est engouffré sans aucun profit, il me faut mon 100 \$. Cela, c'est l'intérêt.

Nous ne voyons rien qui justifie cette réclamation, sauf l'habitude reçue. Elle ne repose sur aucun principe. Donc: dividende, oui, parce que c'est subordonné à une croissance de la production. Intérêt, en soi, non, parce que c'est dissocié des réalités, c'est basé sur la fausse idée d'une gestation naturelle et périodique de l'argent.

Placements indirects

Dans la pratique, celui qui apporte son argent à la banque le place indirectement dans l'industrie productive. Les banquiers sont des prêteurs de profession, et le déposant leur passe son argent, parce qu'ils sont mieux que lui capables de le faire fructifier, sans qu'il ait à s'en occuper.

Le petit intérêt que le banquier inscrit au crédit du déposant de temps en temps, même à taux fixe, est en réalité un dividende, une partie des revenus que le banquier, avec le concours d'emprunteurs, a obtenus d'activités productrices.

Placements anonymes

En passant, disons un mot de la moralité des placements. Bien des gens ne se préoccupent aucunement de l'utilité ou de la nocivité des activités que leur argent va financer. Dès lors que ça rapporte, disent-ils, c'est bon. Et plus ça rapporte, meilleur est le placement. Un païen ne raisonnerait pas autrement.

Si le propriétaire d'une maison n'a pas le droit de la louer pour un bordel, alors que ce serait bien payant, le propriétaire d'épargne n'a pas plus le droit de les placer dans des entreprises qui ruinent les âmes, même si elles remplissent des poches.

Il serait d'ailleurs bien préférable que le bailleur de fonds et l'entrepreneur fussent moins dissociés. L'industrie moins grosse d'autrefois était beaucoup plus saine: le financier et l'entrepreneur étaient la même personne. Le marchand du coin est encore dans le même cas. Pas le magasin à chaînes. La coopérative, l'association de personnes, gardent la relation entre l'usage de l'argent et son propriétaire, et ont l'avantage de permettre des entreprises qui dépassent les ressources d'une seule personne.

L'accroissement de l'argent

A la question du début: L'argent doit-il réclamer de l'intérêt? nous sommes donc portés à répondre: L'argent peut réclamer des dividendes lorsqu'il y a fruits. Autrement, non.

(suite en page 13)

Si les contrats sont faits autrement, si le cultivateur doit rembourser des intérêts même quand ses récoltes sont manquées, si les fermiers de l'Ouest doivent honorer des engagements à 7% alors que les financiers qui mènent le monde causent la baisse des prix au tiers de ce qu'ils étaient, cela ne change rien au principe. Cela prouve tout simplement qu'on a substitué l'artifice à la réalité.

Mais si l'argent a droit à des dividendes, lorsqu'il y a augmentation de la production, encore est-il que cette augmentation de la production doit créer automatiquement une augmentation d'argent. Sinon, le dividende, tout en étant parfaitement dans l'ordre, devient impossible à satisfaire sans porter atteinte au public d'où on l'extrait.

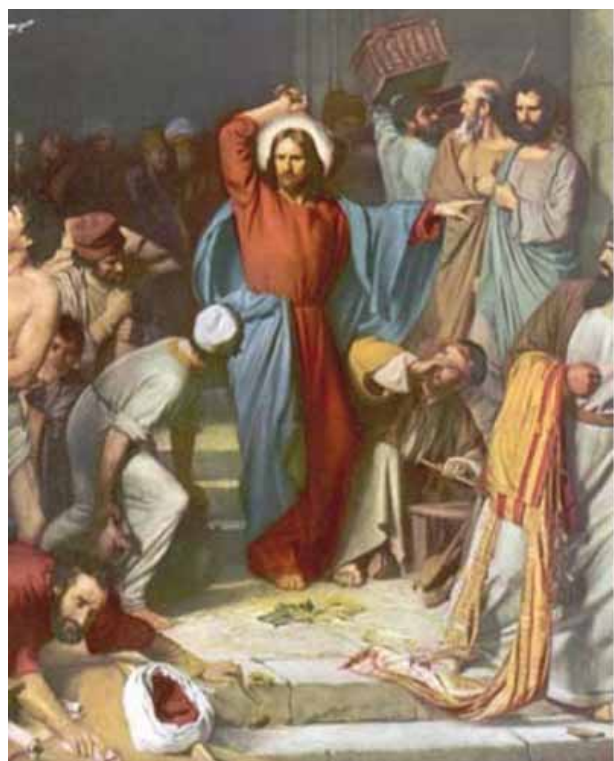
Je disais tantôt: Si, grâce aux 5000 \$ qui m'ont permis d'acheter des instruments aratoires j'ai augmenté ma production, le prêteur a droit à une partie de ces bons résultats. Très bien, et rien de plus facile si je lui passe une partie de ces produits accrus. Mais si c'est de l'argent qu'il faut lui passer, c'est une autre affaire. S'il n'y a pas dans le public accroissement d'argent, ma production accrue crée un problème: plus de biens offerts, pas plus d'argent en face. Je puis réussir à déplacer un autre vendeur, mais lui sera la victime.

On me dira que le 5000 \$ a dû contribuer à augmenter l'argent en circulation. Oui, mais je dois repomper le 5000 \$ plus ce que j'appelle dividende, ce que d'autres appellent intérêt.

Le problème n'est donc point réglé. Et dans notre système économique, il ne peut pas l'être. Pour que l'argent augmente, il faut que la banque, seule place où se crée l'augmentation, en prête quelque part; et en le prêtant, elle en exige un remboursement également accru. Le problème fait boule de neige.

Le système du Crédit Social réglerait le cas, comme bien d'autres cas d'ailleurs. Le dividende est une chose légitime, normale, logique. Mais le système actuel ne permet pas de le servir sans que ça fasse mal quelque part.

Notre-Seigneur chasse les changeurs d'argent du Temple



La seule fois dans l'Evangile où il est mentionné que Jésus fit usage de violence, c'est justement pour condamner cet intérêt exigé sur l'argent créé, lorsqu'il chassa les changeurs d'argent du Temple avec un fouet, et renversa leur table (tel que rapporté dans saint Matthieu 21, 12-13, et saint Marc 11, 15-19):

Il existait en ce temps-là une loi qui stipulait que la dîme ou taxe au temple de Jérusalem devait être payée par une pièce de monnaie spéciale, appelée «demi-shekel du sanctuaire», dont les changeurs d'argent s'étaient justement arrangés pour obtenir le monopole. Il y avait plusieurs sortes de pièces en ce temps-là, mais les gens devaient obtenir cette pièce spécifique pour payer leur dîme. De plus, les colombes et les animaux que les gens devaient acheter pour offrir en sacrifice ne pouvaient être achetés autrement que

par cette monnaie, que les changeurs d'argent échangeaient aux pèlerins, mais moyennant de deux à trois fois sa valeur réelle en temps normal. Jésus renversa leur table et leur dit: «**Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs.**»

L'enseignement de l'Église

La Bible contient plusieurs textes qui condamnent clairement le prêt à intérêt. Par ailleurs, plus de 300 ans avant Jésus-Christ, le grand philosophe grec Aristote condamnait lui aussi le prêt à intérêt, faisant remarquer que l'argent, n'étant pas une chose vivante, ne pouvait donner naissance à d'autre argent: «L'argent ne fait pas de petits», dit-il. De plus, les Pères de l'Église, depuis les temps les plus anciens, ont toujours dénoncé sans équivoque l'usure. Saint Thomas d'Aquin, dans sa Somme Théologique (2-2, question 78), résume l'enseignement de l'Église sur le prêt à intérêt:

«Il est écrit dans le livre de l'Exode (22, 24): «**Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne seras point à son égard comme un créancier, tu ne l'accableras pas d'intérêts.**» Recevoir un intérêt pour l'usage de l'argent prêté est de soi injuste, car c'est faire payer ce qui n'existe pas; ce qui constitue évidemment une inégalité contraire à la justice... c'est en quoi consiste l'usure. Et comme l'on est tenu de restituer les biens acquis injustement, de même l'on est tenu de restituer l'argent reçu à titre d'intérêt.»



Saint Thomas d'Aquin

En réponse au texte de l'Evangile sur la parabole des talents (Matthieu 25, 14-30 et Luc 19, 12-27), qui, à première vue, semble justifier l'intérêt («Serviteur mauvais... tu aurais dû placer mon argent à la banque, et à mon retour, j'aurais retiré mon argent avec les intérêts»), saint Thomas d'Aquin écrit:

«Les intérêts dont parle l'Evangile doivent s'entendre dans un sens métaphorique; ils désignent le surcroît de biens spirituels exigé par Dieu, qui veut que nous fassions toujours un meilleur usage des biens qu'il nous a confiés, mais c'est pour notre avantage et non pour le sien.»

Ce texte de l'Evangile ne peut donc pas justifier l'intérêt puisque, dit saint Thomas, «on ne peut fonder un argument sur des expressions métaphoriques».

Un autre texte causant difficulté est celui de Deutéronome 23, 20-21: «Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt, ni pour un prêt d'argent, ni pour du grain, ni pour autre chose. Tu ne pourras recevoir d'intérêt que d'un étranger». Saint Thomas explique:

«Il était interdit aux Juifs de toucher un intérêt de la part de «leurs frères», c'est-à-dire des autres Juifs; ce qui donne à entendre que percevoir l'intérêt d'un prêt, de quelque homme qu'on le reçoive, est mal, absolument parlant. Nous devons, en effet, regarder tout homme «comme notre prochain et notre frère» surtout d'après la loi évangélique qui doit régir l'humanité. Aussi le Psalmiste, parlant du juste, dit-il sans restriction: «Il ne prête pas son argent à intérêt» (14, 4), et Ezéchiel (18, 17): «Il ne pratique pas l'usure, et ne prend pas d'intérêts.»

Si les Juifs étaient autorisés à recevoir un intérêt de la part des étrangers, dit saint Thomas, c'était une tolérance pour éviter un plus grand mal, de peur qu'ils ne percussent des intérêts sur les Juifs eux-mêmes, adorateurs du vrai Dieu. Saint Ambroise, commentant le même texte («tu pourras prêter à intérêt aux étrangers»), voit dans le mot «étrangers» le sens d'«ennemis» et conclut: «A celui auquel tu désires légitimement nuire, à celui contre lequel tu prends justement les armes, à celui-là tu peux à bon droit prendre des intérêts.»

Saint Ambroise dit aussi: «Qu'est-ce que le prêt à intérêt, sinon tuer un homme?»

Saint Jean Chrysostome: «Rien n'est plus honteux, ni plus cruel que l'usure.»

Saint Léon: «C'est une avarice injuste et insolente que celle qui se flatte de rendre service au prochain alors qu'elle le trompe... Celui-là jouira du repos éternel qui entre autres règles d'une conduite pieuse n'aura pas prêté son argent à usure... tandis que celui qui s'enrichit au détriment d'autrui, mérite en retour la peine éternelle.»

En 1311, au Concile de Vienne, le pape Clément V déclarait nulle et vaine toute la législation civile en faveur de l'usure, et «si quelqu'un tombe dans cette erreur d'oser audacieusement affirmer que ce n'est pas un péché que de faire l'usure, nous décrétons qu'il sera puni comme hérétique et nous ordonnons à tous les ordinaires et inquisiteurs de procéder vigoureusement contre tous ceux qui seront soupçonnés de cette hérésie.»

Vix Pervenit

Le 1er novembre 1745, le pape Benoît XIV publiait l'encyclique *Vix Pervenit*, adressée aux évêques italiens, au sujet des contrats, où l'usure, ou prêt à intérêt, est clairement condamnée. Le 29 juillet 1836, le pape Grégoire XVI étendait cette encyclique à l'Église universelle. Il y est écrit:



Benoît XIV

«L'espèce de péché qu'on appelle usure, et qui réside dans le contrat de prêt, consiste en ce qu'une personne, s'autorisant du prêt même, qui par sa nature demande qu'on rende seulement autant qu'on a reçu, exige qu'on lui rende plus qu'on a reçu et soutient conséquemment qu'il lui est dû, en plus du capital, quelque profit, en considération du prêt même. C'est pour cette raison que tout profit de cette sorte qui excède le capital est illicite et usuraire.»

«Et certes, pour ne pas encourir cette note infamante, il ne servirait à rien de dire que ce profit n'est pas excessif, mais modéré; qu'il n'est pas grand, mais petit... En effet, la loi du prêt a nécessairement pour objet l'égalité entre ce qui a été donné et ce qui a été rendu... Par conséquent, si une personne quelconque reçoit plus qu'elle n'a donné, elle sera tenue à restituer pour satisfaire au devoir que lui impose la justice dite commutative...»

En 1891, le pape Léon XIII écrivait dans son encyclique *Rerum Novarum*: «Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Église, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain, et d'une insatiable cupidité...»

L'enseignement de l'Église sur le sujet est donc très clair, mais, comme le disait Louis Even précédemment, «malgré tout l'enseignement chrétien dans le sens contraire (que l'argent doit produire de l'intérêt), la pratique a fait tellement de chemin que, pour ne pas perdre dans la concurrence endiablée autour de la fécondité de l'argent, tout le monde aujourd'hui doit se conduire comme s'il était naturel pour l'argent de faire des petits. L'Église n'a pas rescindé ses vieilles lois, mais il lui est devenu impossible d'en exiger l'application.»

A ce sujet, il est intéressant de considérer l'expérience récente des banques islamiques: le Coran — le livre saint des musulmans — condamne l'usure, tout comme la Bible des chrétiens. Mais les musulmans ont pris ces paroles au sérieux, et ont établi, depuis 1979, un système bancaire en accord avec les règles du Coran: les banques prêtent sans intérêt, et au lieu de payer des intérêts aux déposants, elles les associent aux projets dans lesquels elles investissent: si ces projets font des profits, les banques partagent ces profits avec leurs déposants. Ce n'est pas encore tout à fait le Crédit Social, mais au moins, c'est une tentative plus qu'honorable de mettre le système bancaire en accord avec les lois morales. Qu'est-ce qui empêche les chrétiens de faire la même chose?

Alain Pilote



Spe Salvi – Sauvés par l'espérance

Deuxième partie

Dans le *Vers Demain* précédent, nous avons publié la première partie de l'encyclique «*Spe Salvi*» de Benoît XVI. Après avoir expliqué le vrai sens de l'espérance chrétienne, le Saint-Père explique, dans cette deuxième partie, comment cette idée d'espérance a été transformée par les philosophes modernes pour la vider de toute référence à la foi chrétienne et à la vie après la mort, pour lui donner un faux sens purement terrestre et matérialiste:

L'espérance devient foi dans le progrès

Comment l'idée que le message de Jésus est strictement individualiste et qu'il s'adresse seulement à l'individu a-t-elle pu se développer? Comment est-on arrivé à interpréter le «salut de l'âme» comme une fuite devant la responsabilité pour l'ensemble et à considérer par conséquent que le programme du christianisme est la recherche égoïste du salut qui se refuse au service des autres?

Pour trouver une réponse à ces interrogations, nous devons jeter un regard sur les composantes fondamentales des temps modernes. Elles apparaissent avec une clarté particulière chez Francis Bacon (*un philosophe anglais mort en 1616*). (...)



Francis Bacon

Ainsi, l'espérance reçoit également chez Bacon une forme nouvelle. Elle s'appelle désormais foi dans le progrès. Pour Bacon en effet, il est clair que les découvertes et les inventions tout juste lancées sont seulement un début, que, grâce à la synergie des sciences et des pratiques, s'en-suivront des découvertes totalement nouvelles et qu'émergera un monde totalement nouveau, le règne de l'homme. C'est ainsi qu'il a aussi présenté une vision des inventions prévisibles – jusqu'à l'avion et au sous-marin. Au cours du développement ultérieur de l'idéologie du progrès, la joie pour les avancées visibles des potentialités humaines demeure une constante confirmation de la foi dans le progrès comme tel.

Dans le même temps, deux catégories sont toujours davantage au centre de l'idée de progrès: la raison et la liberté. Le progrès est surtout un progrès dans la domination croissante de la raison et cette raison est considérée clairement comme un pouvoir du bien et pour le bien. Le progrès est le dépassement de toutes les dépendances – il est progrès vers la liberté parfaite. La liberté aussi est perçue seulement comme une promesse, dans laquelle l'homme va vers sa plénitude. Dans les deux concepts – liberté et raison – est présent un aspect politique. En effet, le règne de la raison est attendu comme la nouvelle condition de l'humanité devenue totalement libre.

Raison et liberté semblent garantir par elles-mêmes, en vertu de leur bonté intrinsèque, une nouvelle communauté humaine parfaite. Néanmoins, dans les deux concepts-clé de «raison» et de «liberté», la pensée est aussi tacitement toujours en opposition avec les liens de la foi et de l'Église comme avec les liens des systèmes d'État d'alors. Les deux concepts portent donc en eux un potentiel révolutionnaire d'une force explosive énorme.

Nous devons brièvement jeter un regard sur les deux étapes essentielles de la concrétisation politique de cette espérance, parce qu'elles sont d'une grande importance pour le chemin de l'espérance chrétienne, pour sa compréhension et pour sa persistance.

Il y a avant tout la Révolution française comme tentative d'instaurer la domination de la raison et de la liberté, maintenant aussi de manière politiquement réelle. L'Europe de l'illuminisme, dans un premier temps, s'est tournée avec fascination

vers ces événements, mais face à leurs développements, elle a dû ensuite réfléchir de manière renouvelée sur la raison et la liberté.

En 1792, Emmanuel Kant écrit son œuvre «La victoire du principe du bien sur le principe mauvais et la constitution d'un règne de Dieu sur la terre». Il y écrit: «Le passage progressif de la foi d'Église à l'autorité unique de la pure foi religieuse est l'approche du royaume de Dieu». Il nous dit aussi que les révolutions peuvent accélérer les temps de ce passage de la foi d'Église à la foi rationnelle.



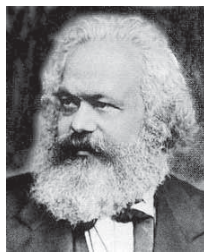
Emmanuel Kant

Le «règne de Dieu», dont Jésus avait parlé, a reçu là une nouvelle définition et a aussi pris une nouvelle présence; il existe, pour ainsi dire, une nouvelle «attente immédiate»: le «règne de Dieu» arrive là où la foi d'Église est dépassée et remplacée par la «foi religieuse», à savoir par la simple foi rationnelle. (...)

Le dix-neuvième siècle ne renia pas sa foi dans le progrès comme forme de l'espérance humaine et il continua à considérer la raison et la liberté comme des étoiles-guide à suivre sur le chemin de l'espérance. Les avancées toujours plus rapides du développement technique et l'industrialisation qui lui est liée ont cependant bien vite créé une situation sociale totalement nouvelle: il s'est formé la classe des ouvriers de l'industrie et ce que l'on appelle le «prolétariat industriel», dont les terribles conditions de vie ont été illustrées de manière bouleversante par Friedrich Engels, en 1845.

La révolution de Karl Marx

Après la révolution bourgeoise de 1789, l'heure d'une nouvelle révolution avait sonné, la révolution prolétarienne: le progrès ne pouvait pas simplement avancer de manière linéaire, à petits pas. Il fallait un saut révolutionnaire. Karl Marx recueillit cette aspiration du moment et, avec un langage et une pensée vigoureux, il chercha à lancer ce grand pas nouveau et, comme il le considérait, définitif de l'histoire vers le salut – vers ce que Kant avait qualifié de «règne de Dieu». Une fois que la vérité de l'au-delà se serait dissipé, il se serait agi désormais d'établir la vérité de l'en deçà. (...)



Karl Marx

Mais avec sa victoire, l'erreur fondamentale de Marx a aussi été rendue évidente. Il a indiqué avec exactitude comment réaliser le renversement. Mais il ne nous a pas dit comment les choses auraient dû se dérouler après.

Il supposait simplement que, avec l'expropriation de la classe dominante, avec la chute du pouvoir politique et avec la socialisation des moyens de production, se serait réalisée la Nouvelle Jérusalem: alors, toutes les contradictions auraient en effet été annulées, l'homme et le monde auraient finalement vu clair en eux-mêmes. Alors tout aurait pu procéder de soi-même sur la voie droite, parce que tout aurait appartenu à tous et que tous auraient voulu le meilleur les uns pour les autres. Ainsi, après la révolution réussie, Lénine dut se rendre compte que, dans les écrits du maître, il ne se trouvait aucune indication sur la façon de procéder. (...)

La véritable erreur de Marx est le matérialisme: en effet, l'homme n'est pas seulement le produit de conditions économiques, et il n'est pas possible de le guérir uniquement de l'extérieur, créant des conditions économiques favorables. (...)

Avant tout, il faut se demander: que signifie vraiment «le progrès»; que promet-il et que ne promet-il pas? (...) L'ambiguïté du progrès est rendue évidente. Sans aucun doute, le progrès

offre de nouvelles possibilités pour le bien, mais il ouvre aussi des possibilités abyssales de mal – possibilités qui n'existaient pas auparavant. Nous sommes tous devenus témoins de ce que le progrès, lorsqu'il est entre de mauvaises mains, peut devenir, et qu'il est devenu, de fait, un progrès terrible dans le mal. Si au progrès technique ne correspond pas un progrès dans la formation éthique de l'homme, dans la croissance de l'homme intérieur (cf. Ep 3, 16; 2 Co 4, 16), alors ce n'est pas un progrès, mais une menace pour l'homme et pour le monde.

La raison a besoin de la foi

En ce qui concerne les deux grands thèmes «raison» et «liberté», les questions qui leur sont liées ne peuvent être ici que signalées. Oui, la raison est le grand don de Dieu à l'homme, et la victoire de la raison sur l'irrationalité est aussi un but de la foi chrétienne. Mais quand la raison domine-t-elle vraiment? Quand s'est-elle détachée de Dieu? Quand est-elle devenue aveugle pour Dieu? La raison du pouvoir et du faire est-elle déjà la raison intégrale? Si, pour être progrès, le progrès a besoin de la croissance morale de l'humanité, alors la raison du pouvoir et du faire doit pareillement, de manière urgente, être intégrée, grâce à l'ouverture de la raison, aux forces salvifiques de la foi, au discernement entre bien et mal.

C'est ainsi seulement qu'elle devient une raison vraiment humaine. Elle devient humaine seulement si elle est en mesure d'indiquer la route à la volonté, et elle n'est capable de cela que si elle regarde au delà d'elle-même. (...) Exprimons-le maintenant de manière très simple: l'homme a besoin de Dieu, autrement, il reste privé d'espérance. Étant donné les développements de l'ère moderne, l'affirmation de saint Paul citée au début (Ep 2, 12) se révèle très réaliste et tout simplement vraie. Il n'y a cependant pas de doute qu'un «règne de Dieu» réalisé sans Dieu – donc un règne de l'homme seul – finit inévitablement avec «l'issue perverse» de toutes les choses: nous l'avons vu et nous le voyons toujours de nouveau. (...)

L'homme est racheté par l'amour

La condition droite des choses humaines, le bien-être moral du monde, ne peuvent jamais être garantis simplement par des structures, quelle que soit leur validité. De telles structures sont non seulement importantes, mais nécessaires; néanmoins, elles ne peuvent pas et ne doivent pas mettre hors jeu la liberté de l'homme. (...) Autrement dit: les bonnes structures aident, mais, à elles seules, elles ne suffisent pas. L'homme ne peut jamais être racheté simplement de l'extérieur.

Francis Bacon et les adeptes du courant de pensée de l'ère moderne qu'il a inspiré, en considérant que l'homme serait racheté par la science, se trompaient. Par une telle attente, on demande trop à la science; cette sorte d'espérance est fallacieuse. La science peut contribuer beaucoup à l'humanisation du monde et de l'humanité. Cependant, elle peut aussi détruire l'homme et le monde, si elle n'est pas orientée par des forces qui se trouvent hors d'elle. (...)

Ce n'est pas la science qui rachète l'homme. L'homme est racheté par l'amour. (...) L'être humain a besoin de l'amour inconditionnel. Il a besoin de la certitude qui lui fait dire: «Ni la mort ni la vie, ni les esprits ni les puissances, ni le présent ni l'avenir, ni les astres, ni les cieus, ni les abîmes, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus Christ» (Rm 8, 38-39).

Si cet amour absolu existe, avec une certitude absolue, alors – et seulement alors – l'homme est «racheté», quel que soit ce qui lui arrive dans un cas particulier. C'est ce que l'on entend lorsque

(suite en page 15)

l'on dit: Jésus Christ nous a «rachetés». Par lui nous sommes devenus certains de Dieu – d'un Dieu qui ne constitue pas une lointaine «cause première» du monde – parce que son Fils unique s'est fait homme et de lui chacun peut dire: «Ma vie aujourd'hui dans la condition humaine, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi» (Ga 2, 20).

En ce sens, il est vrai que celui qui ne connaît pas Dieu, tout en pouvant avoir de multiples espérances, est dans le fond sans espérance, sans la grande espérance qui soutient toute l'existence (cf. Ep 2, 12). La vraie, la grande espérance de l'homme, qui résiste malgré toutes les désillusions, ce peut être seulement Dieu – le Dieu qui nous a aimés et qui nous aime toujours «jusqu'au bout», «jusqu'à ce que tout soit accompli» (cf. Jn 13, 1 et 19, 30). Celui qui est touché par l'amour commence à comprendre ce qui serait précisément «vie». Il commence à comprendre ce que veut dire la parole d'espérance que nous avons rencontrée dans le rite du Baptême: de la foi j'attends la «vie éternelle» – la vie véritable qui, totalement et sans menaces, est, dans toute sa plénitude, simplement la vie.

Jésus, qui a dit de lui-même être venu pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons en plénitude, en abondance (cf. Jn 10, 10), nous a aussi expliqué ce que signifie «la vie»: «La vie éternelle, c'est de te connaître, toi le seul Dieu, le vrai Dieu, et de connaître celui que tu as envoyé, Jésus Christ» (Jn 17, 3). La vie dans le sens véritable, on ne l'a pas en soi, de soi tout seul et pas même seulement par soi: elle est une relation. Et la vie dans sa totalité est relation avec Celui qui est la source de la vie. Si nous sommes en relation avec Celui qui ne meurt pas, qui est Lui-même la Vie et l'Amour, alors nous sommes dans la vie. Alors «nous vivons». (...)

L'amour de Dieu et du prochain

La relation avec Dieu s'établit par la communion avec Jésus – seuls et avec nos seules possibilités nous n'y arrivons pas. La relation avec Jésus, cependant, est une relation avec Celui qui s'est donné lui-même en rançon pour nous tous (cf. 1 Tm 2, 6). Le fait d'être en communion avec Jésus Christ nous implique dans son être «pour tous», il en fait notre façon d'être. Il nous engage pour les autres, mais c'est seulement dans la communion avec Lui qu'il nous devient possible d'être vraiment pour les autres, pour l'ensemble.

Je voudrais, dans ce contexte, citer le grand docteur grec de l'Église, saint Maxime le Confesseur (mort en 662), qui tout d'abord exhorte à ne rien placer avant la connaissance et l'amour de Dieu, mais qui ensuite arrive aussitôt à des applications très pratiques: «Qui aime Dieu aime aussi son prochain sans réserve. Bien incapable de garder ses richesses, il les dispense comme Dieu, fournissant à chacun ce dont il a besoin». De l'amour envers Dieu découle la participation à la justice et à la bonté de Dieu envers autrui; aimer Dieu demande la liberté intérieure face à toute possession et à toutes les choses matérielles: l'amour de Dieu se révèle dans la responsabilité envers autrui. (...)

Dieu est notre espérance

Nous avons besoin des espérances – des plus petites ou des plus grandes – qui, au jour le jour, nous maintiennent en chemin. Mais sans la grande espérance, qui doit dépasser tout le reste, elles ne suffisent pas. Cette grande espérance ne peut être que Dieu seul, qui embrasse l'univers et qui peut nous proposer et nous donner ce que, seuls, nous ne pouvons atteindre.



Précisément, le fait d'être gratifié d'un don fait partie de l'espérance. Dieu est le fondement de l'espérance – non pas n'importe quel dieu, mais le Dieu qui possède un visage humain et qui nous a aimés jusqu'au bout – chacun individuellement et l'humanité tout entière. Son Règne n'est pas un au-delà imaginaire, placé dans

un avenir qui ne se réalise jamais; son règne est présent là où il est aimé et où son amour nous atteint. Seul son amour nous donne la possibilité de persévérer avec sobriété jour après jour, sans perdre l'élan de l'espérance, dans un monde qui, par nature, est imparfait.

Et, en même temps, son amour est pour nous la garantie qu'existe ce que nous pressentons vaguement et que, cependant, nous attendons au plus profond de nous-mêmes: la vie qui est «vraiment» vie. Cherchons maintenant à concrétiser cette idée dans une dernière partie, en portant notre attention sur quelques «lieux» d'apprentissage pratique et d'exercice de l'espérance.

La prière comme école de l'espérance

Un premier lieu essentiel d'apprentissage de l'espérance est la prière. Si personne ne m'écoute plus, Dieu m'écoute encore. Si je ne peux plus parler avec personne, si je ne peux plus invoquer personne – je peux toujours parler à Dieu. S'il n'y a plus personne qui peut m'aider – là où il s'agit d'une nécessité ou d'une attente qui dépasse la capacité humaine d'espérer, Lui peut m'aider.

Si je suis relégué dans une extrême solitude...; celui qui prie n'est jamais totalement seul. De ses treize années de prison, dont neuf en isolement, l'inoubliable **Cardinal Nguyễn Van Thuan** (photo) nous a laissé un précieux petit livre: *Prières d'espérance*. Durant treize années de prison, dans une situation de désespoir apparemment total, l'écoute de Dieu, le fait de pouvoir lui parler, deviennent pour lui une force croissante d'espérance qui, après sa libération, lui a permis de devenir pour les hommes, dans le monde entier, un témoin de l'espérance – de la grande espérance qui ne passe pas, même dans les nuits de la solitude.



De façon très belle, Augustin a illustré la relation profonde entre prière et espérance dans une homélie sur la Première lettre de Jean. Il définit la prière comme un exercice du désir. L'homme a été créé pour une grande réalité – pour Dieu lui-même, pour être rempli de Lui. Mais son cœur est trop étroit pour la grande réalité qui lui est assignée. Il doit être élargi. «C'est ainsi que Dieu, en faisant attendre, élargit le désir; en faisant désirer, il élargit l'âme; en l'élargissant, il augmente sa capacité de recevoir». (...)

En effet, c'est uniquement en devenant fils de Dieu, que nous pouvons être avec notre Père commun. Prier ne signifie pas sortir de l'histoire et se retirer dans l'espace privé de son propre bonheur. La façon juste de prier est un processus de purification intérieure qui nous rend capables de Dieu et de la sorte capables aussi des hommes. Dans la prière, l'homme doit apprendre ce qu'il peut vraiment demander à Dieu – ce qui est aussi digne de Dieu. Il doit apprendre qu'on ne peut pas prier contre autrui. Il doit apprendre qu'on ne peut pas demander des choses superficielles et commodes que l'on désire dans l'instant – la fausse petite espérance qui le conduit loin de Dieu. Il doit purifier ses désirs et ses espérances. Il doit se libérer des mensonges secrets par lesquels il se trompe lui-même: Dieu les scrute, et la confrontation avec Dieu oblige l'homme à les reconnaître lui aussi. «Qui peut discerner ses erreurs? Purifie-moi de celles qui m'échappent», prie le Psalmiste (18 [19], 13).

Comment doit-on prier

Afin que la prière développe cette force purificatrice, elle doit, d'une part, être très personnelle, une confrontation de mon moi avec Dieu, avec le Dieu vivant. D'autre part, cependant, elle doit toujours être à nouveau guidée et éclairée par les grandes prières de l'Église et des saints, par la prière liturgique, dans laquelle le Seigneur nous enseigne continuellement à prier de façon juste. Dans son livre d'Exercices spirituels, le Cardinal Nguyễn Van Thuan a raconté comment dans sa vie il y avait eu de longues périodes d'incapacité à prier et comment il s'était accroché aux paroles de la prière de l'Église: au Notre Père, à l'Ave Maria et aux prières de la liturgie.

Dans la prière, il doit toujours y avoir une association entre prière publique et prière personnelle. Ainsi nous pouvons parler à Dieu, ainsi Dieu nous parle. De cette façon se réalisent en nous les purifications grâce auxquelles nous devenons capables de Dieu et aptes au service des hommes. Ainsi, nous devenons capables de la grande espérance et nous devenons ministres de l'espérance pour les autres: l'espérance dans le sens chrétien est toujours aussi espérance pour les autres. Et elle est une espérance active, par laquelle nous luttons pour que les choses n'aillent pas vers «une issue perverse». Elle est aussi une espérance active dans le sens que nous maintenons le monde ouvert à Dieu. C'est seulement dans cette perspective qu'elle demeure également une espérance véritablement humaine.

Agir et souffrir comme lieux d'apprentissage de l'espérance

Tout agir sérieux et droit de l'homme est espérance en acte. Il l'est avant tout dans le sens où nous cherchons, de ce fait, à poursuivre nos espérances, les plus petites ou les plus grandes: régler telle ou telle tâche qui pour la suite du chemin de notre vie est importante; par notre engagement, apporter notre contribution afin que le monde devienne un peu plus lumineux et un peu plus humain, et qu'ainsi les portes s'ouvrent sur l'avenir.

Mais l'engagement quotidien pour la continuation de notre vie et pour l'avenir de l'ensemble nous épuise ou se change en fanatisme si nous ne sommes pas éclairés par la lumière d'une espérance plus grande, qui ne peut être détruite ni par des échecs dans les petites choses ni par l'effondrement dans des affaires de portée historique. Si nous ne pouvons espérer plus que ce qui est effectivement accessible d'une fois sur l'autre ni plus que ce qu'on peut espérer des autorités politiques et économiques, notre vie se réduit bien vite à être privée d'espérance.

Il est important de savoir ceci: je peux toujours encore espérer, même si apparemment pour ma vie ou pour le moment historique que je suis en train de vivre, je n'ai plus rien à espérer. Seule la grande espérance-certitude que, malgré tous les échecs, ma vie personnelle et l'histoire dans son ensemble sont gardées dans le pouvoir indestructible de l'Amour et qui, grâce à lui, ont pour lui un sens et une importance, seule une telle espérance peut dans ce cas donner encore le courage d'agir et de poursuivre.

Assurément, nous ne pouvons pas «construire» le règne de Dieu de nos propres forces – ce que nous construisons demeure toujours le règne de l'homme avec toutes les limites qui sont propres à la nature humaine. Le règne de Dieu est un don, et c'est pourquoi justement il est grand et beau, et il constitue la réponse à l'espérance.

La souffrance fait partie de l'existence

Comme l'agir, la souffrance fait aussi partie de l'existence humaine. Elle découle, d'une part, de notre finitude et, de l'autre, de la somme de fautes qui, au cours de l'histoire, s'est accumulée et qui encore aujourd'hui grandit sans cesse. Il faut certainement faire tout ce qui est possible pour atténuer la souffrance: empêcher, dans la mesure où cela est possible, la souffrance des innocents; calmer les douleurs; aider à surmonter les souffrances psychiques. Autant de devoirs aussi bien de la justice que de l'amour qui rentrent dans les exigences fondamentales de l'existence chrétienne et de toute vie vraiment humaine.

Dans la lutte contre la douleur physique, on a réussi à faire de grands progrès; la souffrance des innocents et aussi les souffrances psychiques ont plutôt augmenté au cours des dernières décennies. Oui, nous devons tout faire pour surmonter la souffrance, mais l'éliminer complètement du monde n'est pas dans nos possibilités – simplement parce que nous ne pouvons pas nous extraire de notre finitude et parce qu'aucun de nous n'est en mesure d'éliminer le pouvoir du mal, de la faute, qui – nous le voyons – est continuellement source de souffrance. **Dieu seul pourrait le réaliser: seul un Dieu qui entre personnellement dans l'histoire en se faisant homme et qui y souffre.**

Benoît XVI

(suite et fin au prochain numéro)

L'Oeuvre de Vers Demain et des Pèlerins de saint Michel

De l'Abbé Jean-Romain Nioka, du Congo, en visite à la Maison Saint-Michel

Pendant le mois de février, à la Maison Saint-Michel, nous avons eu la joie d'accueillir, pour la première fois, M. l'abbé Jean-Romain Nioka, de la République Démocratique du Congo. Conduit providentiellement à Rougemont, il a compris l'importance de la grande mission des Pèlerins de saint Michel, comme le démontre sa conférence donnée le 23 février 2008, lors de notre réunion mensuelle à la Maison de l'Immaculée, de Rougemont. Voici de larges extraits de son formidable exposé:

M. l'abbé Jean-Romain Nioka

J'ai été ordonné prêtre le 15 février 1987. Donc, le 15 février dernier, j'avais la joie de fêter les 21 ans de ma vie sacerdotale dans cette communauté (des Pèlerins de saint Michel). Cela m'a fait un grand plaisir.

Je parlerai de trois points: le premier point ce sera sur cette phrase qui est à l'entrée de la Maison Saint-Michel où on a écrit: «Nous voulons faire de vous des saints». Et je crois que si on vous a invités ici entre autres, c'est pour faire de vous des saints. Sinon je ne vois pas la raison fondée de votre présence ici.

Au deuxième point, je vais parler de la vie communautaire que j'ai découverte au sein de ces Pèlerins. Et enfin je parlerai de leur mission: ce sont des missionnaires laïcs.

En dernier lieu, (le troisième point) je dirai un petit mot sur Vers Demain.

«Je ferai de vous des saints»

Les premiers jours que l'on m'a emmené ici comme par hasard, arrivé à la réception, (à la Maison Saint-Michel), en tant que prêtre, j'ai été saisi par cette phrase: «Je ferai de vous des saints». Et c'était le deux février que je lisais cette phrase pour la première fois. Mais, maintenant, je la lis chaque jour, quand j'entre dans cette communauté.

... Nous sommes en train de lire sur le mur: «Bâtir le Royaume de l'Immaculée». Le Royaume de l'Immaculée, c'est le royaume sans tache, c'est le royaume sans péché, c'est le royaume de la Vierge Marie. Et être saint, c'est habiter ce royaume-là.

La notion de la sainteté invoque l'idée de la perfection, de la pureté, de la sainteté. Celui qui vit selon la loi de Dieu, c'est celui-là qui est saint. On ne peut définir la sainteté qu'en remontant à la source, c'est-à-dire à Dieu. Dieu, c'est la sainteté même. Dieu seul est saint. La sainteté de Dieu fait partie de son mystère. Elle implique toutes les perfections. Tout ce que Dieu possède de richesses et de vie, de puissances et de bontés. Tout est saint en Dieu. D'ailleurs, nous disons: Saint est son nom. Dieu est saint dans sa grandeur et dans sa puissance.

Nous disons et nous chantons parfois: Louez Dieu dans son Temple saint; louez Dieu au Ciel dans sa puissance; louez Dieu par ses actions éclatantes; louez Dieu selon sa grandeur. Dieu est saint dans tout ce qu'il est, dans tout ce qu'il fait, dans sa bonté, dans l'amour et dans son pardon. Ce Dieu est Dieu de tendresse. Ce Dieu est Dieu de compassion. Ce Dieu est Dieu de Miséricorde infinie.

Dieu veut être connu et honoré comme le seul Saint. Dieu est très jaloux. Il est très jaloux à tel point qu'il n'aime pas que nous puissions avoir d'autres dieux. Et pourtant, aujourd'hui, nous sommes en train de nous fabriquer nos propres dieux. Nous avons nos idoles: l'argent, pour certains c'est un dieu, c'est leur dieu. Au lieu de fonder leur espoir en ce Dieu, le Créateur, Dieu de bonté, Dieu de puissance, certains se sont créés des dieux d'argent, dieu des voitures, dieu des choses matérielles qui nous entourent. Et pourtant ces choses matérielles ne sont qu'éphémères, passagères. Et Dieu ne voudrait pas que nous puissions avoir à côté de nous d'autres dieux que lui. «Tu n'auras pas d'autres dieux que moi», dira-t-il.

Dieu nous donne un modèle de sainteté. Dieu, nous ne le voyons pas. Il est invisible mais il s'est rendu visible et comment et par qui? Par son Fils qu'il a envoyé parmi nous. A travers Jésus, le bon Dieu nous donne le modèle de sainteté. Dieu, dit-



on, est Amour et l'Amour de Dieu s'est manifesté en ceci: Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui. Jésus, c'est le Verbe incarné. «Jésus a pris toutes nos faiblesses, hormis le péché», nous dit saint Paul. Parce que Jésus en venant ici sur terre, il a pris notre condition humaine. Il a vécu comme nous, mais sauf dans le péché. Toute sa vie a été et est toujours pour tous les hommes de tous les temps, l'exemple de la perfection que Dieu attend de chacun de nous. D'où cette invitation de Jésus: «Soyez saints comme Moi votre Père, je suis saint» (S. Luc VI, 16).

Dieu qui nous aime tant, ne nous demande jamais l'impossible. Jamais notre Père qui nous aime ne peut nous demander ce qui est impossible. Nous pouvons parvenir à la sainteté, mais pas tout seuls. C'est seulement en nous laissant conduire en toute confiance par le seul Maître en sainteté: le Christ. C'est lui qui nous dit: «Sans moi, vous ne pouvez rien faire».

Sans Jésus, nous ne pouvons pas arriver à la sainteté, parce que lui, il est le chemin, c'est lui qui doit nous conduire. Comme quelqu'un ne peut pas se prétendre Pèlerin et faire de l'apostolat par lui-même. Le Pèlerin c'est quelqu'un qui est envoyé. Et nous aussi pour arriver vers la sainteté, nous devons être guidés par celui qui est la sainteté même, le Christ.

On dira, la sainteté c'est difficile. Mais le Seigneur Jésus nous dit plutôt qu'il ne peut jamais nous demander quelque chose qui est impossible. Donc la sainteté est possible. Ce ne sont pas des illusions. Mettons-nous sur les rails et nous arriverons à la sainteté. Dieu nous donne des moyens pour parvenir à la sainteté. ...

Les sacrements, canaux de grâces

Quels sont ces moyens pour arriver à la sainteté, pour bâtir le Royaume de l'Immaculée? Par les sacrements, Dieu nous communique sa grâce et le don de lui-même. Les sacrements sont les canaux de la grâce divine. C'est par les sacrements qu'on nous fait passer les grâces possibles pour arriver à la sainteté.

D'abord c'est par le Baptême. Nous pouvons naître de la vie divine par le Baptême. On est pécheur. Mais quand on reçoit le Baptême, on entre dans la famille des enfants de Dieu. A ce moment-là, on est saint. C'est seulement avec le temps (qu'il nous arrive de souiller) cette image de sainteté que nous portons le jour de notre Baptême. Nous allons retrouver cette sainteté par le sacrement de Pénitence et de Réconciliation.

Mais c'est dommage, aujourd'hui, les gens ne se confessent plus: «Ce n'est pas le temps, ce n'est pas ci». Pourtant nous, nous sommes chrétiens dans le Baptême. Mais il y a cette faiblesse humaine qui nous habite et qui fait que nous puissions tomber. Quand nous sommes malades aujourd'hui, nous courons chez le médecin pour que le médecin puisse guérir notre corps. Nous aussi quand nous tombons malades spiri-

tuellement dans notre vie chrétienne, on nous invite à aller nous confesser pour récupérer cette image de sainteté en nous.

Notre nourriture, l'Eucharistie

Un autre sacrement pour pouvoir bâtir le Royaume de l'Immaculée, c'est l'Eucharistie. L'Eucharistie nourrit nos âmes et les fait grandir en vue de la vie éternelle. Aujourd'hui nous venons de prendre le repas. Pourquoi? C'est pour redynamiser notre corps. Pour grandir dans la foi des enfants de Dieu — cette foi qui doit nous permettre parfois de déplacer les montagnes — nous devons nous nourrir non pas de pâtes, mais plutôt nous nourrir du Corps et du Sang du Christ. Notre nourriture est dans l'Eucharistie.

Le sacrement de Confirmation

Il y a aussi le Sacrement de Confirmation qui nous donne une force toute surnaturelle dans la vie quotidienne contre les forces du mal. On nous dit que nous sommes dans un monde de combat et d'ailleurs dans la prière du Notre Père le Seigneur nous dit: «Ne nous soumet pas à la tentation». Tout est tentation aujourd'hui. Mais le chrétien, c'est quelqu'un qui doit rester debout. Si nous ne sommes pas debout, les deux pieds bien équilibrés, nous allons tomber dans la tentation. Quelqu'un qui est confirmé, qui possède l'esprit de Dieu, c'est quelqu'un qui est debout. Quelle que soit la tempête, il va résister. Nous puisons cette force-là dans le sacrement de Confirmation.

Il y a le sacrement de l'Ordre que moi j'ai reçu en tant que prêtre. Parmi vous, il y en a qui sont mariés dans le sacrement de Mariage. (Il y a) le Sacrement des malades aussi. Les sacrements répondent aux besoins particuliers de telles ou telles circonstances de notre vie et nous donnent les grâces appropriées. Chaque Sacrement est très important dans notre vie. Ça nous aide vraiment à vivre le Royaume de l'Immaculée.

Notre Mère, l'Église

Dieu nous donne une Mère, l'Église, chargée de nous sanctifier par l'Esprit-Saint. La mission de l'Église est de sanctifier les hommes. Nous sommes dans une Église. L'Église, c'est la famille des enfants de Dieu. C'est cette famille que nous constituons et c'est de cette famille dont fait partie la communauté de saint Michel.

Tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu sont appelés fils de Dieu (Romains). Les mamans ont la charge dans le foyer de garder les enfants. Et nous, le Seigneur nous a confiés à cette Maman qu'est l'Église, à cette Maman qu'est la Vierge Marie qui doit nous garder.

Enfin, tous nous sommes appelés à la sainteté. Ne nous trompons pas, l'appel à la plénitude chrétienne, à la perfection de la charité, s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur rang et leur état. Tous sont appelés à la sainteté. «Soyez parfaits comme Moi, votre Père je suis parfait» (S. Matt. V, 48).

La sainteté exige des sacrifices

Alors, quel est le chemin qu'il faut suivre pour parvenir à la sainteté? C'est le chemin de la perfection. Le chemin de la perfection passe plutôt par la croix. On ne peut pas devenir saint sans sacrifices. Tout comme on ne peut pas bâtir une maison sans se sacrifier. C'est au prix de sacrifices qu'on arrive à obtenir quelque chose. Et nous aussi dans notre vie de chrétien pour pouvoir arriver à la sainteté, nous devons nous imposer des sacrifices. Nous ne devons pas vivre n'importe comment.

Vivre notre Baptême

Nous devons vivre selon les commandements de Dieu, selon les règlements de Dieu. «Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il renonce à lui-même». S'oublier soi-même c'est un sacrifice. «Qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive». Il n'y a pas de sainteté sans renoncement, sans combat spirituel. La vie de sainteté demande un combat spirituel. Du

(suite en page 17)

L'Oeuvre des Pèlerins de saint Michel

(suite de la page 16)

fait que j'ai reçu le Baptême, je suis appelé à tendre vers la sainteté. Si je ne deviens pas un saint, alors mon Baptême n'a pas porté tous les fruits qu'il devait. Pour tendre à cette vocation ultime, je pense que nous ferons cet effort de vivre notre Baptême, notre vocation baptismale.

... Nous devons suivre le Christ. Laissons-nous conduire par le Christ, c'est le chemin. Que le bon Dieu nous permette de contaminer les autres par le virus de notre sainteté! C'est une bonne maladie.

C'est ce qui m'a frappé quand je suis rentré pour la première fois dans la communauté de saint Michel quand j'ai vu: «Nous voulons faire de vous des saints». J'en ai profité, pendant ce temps où je suis resté dans cette communauté. Dans mes prières, j'ai demandé effectivement cette sainteté.

La vie communautaire basée sur la Bible

Je passe au deuxième point: la vie en communauté dans cette famille de saint Michel. Là je vais prendre la Bible. Parce que si je ne m'appuie pas sur la Bible, je suis nul. Ce qui fait ma force c'est la Bible. Je vais lire les Actes des Apôtres, II, 42 à 47. On nous parle de «la première communauté chrétienne»; comment les premiers chrétiens ont commencé à vivre en communauté. La famille de saint Michel, c'est une communauté. Et je voudrais vous faire lire la communauté de saint Michel, les Pèlerins, à travers la première communauté chrétienne:

(Dans les Actes des Apôtres), on nous dit: «Ils se montraient assidus à l'enseignement des apôtres. Ils étaient «fidèles à la communion fraternelle à la fraction du pain et aux prières. La crainte de Dieu s'emparait de tous les esprits: nombreux étaient les prodiges et les signes accomplis par les apôtres. Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun; ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun.

«Jour après jour d'un seul cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple et rompaient le pain dans leurs maisons, prenant leur nourriture avec allégresse et simplicité de cœur. Ils louaient Dieu et avaient la faveur de tout le peuple. Et chaque jour, le Seigneur adjoignait à la communauté ceux qui seraient sauvés.»

J'étais frappé par la manière de vivre des Pèlerins. La première communauté des premiers chrétiens s'est montrée «assidue à l'enseignement des apôtres». J'ai observé la communauté des Pèlerins. Ils sont assidus comme les premiers chrétiens à l'enseignement des apôtres. L'enseignement des apôtres, c'est l'enseignement de l'Église. Les Pèlerins défendent la Doctrine Sociale de l'Église. Ce que les apôtres avaient défendu dans le temps, ils continuent à marcher sur leurs traces et ils continuent à défendre cet enseignement.

«Fidèles à la communion fraternelle»

... «Fidèles à la fraction des pains et aux prières.» Chaque jour, c'est à la chapelle de la Maison de l'Immaculée ou de la Maison Saint-Michel où nous célébrons, c'est là où nous prions. «Assidus à la prière», alors, comme ils ont une dévotion particulière aussi à saint Michel, il faut les voir comment ils récitent la prière de saint Michel. C'est beau, c'est magnifique.

«La crainte s'emparait de tous les esprits: nombreux étaient les prodiges et les signes accomplis par les apôtres. Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun.»

En observant (les membres de la Communauté de saint Michel) je n'ai pas vu quelqu'un tirer la couverture de son côté: ça c'est mon bien, ça c'est pour la communauté. Mais je les voyais, ils mettaient tous, la main dans la même marmite. Ça signifie que tout ce qu'ils possèdent, ils le mettent ensemble.

«Jour après jour d'un seul cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple (voilà le temple ici, la Maison de l'Immaculée, et de l'autre côté, la Maison Saint-Michel) et rompaient le pain dans leurs maisons». Oui, bien sûr, à la Messe nous allons rompre le Pain, le Corps du Christ qui doit nous

permettre de pouvoir grandir dans notre Foi. Après avoir été à la Table du Seigneur, on se met aussi de l'autre côté pour partager le pain matériel dont on a aussi besoin.

«Alors, prenant leur nourriture avec allégresse et simplicité de cœur». Ça, c'est beau. Parfois quand vous prenez la nourriture, ils (font jouer un enregistrement) de certains discours de M. Louis Even pour pouvoir égayer, donner de l'ambiance à leur repas. Et après avoir écouté les discours, voilà, ils se mettent à le commenter et c'est beau.

La disponibilité

... J'ai admiré la disponibilité de rendre des services. Et pourquoi cela? C'est parce qu'en se mettant dans une communauté, chacun a quelque chose de particulier. Dans les communautés (les deux maisons), je vois qu'il y en a qui ont des talents, des dons (divers). Quand on a besoin d'un tel, on l'appelle et il vient rendre le service. Et tout se complète et tout s'harmonise. Ainsi, l'union, dit-on, fait la force.

Cette communauté est une force spirituelle par les prières, par l'action apostolique C'est cela que je voulais dire au niveau de la vie communautaire.

La mission des Pèlerins de saint Michel

Je passe maintenant au point concernant la mission des Pèlerins de saint Michel. Je vais encore prendre la Bible dans saint Luc, au chapitre 4, versets 16 à 19, Jésus à Nazareth:

«Il vint à Nazareth où il avait été élevé, il entra, selon sa coutume le jour du sabbat, dans la synagogue, et se leva pour faire la lecture. On lui remis le livre du prophète Isaïe et, ouvrant le livre, il trouva le passage où il est écrit:

«L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de bienfaits du Seigneur.»

Je disais tout à l'heure que le Pèlerin c'est quelqu'un qui est envoyé. On ne peut pas s'envoyer soi-même. On doit être envoyé. Et Jésus quand il est venu sur terre, il a lu cette prophétie d'Isaïe: «L'Esprit du Seigneur était sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction.»

Pèlerins de saint Michel, détrompez-vous, quand vous avez la force d'aller sur les rues frapper de porte en porte, ne vous dites pas: 'C'est moi'. C'est l'Esprit du Seigneur qui est en vous. Vous avez bénéficié de cet Esprit le jour de votre Baptême et le jour de votre Confirmation. C'est le Saint-Esprit qui vous donne la force de pouvoir aller faire la porte en porte.

«Cet Esprit m'a consacré par l'Onction». Par le Baptême on vous oint par l'Huile Sainte. Nous sommes aussi consacrés.

«Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance.» Nous, les Pèlerins, nous pouvons faire beaucoup de témoignages. Il y a beaucoup de gens qui sont en prison, qui sont captifs, emprisonnés non pas dans les prisons de l'État, mais qui sont en prison dans leurs habitations, enfermés et n'ont pas d'ouverture. Ils n'ont pas de gens qui peuvent leur aider à sortir, peut-être à ouvrir une fenêtre. Ce sont des captifs que nous devons délivrer.

«Aux aveugles le retour à la vue». Il y a beaucoup d'aveugles en ce monde. Et le Seigneur nous dira: «Vous avez des yeux et vous ne voyez pas.» C'est-à-dire, oui bien sûr, nous avons des yeux. Nous voyons ce qui est dans ce monde mais ce qui est essentiel, ça passe à côté, nous ne le voyons pas. Nous sommes des aveugles spirituels.

«Renvoyez en liberté les opprimés.» Beaucoup sont opprimés. Aujourd'hui, avec le Crédit Social, avec l'économie, on parle des taxes qui nous oppriment. Voilà que notre mission c'est d'aller porter la liberté aux opprimés, aux gens qui ne connaissent pas le Crédit Social, la Doctrine Sociale, pour qu'ils soient libérés.

«Et proclamer une année de bienfaits par le Seigneur.» Là, c'est pour dire à vous les Pèlerins: 'Quand nous allons en mission, nous sommes habités par l'Esprit du Seigneur'. Ne vous sentez pas seuls. Dites vous: 'J'ai ma sécurité parce que l'Esprit de Dieu m'accompagne. Voilà, j'y vais'.

La mission des douze apôtres

Là, je passe aussi à la mission des douze apôtres que je voudrais vous lire dans S. Luc, IX, 1 à 6:

«Ayant convoqué les douze, ... il leur dit: 'Ne prenez rien pour la route, ni bâton, ni besace, ni pain, ni argent; n'ayez pas non plus chacun deux tuniques. En quelque maison que vous entriez, demeurez-y, et que votre départ se fasse de là. Quant à ceux qui ne vous accueilleront pas, sortez de leur ville et secouez la poussière de vos pieds, en témoignage contre eux'. Ils partirent donc, allant de village en village, annonçant la Bonne Nouvelle et faisant partout des guérisons.»

Il y a cette expression qui m'a encore fait plaisir, les Pèlerins disent: 'Nous avons été faire le porte en porte'. C'est la même expression que Notre-Seigneur utilise: Passez de village en village. Vous allez «de village en village», de porte en porte, «annonçant la Bonne Nouvelle».

Vous êtes des missionnaires de l'espérance. Beaucoup de gens n'ont plus d'espérance. Beaucoup de gens mettent fin à leur vie, surtout nos jeunes d'ici. Ils n'ont plus de repaires. Ils ne comprennent plus le sens de la vie...

Retour des apôtres de leur mission

Alors, il y a encore quelque chose que nous sommes en train de vivre, le retour des apôtres, S. Luc, IX, 10 :

«A leur retour, les apôtres racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait.» C'est la vie des Pèlerins. Aucun Pèlerin ne peut aller de soi-même faire de l'apostolat et il revient s'asseoir. Les Pèlerins quand ils rentrent, ils viennent faire leurs rapports. C'est pour dire que la mission qu'ils ont réalisée, ce n'est pas leur mission. Ils ont été envoyés. A leur retour, ils doivent faire un rapport pour qu'on puisse évaluer ce qu'a été cette mission, en vue de l'améliorer. Ça ne date pas d'aujourd'hui (cette manière d'agir), mais ça date du temps de Jésus avec ses apôtres. Et cela, ça m'a plu.

Vers Demain

Je parle du dernier point maintenant: Vers Demain. Quand j'ai annoncé ça, j'ai dit au début que vous nous avez volé Vers Demain. Et c'est vrai. On lisait le passage de la prophétie d'Isaïe: «L'Esprit du Seigneur est sur moi.» A la fin (de cette citation), il y a une phrase: «Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture».

L'Europe, l'Amérique sont déjà dans l'aujourd'hui. Qu'est-ce qui vous manque encore, aujourd'hui, au point de vue développement? Vous avez atteint les plafonds et vous êtes en train de jouir de votre expérience...

Régime de crève-faim en Afrique

Vous êtes en train de vivre un paradis par rapport aux pays africains. Vous devez vous rendre compte que, dans certains pays d'Afrique, dans certaines sociétés, pour pouvoir manger, on doit faire de la programmation. C'est tout un programme: si aujourd'hui ce sont les petits enfants qui ont à manger, demain, ce sera les plus grands. Les parents ne mangeront que le troisième jour. Encore ceux qui doivent manger, ils doivent se casser en quatre pour pouvoir trouver (de la nourriture). Vous verrez les parents qui se promènent avec des sachets. 'Mais je ne sais jamais, j'amène ça en cas où en cour de route je peux ramasser quelque chose.' Pourtant, par ici, nos trois repas sont bien assurés. C'est vraiment le paradis par rapport à l'Afrique.

Et c'est là où je disais: 'Vers Demain c'est un message d'espoir, ça va se réaliser demain'. Cet espoir quand j'analyse le sens de Vers Demain, cet espoir est pour l'Afrique parce qu'aujourd'hui en Amérique, en Europe, nous avons tout. Vers Demain a commencé ici, au Canada, mais faites un effort pour l'Afrique.

C'est en Afrique où il y a à construire. C'est en Afrique où il faut réveiller la conscience pour que les gens puissent comprendre ce que c'est le Crédit Social, la Doctrine Sociale (de l'Église). Les Africains sont encore dans l'obscurité.

Je pense que Louis Even est en train de sourire parce que j'ai appris que dans ses projets, (il voulait) étendre Vers Demain jusqu'en Afrique. Voilà, bien-aimés en Notre Seigneur, le peu d'expérience que je voulais partager avec vous en cette circonstance.

L'Abbé Jean-Romain Nioka

Le Professeur Jérôme Lejeune au service de la Vie

Ami de Jean-Paul II et du Roi des Belges, Baudouin 1er

Nous reproduisons ci-dessous l'excellent article de Dom Antoine Marie, osb, paru le 15 avril 2007, fête de la Miséricorde, dans la lettre spirituelle de l'Abbaye St-Joseph de Clairval, F-21150 Flavigny-sur-Ozerain, France - www.clairval.com. Dom Antoine nous présente le professeur Jérôme Lejeune, le plus grand scientifique défenseur de la Vie dans sa lutte contre l'avortement, en France, décédé à Pâques 1994. Nous le citons en exemple à tous nos scientifiques et politiciens canadiens-français qui ont décrété la mort de notre peuple en votant ou en pratiquant l'avortement au point qu'il n'y a pas suffisamment de naissances pour sa survie, et on est obligé de faire appel à une immigration de masse, pour peupler le Québec. — Th.T

Par Dom Antoine Marie, osb



Août 2007: Jean-Paul II est en France pour les Journées Mondiales de la Jeunesse. On apprend que le Pape a bousculé le programme de son voyage: malgré des pressions contraires, il fait un crochet par Châlot-saint-Mars, bourg d'Ile-de-France, afin de se recueillir sur la tombe de son ami le professeur Lejeune, décédé en 1994.

Un vrai scientifique catholique

Jérôme Lejeune est né en 1926, à Étampes, France, dans une famille que la guerre de 1939-1945 laissera ruinée. À 13 ans, la découverte de deux auteurs, Pascal et Balzac, le marque pour la vie. Subjugué par le Dr Bénassis, héros du «médecin de campagne», il veut devenir, lui aussi, médecin de campagne, dévoué aux humbles et aux pauvres. Après la guerre, il se jette avec passion dans les études de médecine. Bientôt, une motivation supplémentaire le stimule au travail: il a fait la connaissance d'une Danoise, Birthe, et s'en est épris passionnément. Le 15 juin 1951, il soutient avec succès sa thèse de doctorat. Ce même jour, son avenir se décide dans un sens tout différent de ses projets: un de ses maîtres, le professeur Raymond Turpin, lui propose de collaborer à un grand ouvrage sur le «mongolisme», maladie qui atteignait un enfant sur six cent cinquante. Jérôme accepte. Sa voie est désormais tracée. Le 1er mai 1952, il épouse, à Odense au Danemark, Birthe Bringsted devenue catholique, dont il aura cinq enfants. La vie de famille est pour lui un objet de prédilection, surtout pendant les vacances. Pendant ses séjours à l'étranger, chaque jour il écrit à sa femme.

En 1954, il devient membre du bureau de la Société française de génétique et attaché de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique. Depuis les explosions d'Hiroshima et de Nagasaki, l'effet des radiations nucléaires sur la reproduction humaine est à l'ordre du jour. Turpin oriente son équipe vers ce domaine, et, en 1957, Jérôme est nommé, auprès de l'ONU, «expert sur les effets des radiations atomiques en génétique humaine». Il participe, dès lors, à des congrès internationaux, où il se fait remarquer par sa candide liberté de langage,

face à la volonté de domination de certaines délégations.

Trois enfants font déjà le bonheur de son foyer, lorsque la santé de son père se dégrade. Jérôme est mis devant l'évidence: il s'agit d'un cancer des poumons. L'agonie de ce père aimé lui fait réaliser à quel point «la vue de la souffrance de ceux que l'on aime est insupportable». Son regard devient désormais plus profond: dans chaque visage de patient, il reconnaît le Christ lui-même.

Profitant de nouveaux procédés photographiques, Jérôme met en évidence, dans un tissu provenant d'un petit «mongolien», la présence d'un chromosome supplémentaire, au niveau de la 21e paire (un être humain en compte 23, soit 46 chromosomes). Voilà l'origine du «mongolisme», maladie désormais nommé «trisomie 21». Communication est faite de la découverte à l'Académie de Médecine, en mars 1959. En novembre 1962, Jérôme se voit décerner le «prix Kennedy»; en octobre 1965, il devient titulaire de la première chaire de génétique fondamentale à Paris. Tout porte à l'espérance: sa découverte et la publicité qui en est faite dans le monde scientifique, pense-t-il, stimuleront la recherche, et permettront la mise au point de traitements appropriés pour guérir les malades et donner une espérance à leurs parents. Les familles des malades, attirées par la renommée internationale de Jérôme et son accueil, s'adressent de plus en plus nombreuses à lui. Il traite plusieurs milliers de jeunes patients, venus le consulter du monde entier ou suivis par correspondance. Il aide les parents à comprendre et à accepter cette épreuve dans une vision chrétienne: ces enfants trisomiques, créés à l'image de Dieu, sont promis à un avenir éternel où rien ne demeurera de leurs infirmités. Il les assure que leur enfant, malgré un grave handicap intellectuel, débordera d'amour et de tendresse.

Le racisme chromosomique

Mais Jérôme perçoit, surtout dans le corps médical américain, un courant qui préconise la suppression par l'avortement des malades à naître. Il voit avec frayeur quels risques sa découverte vient d'engendrer pour les trisomiques. Pour combattre cette forme de racisme, l'appel à la réalité expérimentale lui paraît une arme décisive. Elle montre, en effet, aux esprits non partisans, qu'il n'est pas permis de regarder comme étrangers à l'espèce humaine des êtres qui, biologiquement, font partie de cette espèce: l'embryon est un homme.

Août 1967: le professeur Lejeune est convié à la septième assemblée mondiale de l'Association médicale israélienne, à Tel-Aviv. Alternant travaux et excursions; la première a pour but le lac de Tibériade. «J'entrai dans une petite chapelle de mauvais goût, relate Jérôme... Je m'allongeai de tout mon long pour baiser la trace imaginaire des pas de Celui qui était là». À cette instant, il éprouve un sentiment inconnu: «Un fils retrouvant un Père très aimé, un Père enfin connu, un Maître révéral, un Coeur très sacré découvert, il y avait de tout cela et beaucoup plus... » Tout fond au feu de ce brasier d'amour: le monde, les honneurs, la réussite, la crainte du jugement de l'autre. Il n'y a plus que le Seigneur, et la nécessité de répondre à sa bonté prévenante.

Lorsque Jérôme rejoint les autres congressistes, une force s'est emparée de lui. Pour quel usage? Un incident va le mettre sur la voie. En arrivant à Cana, le guide demande si quelqu'un sait la raison de la renommée internationale de la cité. Jérôme prend le micro et, naïvement, raconte l'épisode évangélique des noces et le miracle de l'eau changée en vin. Silence. Puis le guide: «Vous n'y êtes pas du tout! Ce qui fait l'importance de Cana, c'est la présence des la-

boratoires de cosmétique Helena Rubinstein!» Éclat de rire général. Jérôme se tait: il se sent impuissant à venger l'outrage que le Christ vient de recevoir sous ses yeux. Voici maintenant Nazareth: en sortant du car, tout le monde se dirige vers la basilique de l'Annonciation. Mais les uns parlent à voix haute, d'autres se livrent à des plaisanteries obscènes sur la visite de l'Ange et la Virginité de MARIE. Jérôme sent qu'on le provoque. Que faire? Il entre et, lentement, se signe* puis s'agenouille par révérence envers le mystère de l'Incarnation accompli en ce lieu. Curieusement, son attitude humble et courageuse fait taire les ricaneurs. Après cette profession de foi publique, personne ne provoquera plus le professeur Lejeune, mais on le met à l'écart du groupe.

«J'ai perdu mon Nobel»

En août 1969, la société américaine de génétique décerne à Jérôme le «William Allen Memorial Award», la plus haute distinction qui puisse être accordée à un généticien. Dès son arrivée à San Francisco, où on doit la lui remettre, Jérôme perçoit nettement qu'on envisage d'autoriser l'avortement des trisomiques. Le prétexte est qu'il serait cruel, inhumain, de laisser venir au monde de pauvres êtres voués à une vie inférieure, et représentant une charge intolérable pour leur famille. Jérôme tremble: «Par ma découverte, se dit-il, j'ai rendu possible ce honteux calcul!» Après la remise du prix, il doit prononcer devant ses confrères une conférence. Aura-t-il le courage de dire la vérité? Un mot célèbre de saint Augustin lui revient en mémoire: «Deux amours ont fait deux cités: l'amour de soi poussé jusqu'au mépris de Dieu a fait la cité terrestre; l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi a fait la cité céleste». Peu importe sa cote dans le monde scientifique: Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, a dit JÉSUS, en vérité c'est à Moi que vous l'avez fait! (Mt 25,40) Il parlera! La nature corporelle des hommes, explique-t-il, est tout entière contenue dans le message chromosomique, dès le premier instant de la conception; ce message fait du nouvel être un homme, non un signe, ni un ours; un homme dont toutes les virtualités physiques sont déjà incluses dans les informations données à ses premières cellules. À ces virtualités, qui seront au service de sa vie intellectuelle et spirituelle, rien ne sera plus ajouté: tout est là. Il conclut avec netteté: la tentation de supprimer par l'avortement les petits d'hommes malades va à l'encontre de la loi morale, dont la génétique confirme le bien-fondé; cette morale n'est pas une loi arbitraire. Pas un applaudissement: silence hostile ou gêné parmi ces hommes qui sont l'élite de sa profession. Jérôme les a heurtés de front. Il écrit à son épouse: «Aujourd'hui, j'ai perdu mon «Nobel» de médecine»; mais il est en paix. Il confie à son journal intime: «Le racisme chromosomique est brandi comme un drapeau de liberté... Que cette négation de la médecine, de toute la fraternité biologique qui lie les hommes, soit la seule application pratique de la connaissance de la trisomie 21 est plus qu'un crève-coeur... Protéger les déshérités, quelle idée réactionnaire, rétrograde, intégriste, inhumaine!»

Combat médiatique

Le monde médical faisant défaut, ne peut-on convaincre le monde politique? En juin 1970, un député français, Peyret, dépose un projet de loi permettant le dépistage anténatal des enfants trisomiques et leur suppression par l'avortement. À la rentrée, les médias engagent le débat. Jérôme est invité aux Dossiers de l'Écran, émission télévisée à «grande écoute»: son intervention lui vaut un impressionnant courrier, parmi lequel des lettres bouleversan-

(suite en page en page 19)

Le professeur Jérôme Lejeune le grand défenseur de la Vie

(suite de la page 18)

tes de grands handicapés de naissance témoignant que leur vie n'a pas été le cauchemar que d'aucuns prétendent, ainsi que des lettres de parents de trisomiques, qui disent l'affolement de leur fils ou de leur fille, lorsqu'ils ont compris qu'on veut tuer ceux qui leur ressemblent. En réalité, la campagne en faveur de la suppression des trisomiques est un moyen d'introduire le droit à l'avortement. On s'emploie à discréditer Lejeune. Après avoir tenté de le contredire au cours de diverses conférences, le 5 mars 1971, lors d'une grande réunion publique à la Mutualité, les opposants, armés de barres de fer, en viennent à molester des femmes, des personnes âgées, même de grands handicapés. La police doit intervenir pour faire fuir les agresseurs. Quant à Jérôme, il s'en tire avec quelques tomates en pleine figure.

La question de l'avortement agite maintenant toute l'Europe; la Grande-Bretagne a emboîté le pas aux États-Unis, qui ont légalisé le dépistage de la trisomie et son «traitement» par l'avortement. La campagne médiatique, en France, s'étend à l'avortement de tous les indésirables: «Un bébé ne devient légalement une personne que lorsqu'il est né»; «une femme a le droit de faire ce qu'elle veut de son corps»... Arguments spécieux, auxquels maints catholiques se montrent perméables, parfois même au point de les propager.

Lors d'un voyage en Virginie, en octobre 1972, on présente à Jérôme un protocole à appliquer lors d'expériences de physiologie ou de biochimie pratiquées sur des foetus de cinq mois, «prélevés» dans ce but par césarienne. Il écrit à son épouse: «Le texte dit de les traiter comme n'importe quel prélèvement de tissus ou d'organes, mais précise qu'il faut les tuer au bout de peu de temps... J'ai simplement dit qu'aucun texte ne pouvait régler le crime». Ses confrères si qualifiés, comment en sont-ils venus là? Ils ont été formés, sous prétexte de rigueur scientifique, dans une optique où Dieu n'a pas de place: est «bien», non ce qui est conforme à la loi de Dieu, mais ce qui est efficace; est «mal», ce qui gêne (empêche) le progrès matériel. Pour eux, le foetus n'est plus un homme, une créature de Dieu, destinée à Le voir et à L'aimer toute l'éternité. Il peut alors devenir la cible de toutes les attaques: il suffit d'obtenir une majorité.

Le maillon le plus faible

1973: les États-Unis viennent de reconnaître constitutionnellement le droit à l'avortement en général. Au cours d'un colloque sur ce sujet, tenu le 18 mars à l'abbaye de Royaumont, en Île-de-France, une femme ayant des responsabilités lance cette phrase: «**Nous voulons détruire la civilisation judéo-chrétienne. Pour la détruire, nous devons détruire la famille... en l'attaquant dans son maillon le plus faible, l'enfant qui n'est pas né encore. Nous sommes pour l'avortement!**» Le 7 juin, le projet de loi dépénalisant l'avortement est déposé à l'Assemblée nationale. Jérôme constate que l'on avance des chiffres faux et que l'on se sert des cas d'extrême détresse, auxquels il est pourtant très attentif, pour faire passer le droit à l'avortement. De prétendus sondages incitent à croire que la moitié du corps médical y est favorable: or, au même moment, grâce à l'initiative de Madame Lejeune, sont rassemblées et publiées plus de 18,000 signatures de médecins français (soit la plus grande partie du corps médical) déclarant leur opposition à l'avortement, et manifestant ainsi la fausseté de la campagne médiatique. Aux médecins se joignent bientôt des infirmières, puis des magistrats, des professeurs de droit, des juristes, plus de 11,000 maires et élus locaux. Le projet est enrayé. Dans ce combat, dont l'enjeu est de rester fidèle au Décalogue et de sauver des vies humaines, une grande partie du clergé se tait. Le Curé de sa paroisse écrit à Madame Le-

jeune: «L'Église ne peut pas apparaître comme un groupe de pression. Il me semble que c'est à cause de cela que l'assemblée des évêques garde en ce moment le silence». Jérôme en est peiné. Un an plus tard, le 15 décembre 1974, la «loi Veil», permettant l'avortement, est adoptée à l'Assemblée nationale, pour une durée de cinq ans.

Le 13 mai 1981, Jérôme et son épouse sont à Rome: le Saint-Père désire les recevoir en audience privée. Après l'entretien, le Pape les retient spontanément à déjeuner. Le soir même, en rentrant à Paris, ils apprennent l'attentat dont Jean-Paul II vient d'être victime, quelques heures après qu'ils l'ont quitté. La santé de Jérôme est ébranlée par cette nouvelle. À l'automne, préoccupé par la situation internationale, le Pape décide d'envoyer à chaque chef d'État en possession de l'arme nucléaire une délégation de membres de l'Académie pontificale des Sciences, porteurs d'un rapport sur les dangers de la guerre atomique. Pour l'URSS, il désigne Lejeune et deux autres. La rencontre a lieu le 15 décembre 1981. «Nous, scientifiques, dit clairement Jérôme, nous savons que, pour la première fois, la survie de l'humanité dépend de l'acceptation par toutes les nations, de préceptes moraux transcendant tout système et toute spéculation». De cette mission diplomatique, aucun écho dans la presse. Les tracasseries administratives, qui, à partir du vote de la loi Veil, avaient commencé à viser Jérôme, notamment sous la forme de contrôles fiscaux répétés, prennent une tournure plus aiguë. Ses crédits de recherche sont supprimés; il est contraint de fermer son laboratoire. Indignés par ce procédé, des laboratoires américains et anglais lui octroient sans contrepartie des crédits privés; cette solidarité désintéressée lui permet de reconstituer une équipe de chercheurs animés des mêmes motivations.

Malgré la dérision

En août 1988, on presse le professeur Lejeune de témoigner à Maryville, aux États-Unis, dans un procès spectaculaire dont l'enjeu est la survie de milliers d'embryons congelés. Malgré la fatigue, Jérôme tient à se rendre auprès de ceux qui, dans le monde entier, souffrent persécution pour leur respect de la vie. Il veut aider surtout ses confrères catholiques à suivre l'enseignement de l'Église, malgré la dérision du monde.



En août 1989, le roi des Belges, Baudouin 1er, en situation difficile face à son parlement prêt à autoriser l'avortement, le prie de le conseiller. À la fin de l'entretien, le roi lui propose: «Monsieur le professeur, cela vous ennuerait-il que nous priions ensemble un moment?» On sait quelle attitude exemplaire le roi prit ensuite dans cette affaire, jusqu'à renoncer même à sa charge pour ne pas offenser Dieu.

Jérôme ébauche en 1991 des «réflexions sur la déontologie médicale», en sept points: «1. «Chrétiens, n'ayez pas peur!» C'est vous qui détenez la vérité, non pas qu'elle ait été inventée par vous, mais vous en êtes le véhicule. À tous les médecins, il faudrait répéter: c'est la maladie qu'il faut vaincre, non le malade qu'il faut attaquer. 2. L'homme est fait à l'image de Dieu. C'est la seule raison pour laquelle il est respectable... 3. «L'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables» (Vatican II). 4. La morale existe objectivement; elle est claire, elle est universelle puisqu'elle est catholique. 5. L'enfant est indisponible et le mariage est indissoluble. 6. *Père et Mère tu honoreras*: la reproduction uni-parentale par clonage ou par homosexualité n'est pas possible. 7. Le génome humain, le capital génétique de notre espèce est indisponible». Notons cette phrase courageuse: «Dans les Sociétés dites pluralistes, on nous rebat les oreilles: «Mais vous, chrétiens, vous n'avez pas le droit d'imposer votre morale aux autres» «Eh bien! Je vous le dis: non seulement vous avez le droit de tenter de faire entrer votre morale dans le droit, mais c'est votre devoir démocratique!»

En service commandée

Le 5 août 1993, le Saint-Père décide la création d'une Académie pontificale de médecine, consacrée à la défense de la vie; le président en sera le professeur Lejeune. Entre le Pape et celui-ci, il y a en effet une convergence: l'avortement est, à leurs yeux, la principale menace contre la paix. Si les médecins commencent à tuer, pourquoi les gouvernants s'en priveraient-ils? Cette nomination laisse Jérôme abasourdi; il s'accorde quelques jours pour réfléchir, car il ressent une grande fatigue. Vers la Toussaint, il consulte son ami le professeur Lucien Israël. Celui-ci, le visage décomposé, lui met sous les yeux les radios de ses poumons: elles révèlent un cancer déjà avancé. Jérôme accepte la réalité avec courage et soumission à la Volonté divine. Il faut apprendre la chose à Birthe et aux enfants: «Vous ne devez pas vous inquiéter jusqu'à Pâques: je vivrai au moins jusque là»; soudain, il ajoute: «Et à Pâques, il ne peut rien arriver que de merveilleux!» Les séances de chimiothérapie commencent au début de décembre: elles sont très pénibles, comme il s'y attendait. Il continue pourtant à recevoir les appels téléphoniques, à reconforter les familles des patients. Ayant averti le Saint-Père de son état de santé et décliné la présidence de l'Académie pontificale pour la Vie – comme celle de l'Académie des sciences morales et politiques, qui vient de lui être attribuée – il est informé que le Saint-Père refuse de nommer un autre président. Jérôme sourit: «Je mourrai en service commandé». Jusqu'à la fin, il s'efforce de rédiger les statuts de l'Académie. Il sent son impuissance, mais son esprit de foi lui montre la fécondité des échecs eux-mêmes. Jamais il ne se plaint: ses douleurs, unies par amour à la Passion du Christ, peuvent remettre le monde sur son axe véritable!

Le Mercredi Saint 30 mars 1994, comme il délire, en proie à une fièvre de plus de 40 degrés, il est placé en soins palliatifs. Le lendemain, à l'aube il reprend conscience; le Vendredi Saint, il confie au prêtre qui lui donne les derniers sacrements: «Je n'ai jamais trahi ma foi». C'est tout ce qui compte devant Dieu... Il dit à ses enfants qui lui demandent ce qu'il veut léguer à ses petits malades: «Je n'ai pas grand-chose, vous savez... Alors, je leur ai donné ma vie. Et ma vie, c'est tout ce que j'avais». Puis, ému jusqu'aux larmes, il murmure: «Ô mon Dieu! C'est moi qui devais les guérir, et je m'en vais sans avoir trouvé... Que vont-ils devenir?» Puis, rayonnant, il s'adresse aux siens: «Mes enfants, si je peux vous laisser un message, c'est le plus important de tous: nous sommes dans

(suite en page 20)

Le professeur Lejeune

(suite de la page 20)

la main de Dieu. Je l'ai vérifié plusieurs fois». Le lendemain, Samedi Saint, se passe doucement: Jérôme est serein. Pourtant, en fin d'après-midi, la gêne respiratoire revient, plus forte. Soudain autoritaire, il commande à sa femme et aux siens de rentrer à la maison. Il ne veut pas qu'ils assistent à son agonie. Le lendemain matin, vers sept heures, il dit péniblement à un confrère, quasi-inconnu, qui lui a tenu la main une grande partie de la nuit: «Vous voyez... j'ai bien fait... » et il rend l'esprit. Dehors, les premières sonneries de cloches se font entendre: c'est le jour de la Résurrection, le jour de la Vie, celle qui ne finit pas. Car le Christ est la Vie éternelle (1 Jn 5,20)!

Le lendemain, le Pape Jean-Paul II écrivait au sujet de Jérôme Lejeune: «**Nous nous trouvons aujourd'hui devant la mort d'un grand chrétien du XXe siècle, d'un homme pour qui la défense de la vie est devenue un apostolat. Il est clair que, dans la situation actuelle du monde, cette forme d'apostolat des laïcs est particulièrement nécessaire...** »

Dom Antoine Marie, osb

*Se signe: fait le signe de la croix avec l'eau bénite.

Lumineuses conférences
Sur les problèmes du monde actuel
Maison de l'Immaculée, Rougemont
Chaque mois aux dates suivantes
30 mars. 27 avril. 25 mai
30 mars, 5e dimanche

Ouverture: 10 heures a.m. Chapelet.
Rapports des apôtres revenant de mission
Midi: dîner dans le réfectoire de la Maison de l'Immaculée, chacun apporte ses provisions.
1.30 à 4.30 heures p.m. Conférences
3.30 hres p.m. Confessions
5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle de la Maison de l'Immaculée.
6.15 hres p.m. souper avec ses provisions

Changement d'adresse

Veillez nous envoyer votre changement d'adresse aussitôt que vous déménagez, car bien souvent le Bureau de Poste ne nous l'envoie pas. Et vous risquez de ne pas recevoir votre journal. Envoyez donc votre nouvelle adresse à:

Journal Vers Demain
1101 rue Principale, Rougemont, P.Q.
Canada J0L 1M0 - Tél. 1 450 469 2209
Fax: 1 450 469 2601 - WWW.versdemain.org
Courriel info@versdemain.org

Soutien de Vers Demain 100 \$ - 75 euros

Vers Demain vous enflamme! Vers Demain vous enthousiasme! Vous ne lisez rien de pareil dans les autres journaux. Les grandes vérités que vous y trouvez et les activités débordantes qui y sont rapportées vous soulèvent. Quelle satisfaction d'apprendre que Vers Demain peut publier, imprimer et financer des millions de 4-pages gratuits qui vont porter ces grandes vérités dans tout le Canada, aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique et en Asie même. Ces 4-pages sont distribués par des apôtres bénévoles et financés par des bienfaiteurs. Certains paient une tonne de papier entière, soit 900 \$. Quel dévouement, quelle générosité! Vous n'avez pas les moyens d'en faire autant, mais vous êtes épris du désir ardent d'aider une telle oeuvre. Alors soyez Soutien de Vers Demain en offrant 100 \$ par année. Pour la France 75 euros.

Les pays perdront leur souveraineté

Avec l'Union nord-américaine

Une forte propagande se fait en faveur de l'Union Nord-Américaine. On utilise les arguments les plus subtils pour faire avaler la couleuvre: un Partenariat de Sécurité et de Prospérité, nous dit-on. Mais le but des promoteurs de l'UNA est de soumettre tous les pays à une dictature totale.

On n'a qu'à regarder ce qui se passe avec l'Union européenne.

La cour européenne des droits de l'homme (CEDH) revoie sa jurisprudence sur l'adoption d'enfants par des personnes homosexuelles, et vient de condamner la France pour discrimination. En 1988, la justice française avait refusé à une institutrice d'école maternelle le droit d'adopter en raison de son homosexualité. Les magistrats avaient invoqué un défaut de «repères identificatoires», dû à l'absence de référent paternel. La décision avait été confirmée par un arrêt du Conseil d'Etat, en 2002. Aujourd'hui, la Cour européenne estime qu'une telle discrimination, relative au respect de la vie privée et familiale, ne peut se justifier que par «des raisons particulièrement graves et convaincantes... Or de telles raisons n'existent pas en l'espèce, puisque le droit français autorise l'adoption d'un enfant par un célibataire, ouvrant ainsi la voie à l'adoption par une personne célibataire homosexuelle». Les juges se sont prononcés à dix voix contre sept.

La France a été condamnée à verser à la requérante une indemnité de 10 000 € à titre de dommage moral.

Les Associations familiales catholiques (AFC) ont réagi en s'étonnant qu'on néglige à ce point l'intérêt de l'enfant, «et son droit d'avoir un père et une mère: ce droit ne pouvant pas être confondu avec un "droit à l'enfant"» (communiqué du 22 janvier).

Du côté politique, le président de l'Entente parlementaire pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de s'épa-

Les dix commandements de Dieu

- 1. Un seul Dieu tu adoreras,**
Et aimeras parfaitement.
- 2. Dieu en vain tu ne jureras,**
Ni autre chose pareillement.
- 3. Les dimanches tu garderas,**
En servant Dieu dévotement.
- 4. Père et mère honoreras,**
Afin de vivre longuement.
- 5. Homicide point ne seras,**
De fait ni volontairement.
- 6. Luxurieux point ne seras,**
De corps ni de consentement.
- 7. Le bien d'autrui tu ne prendras,**
Ni retiendras à ton escient.
- 8. Faux témoignage ne diras,**
Ni mentiras aucunement.
- 9. L'œuvre de chair ne désireras,**
Qu'en mariage seulement.
- 10. Biens d'autrui ne convoiteras,**
Pour les avoir injustement.

Vaincre la Pauvreté
Par un DIVIDENDE à tous

nour dans une famille composée d'un père et d'une mère, Jean-Marc Nesme, député de Saône-et-Loire, s'insurge contre cet arrêt «politiquement et juridiquement inacceptable»:

«Il veut faire croire que l'homoparentalité est une idée de progrès alors qu'il fait faire à la société un immense pas en arrière en épousant les thèses des sociétés antiques. Il crée une nouvelle discrimination entre les enfants, entre ceux ayant un père et une mère et ceux qui ne bénéficient pas de ces référents paternels et maternels.

Cet arrêt est contraire au droit français, à notre jurisprudence et à la Convention internationale des droits de l'enfant signée et ratifiée par la France. En fondant son arrêt sur l'adoption autorisée pour une personne célibataire, la CEDH utilise un subterfuge fallacieux sachant que l'adoption par une personne célibataire a été créée après la Seconde Guerre mondiale pour donner une famille à des enfants restés orphelins.»

Et le député pose une «question de fond»: «Qui gouverne en France? Une cour européenne composée de dix-sept magistrats ou est-ce le gouvernement français et sa majorité parlementaire?» P.S.G.

Nouveaux péchés

à raisonnance sociale

CITE DU VATICAN, 9 mars 2008 (AFP) - Pollution et manipulations génétiques, les nouveaux péchés selon l'Eglise.

La pollution, les manipulations génétiques ou les inégalités sociales sont les nouvelles formes de péché de notre société, estime dans un entretien à l'Osservatore Romano Mgr Girotti, responsable de la Pénitencerie apostolique, un des trois tribunaux de l'Eglise.

«Si hier le péché avait une dimension plutôt individualiste, il a aujourd'hui une résonance surtout sociale en raison du large phénomène de la globalisation», a déclaré Mgr Gianfranco Girotti, régent de la Pénitencerie apostolique, le tribunal qui s'occupe des questions de conscience.

Dans une interview à l'Osservatore Romano, le journal du Vatican, daté de dimanche, Mgr Girotti estime que l'attention au péché se fait plus urgente aujourd'hui qu'hier, à cause des répercussions qui sont plus grandes et plus destructrices.

«Il y a différents secteurs dans lesquels nous relevons des comportements coupables au regard des droits individuels et sociaux», a souligné le régent, évoquant le champ de l'écologie avec la pollution environnementale, ou encore les inégalités sociales et économiques - «les pauvres deviennent toujours plus pauvres et les riches toujours plus riches».

Mgr Girotti cite également «la bioéthique, où nous ne pouvons pas ne pas dénoncer plusieurs violations des droits fondamentaux de la nature humaine, à travers des expérimentations, des manipulations génétiques, dont les aboutissements sont difficilement contrôlables», selon lui.

En juin 2007, le cardinal Renato Martino avait présenté le document «Orientations pour la pastorale de la route», préparé par le Conseil pontifical pour les migrants et les itinérants, en indiquant que «même un dépassement dangereux pouvait être une occasion de pécher», dénonçant «imprécations, blasphèmes, gestes impolis et absence de courtoisie».

L'Eglise catholique a fixé au nombre de sept les péchés capitaux: la paresse, l'orgueil, la gourmandise, la luxure, l'avarice, la colère et l'envie.

Venez conquérir le monde avec nos Pèlerins

«On n'est pas battu tant qu'on se bat»

Le 23 février, veille de la réunion mensuelle de Rougemont, nous avons reçu du renfort de la Beauce dont nous aimons citer les résultats qu'elles ont obtenus avec chacune leur compagne: Mme Georges Bédard, de St-Côme de Beauce, et Marcelle Caya, 39 abonnements, 11 dizaines de chapelet; Marie-Anne Jacques et Mme Jocelyne Fecteau-Gagnon, de St-Odilon, région de la Beauce, 35 abonnements, 8 dizaines; Mme Micheline Thibodeau, de St-Georges de Beauce, et Paola Santamaria, 22 abonnements, 14 dizaines. Nous aimons partager avec vous des commentaires donnés le 22 février à notre assemblée mensuelle à Rougemont

par Mme Micheline Thibodeau



«Si le grain de blé qui tombe en terre ne meurt pas, il ne portera pas de fruits.» Mourir c'est dire présent, renoncer à nos goûts, nos inclinations, nos passions. Il faut demander la grâce de mourir à nous-mêmes. Par nous-mêmes, nous ne pouvons rien. Il faut prier et ensuite partir à l'apostolat. Dans la Lettre aux Pèlerins de février, Mlle Tardif nous parle de l'assaut, du coup de clairon pour le mois de mars. Il faut y aller au porte en porte même si le démon essaie de nous trouver des raisons pour ne pas y aller.

«Dans le porte en porte, nous avons rencontré de bonnes personnes. Nous avons récité une dizaine de chapelet avec une maman et ses deux petites filles. La mère était très contente. Je lui ai donné un feuillet sur les commandements de Dieu. Elle a dit: 'Je vais les apprendre avec mes deux filles'. Les gens ont oublié les commandements de Dieu parce qu'on ne les enseigne plus. C'est important notre mission. Cette dame s'est abonnée pour deux ans.

«Le soir nous nous sommes séparées. J'ai rencontré une très bonne demoiselle, une Roumaine avec un visage épanoui, souriant. Elle a signé la pétition pour les écoles catholiques. J'ai récité la dizaine de chapelet avec elle. Très intéressée, elle s'est abonnée au journal Vers Demain pour quatre ans. Un moment donné elle a dit: 'Est-ce que je peux faire quelque chose pour votre Oeuvre?' Elle est intéressée au Siège de Jéricho. Ce sont les apôtres qui vont transformer le monde.

«Quelle faveur, nous avons, nous, des petits! Il faut nous efforcer d'être dignes dans notre vie de tous les jours. Il faut essayer de nous sanctifier parce que si nous voulons sauver des âmes, il faut commencer par nous sanctifier nous-mêmes.»
Micheline Thibodeau

par Mme Jocelyne Fecteau-Gagnon



«Vous êtes ici aujourd'hui parce que vous avez tous, un cœur d'or... Soyons apôtres, mettons Dieu en nous pour le donner aux autres. Il faut donner notre cœur, c'est cela la véritable charité.

«Etre apôtre, c'est entrer dans le domaine des préoccupations divines, c'est, avec le bon Dieu, voir le nombre d'âmes en détresse et s'évertuer à leur faire connaître la vérité qui les sauvera. Il faut communiquer aux autres les dons reçus de Dieu (la belle lumière du Crédit Social) et les mettre au service de Dieu et à la conquête des âmes. Saint Augustin disait: 'Sauver l'âme des autres, c'est prédestiner la sienne. Celui qui a converti un pécheur a effacé une multitude de péchés'.

«C'est en nous exerçant à l'apostolat que nous deviendrons des apôtres. Certains diront: 'Je ne suis pas à la hauteur; je n'ai ni talent; je ne suis pas capable de parler!' Mais c'est parfait! Voyez Jésus. Qui donc a-t-Il choisi pour faire son œuvre? Des hommes qui avaient du talent, une instruction hors ligne? Pas le moins du monde! Des pauvres pécheurs ignorants et grossiers qui ne comprenaient rien ni à sa vie, ni à sa doctrine, et cela, afin de mieux faire éclater sa gloire et sa puissance. Aussi, par Lui et avec Lui, ils ont conquis le monde.

«Allons de l'avant, chers créditistes, prenons notre courage à deux mains. Nous serons étonnés nous-mêmes de notre audace. Il y en a tant qui ont de l'audace du mal et nous, nous n'aurions pas l'audace du bien? Rien ne les arrête pour propager leur (fausse) doctrine et répandre leurs erreurs et nous tremblerions quand nous avons Dieu avec nous.

«C'est l'heure de passer à l'action et de montrer que nous sommes des cœurs d'or. Si l'épée fait plier les têtes, le cœur seul fait courber les cœurs. Fermons l'oreille à la voix des blasés, des défaitistes qui nous disent: 'A quoi bon, la bataille est perdue!' Sans nous laisser abattre, répondons-leur: 'On n'est pas battu tant qu'on se bat'. Tous à l'action et debout les cœurs d'or!»

Voici quelques autres paroles de notre dévouée Mme Gagnon sur l'importance de l'apostolat à notre assemblée de janvier:

«Soyons comme notre regretté Pierre Marchildon, des passionnés pour le Christ et nos frères. M. Marchildon était très convaincant et très influent parce qu'il parlait avec son cœur. Sachons comme lui obéir à la volonté de Dieu. Savoir obéir, c'est savoir vouloir. Il faut de la volonté pour répondre présent à notre vocation créditiste, Pèlerin de saint Michel. Il faut commander

à notre sensibilité qui souvent proteste, à une paresse qui gémit, à des goûts et des désirs qui regardent ailleurs. Dans ce simple mot "présent" quel déploiement d'énergie! Quelle victoire de la volonté sur les instincts qui grondent comme une meute!

«Répondons présents comme notre cher Pierre Marchildon: oui à l'effort, oui à notre apostolat. On ne se sauve qu'avec au cœur l'amour de Dieu et du prochain, a dit Jésus-Christ. Or, qui peut prétendre qu'il aime Dieu et ses frères si son âme n'est pas animée d'un généreux désir d'apostolat, c'est-à-dire aider les autres à connaître la vérité qui les sauvera. Répondons «Vers Demain», distribuons des circulaires. Notre apostolat avec le chapelet en main fera connaître à nos frères la vérité qui les sauvera.»

Jocelyne Fecteau-Gagnon

Assemblées mensuelles

St-Georges de Beauce

Le 2e dimanche de chaque mois
13 avril, 11 mai, 8 juin
Eglise Notre-Dame de l'Assomption
1.30 hre p.m.: heure d'adoration
2.30 hres: assemblée
Salle d'Accueil attenante à l'église
Tél.: 418 228-2867

Val d'Or

Le 2e dimanche de chaque mois
13 avril, 11 mai, 8 juin
1.30 heure p.m., heure d'adoration
et assemblée chez Gérard Fugère
1059 5e Avenue. Tél.: 819 824-4870

New Liskeard, Ontario

Le 2e lundi du mois. 7.30 hres p.m.
14 avril, 12 mai, 9 juin
Chez madame Léon Milot
235 McCanus St. Tél.: 705 647-5998

Québec

Le 3e dimanche de chaque mois
20 avril, 18 mai, 15 juin
Chez Mme Réal Couture, 106 rue Arago
1.30 hre p.m. Chapelet
2.00 hres p.m. Assemblée
Tél.: Michel Couture 418 834-9706

Sherbrooke

Le 3e dimanche de chaque mois
20 avril, 18 mai, 15 juin
1.30 hre p.m., Cathédrale St-Michel
Salle Mgr Paul Larocque, 90 rue Ozias Leduc

Chicoutimi-Jonquière

Le 3e lundi de chaque mois
21 avril, 19 mai, 22 juin
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez
chez M. Mme Léonard Murphy
Tél.: 418 698-7051. Tous invités

Invitation spéciale

Gens de Montréal et de Laval

**Vous êtes invités à la réunion
du 2e dimanche de chaque mois**

13 avril. 11 mai. 8 juin

1.30 h. p.m.: heure d'adoration

2.30 heures p.m.: réunion

Église St-Bernardin

7979 8e Avenue, Ville Saint-Michel

Pour information: 514-856-5714

Ma merveilleuse mission d'un mois au Paraguay

par **Lucie Parenteau**

Une salutation chaleureuse à tous nos chers lecteurs de Vers Demain! L'an dernier, nous avons parlé d'une merveilleuse expérience d'apostolat en Amérique du Sud, dans le beau pays du Paraguay. Cette expérience s'est continuée par l'arrivée de quatre jeunes Paraguayens à Rougemont, à notre centre international, pour vivre six mois d'apostolat, de prières, de travail et d'études dans la Maison Saint-Michel, où habitent la majorité des Pèlerins travaillant à plein temps.

Ces quatre Paraguayens sont: Christian Manuel Torres Vera, 25 ans, Jorge Guillen Portillo, 22, Miguel Angel Vera Ovilar, 20, et Lourdes Mabel Ruiz Diaz Aguilar, 17.



L'Equipe à la radio d'Itaperú

de notre belle oeuvre et de son importance pour vaincre la pauvreté dans le monde.



La cathédrale est remplie pour la Sainte Messe



Notre visite chez Mgr Rogelio Livieres, Evêque de Ciudad del Este, qui nous a donné une lettre de recommandation, pour nous permettre de travailler dans son diocèse.

Avec ces jeunes soucieux de faire connaître et aimer le Crédit Social et leur sainte religion à tous, je suis retournée dans leur pays natal pour y continuer dans le Diocèse de Ciudad del Este, l'oeuvre de Vers Demain débutée l'an dernier avec la Mexicaine Paola Santamaria.

Christian, Miguel et Lourdes sont présentement à plein temps pour l'oeuvre.

Pendant tout le mois de février, que j'ai eu le bonheur de passer avec eux, nous avons pu faire entre autre la Croisade du Rosaire, un apostolat qui consiste à visiter les familles pour prier avec elles une dizaine de chapelet pour leurs intentions, pour l'Église et le monde. Ensuite, nous leur présentons notre oeuvre catholique pour la justice sociale et nous échangeons un peu avec elles.



Croisade du Rosaire

Nous avons été invités de nouveau à deux postes de radio, Itaperú et XTO, dont les animateurs sont nos amis. Nous y avons parlé



Lucie Parenteau parle au micro à la radio

Lors d'une de ces émissions, un bon monsieur nous a invités dans sa paroisse qui est un peu éloignée de la ville.

Nous nous y sommes rendus à trois reprises et nous avons eu la chance de connaître davantage la simplicité et la générosité de ce peuple, mais... aussi sa pauvreté.

Nous avons donné des conférences à différents endroits afin de faire comprendre à ce peuple exploité par la Haute Finance, le non sens de la création et de la monopolisation de l'argent par les banques privées, et la solution du Crédit Social qui distribuerait la richesse par un dividende à chacun et assurerait le minimum vital à tous.

Ayant envoyé, pour une deuxième fois l'an passé, un total de 700,000 circulaires et journaux de San Miguel (édition espagnol de Vers Demain), au Paraguay, nous avions une ample réserve de circulaires pour nous ravitailler chez la mère de Lourdes. Nous avons donc pu en répartir dans toutes nos allées et venues, après les messes et de maison en maison, aussi par paquets à ceux qui voulaient nous aider à en distribuer. Ces circulaires portent un message libérateur pour le peuple.

C'est avec regret que j'ai quitté cette terre rouge de l'Alto Paraná, mais avec la consolation de savoir que nos jeunes apôtres sont bien décidés d'y continuer le travail de Vers Demain avec l'appui de leurs amis, des jeunes qui se sont joints à nous, et de d'autres bonnes gens qui partagent notre idéal.

Lucie Parenteau



Lucie et Lourdes distribuant des circulaires

Abonnez-vous au Journal Vers Demain

www.versdemain.org
info@versdemain.org

Canada: Prix 5.00\$, 1 an — 20.00\$, 4 ans
1101 Principale, Rougemont, QC,
Canada JOL 1M0
Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601
Tél.: Montréal 514 856-5714

Europe prix: Surface, 1 an 9 euros
2 ans 18 euros — 4 ans 36 euros
Avion, 1 an 12 euros - 4 ans 48 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:
Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France
C.C.P. Nantes 4 848 09 A
Tél/Fax 03.88.94.32.34

Belgique: Libellez et adressez vos chèques à:
Joséphine Kleynen
C.C.P. 000-1495593-47
215 rue de Mons, 1er étage
1070 Bruxelles, Belgique. Tél.02/522 29 84

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Adressez vos lettres par courriel
thtardif@hotmail.com
ou Fax 1-450 469 2601

Pour voir clair dans le système d'argent

Procurez-vous les écrits de Louis Even
Au bas prix de (frais de poste compris):

Sous le Signe de l'Abondance	15\$ - CHF 15
Une Finance saine et efficace	3\$ - CHF 3
Qu'est-ce que le vrai Crédit Social	3\$ - CHF 3
L'Île des Naufragés	2\$ CHF 2

Un dollar égale 75 centimes d'euro 0,75
3 dollars égalent 2,25 euros - 15\$ = 10 euros
Lisez ces livres et brochures et faites-les lire autour de vous.

Envoyez votre commande avec votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de

Journal Vers Demain
1101 Principale, Rougemont,
QC, Canada JOL 1M0
Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601
Tél.: Montréal 514 856-5714
www.versdemain.org
info@versdemain.org

France

Libellez et adressez vos chèques à l'ordre de
Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France
C.C.P. Nantes 4 848 09 A
Tél/Fax 03.88.94.32.34

Suisse

Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Adressez vos lettres par courriel:
thtardif@sympatico.ca - www.versdemain.org
ou par Fax :1-450 469 2601

Recommandations Pour notre congrès

Avec toute l'amitié que nous leur portons, nous prions tous ceux qui assisteront à notre congrès et à la semaine d'étude qui le précède, d'avoir la bonté de se vêtir selon les normes de la modestie chrétienne, pour les raisons suivantes.

1. Par respect pour S. Eminence le Cardinal Agré, les évêques et les prêtres qui y assisteront. Au Vatican, on interdit l'entrée aux personnes indécentement vêtues. Personne ne s'en offusque, c'est normal, n'est-ce pas ?

2. Parce qu'à ces assises si importantes, nous nous adressons à l'esprit, à l'intelligence, non pas au corps. Il faut donc que l'esprit soit libre pour bien comprendre les sujets qui y seront développés.

Vous savez bien que les modes actuelles sont conçues pour nous pervertir, pour attirer l'être humain vers ses bas instincts et l'empêcher de raisonner dans le bon sens. Ce qui permet à l'adversaire de nous aveugler, de nous amuser, pour chasser Dieu de toutes nos institutions.

Nous demandons aimablement aux dames de bien vouloir porter une robe décente qui couvre les épaules, la poitrine, les genoux et les coudes. De cette manière, tout le monde pourra se parler en étant bien à l'aise.

Nous demandons aimablement aux messieurs de porter un veston, si possible. Tout cela pour donner une atmosphère de dignité et de respect à nos réunions. La mode des pantalons est si stupide, qu'il est visible que ceux qui la conçoivent le font pour dégrader la personne humaine. Le pantalon trop court du haut, qui laisse voir l'embonpoint, est loin d'être élégant. C'est la mode et on ne trouve pas autre chose dans les magasins. Mais le veston corrige.

A un monsieur du monde qui venait assister à notre réunion pour la première fois, j'ai posé la question après la journée: «Monsieur, êtes-vous satisfait de votre journée?» Il m'a répondu: «Oui, j'en suis ravi, c'est vrai et c'est beau, et les femmes sont si bien vêtues...» Et plusieurs autres nous ont fait la même remarque.

Hébergement et repas

Les couchers sont gratuits, ceci pour permettre aux grandes familles de venir avec leurs enfants. Ceux qui peuvent aider aux grands frais leurs offrandes seront reçues avec reconnaissance. Pour les repas, nos invités spéciaux sont reçus gratuitement, mais tous les autres apportent leurs provisions, tables et poêles seront à leur disposition. Service de restauration est offert à ceux qui le désirent, dans une cantine voisine du terrain de la Maison de l'Immaculée, au prix de 20\$ par jour pour les 3 repas.



Sara Hill, de Sherman Oaks, Californie, Etats-Unis, est une grande distributrice de nos circulaires anglaises «Michael». Elle est venue à notre congrès l'année dernière et elle est retournée chez elle enflammée. Elle n'a pas peur de s'afficher, elle porte son béret blanc de Pélerine de saint Michel. et on voit sa pancarte, installée bien en vue, elle veut dire en français: «Fière d'être cent pour cent catholique».

Notre conscience ne peut s'endormir face aux pauvres qui ont faim

A la Maison Saint-Michel, au moment où j'ai écrit ces lignes, nous avons la visite d'un jeune homme du Cameroun qui travaille en Espagne. Son témoignage nous émeut profondément:

«Si je ne m'étais pas enfui de mon pays, je serais déjà mort. J'ai écrit ma détresse à des personnages du monde entier. J'ai reçu une réponse du Saint-Père Jean-Paul II, d'un prêtre de la Belgique et de Lourdes. Après 5 ans de communication avec Lourdes, j'ai reçu une invitation et j'ai reçu une bonne formation religieuse catholique. Je travaille maintenant en Espagne, dans un aéroport. Je m'occupe des réfugiés dans mes loisirs.

Quand je suis retourné dans mon pays pour y apporter de l'aide, j'ai eu la «chair de poule» de revoir cette immense misère. J'ai été assailli de tout côté par des gens qui avaient besoin d'aide. Ils sont tous malades de ne pas manger. Et les hôpitaux ne peuvent pas les soigner, la liste d'attente est considérable, et les gens sont dans l'incapacité de payer les traitements dont ils ont besoin. Ils meurent, tous mes amis sont morts. J'ai payé pour un homme qui avait une péritonite. Il serait mort. Ses enfants me demandaient,

pourquoi j'avais fait cela, «jamais disaient-ils nous ne pourrions vous rembourser.» - «J'ai fait cela pour le Bon Dieu et je ne veux pas avoir de remerciements, je ne fais que mon devoir de catholique...»

Et nous ne parlons que d'un pays. Ne vous sentez-vous pas interpellés, chers amis crédites, qui connaissez si bien la cause de cette immense pauvreté, au sein d'une surabondance de produits qui se perdent. Et vous connaissez aussi le remède à y apporter. Venez nous aider, par votre présence aux congrès, aux semaines d'étude et aux assemblées. Venez nous aider en propageant la lumière que vous possédez, en distribuant des circulaires et en prenant de l'abonnement au journal Vers Demain. Venez, venez vous faire la voix des pauvres. Ils ont besoin de vous.

Pour nous faciliter la tâche dans l'organisation des semaines d'études et des congrès, inscrivez-vous le plus rapidement possible.

Vous trouverez la fiche d'inscription au bas de cette page ou sur le site de Vers Demain:

www.versdemain.org

Thérèse Tardif

Semaines d'étude de la doctrine sociale de l'Eglise et de son application

Du 6 au 13 juin 2008 - en français

Du 24 au 30 juin - en anglais et espagnol

Et du 22 au 29 août 2008 - multilingue

Thème: «S'efforcer de faire disparaître la pauvreté concrètement»

Se basant sur les principes de la Doctrine Sociale de l'Eglise

Sous la présidence d'honneur du

Cardinal Bernard Agré de la Côte d'Ivoire

À l'occasion du Congrès Eucharistique International de Québec 2008 et de notre congrès international, nous organisons à la Maison de l'immaculée, à St-Michel de Rougemont,

des semaines d'étude sur la doctrine sociale de l'Eglise et sur les moyens de l'appliquer; pour permettre à ceux qui aimeraient profiter de leur passage au Québec, pour le congrès eucharistique et notre congrès, de participer à ce(s) séminaire(s).

Formulaire d'inscription pour la semaine d'étude de la Doctrine sociale de l'Eglise

Nom	
Prénom	
Adresse	
Ville	
Province/Etat	
Pays	
Code Postal	
Téléphone	
Courriel	
Semaine	Semaine avant le congrès eucharistique du 6 au 13 juin. Cours en français <input type="checkbox"/> Semaine après le congrès du 24 au 30 juin. En espagnol et anglais <input type="checkbox"/>

Inscrivez-vous le plus rapidement possible, les places sont limitées. Veuillez nous faire parvenir vos inscriptions avant le 15 mai 2008 si possible pour faciliter l'organisation des semaines d'étude.

Retourner le formulaire dûment rempli soit par courriel à cette adresse : info@versdemain.org

Où par la poste à cette adresse :

Maison Saint Michel, 1101 Rue Principale, Rougemont, Québec, Canada, J0L 1M0

Information ou/et inscription : (450) 469-2209 info@versdemain.org

Où encore par fax à ce numéro : 1-450-469-2601

Congrès international des Pèlerins de saint Michel

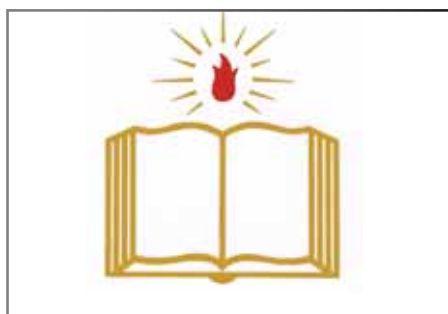
30-31 août, 1er septembre 2008

Précédé d'une semaine d'étude sur la Doctrine Sociale de l'Eglise
et de son application dans les pays pauvres

Du 22 au 29 août 2008

Sous la Présidence d'honneur
de Son Eminence le Cardinal Bernard Agré

Tous les continents sont invités
Afrique, Asie, Océanie, Europe
Les deux Amériques



Thème: «S'efforcer de faire disparaître la pauvreté concrètement»
Se basant sur les principes de la Doctrine Sociale de l'Eglise

... Ces Africains compétents et motivés sont prêts, très souvent, à entreprendre des actions de développement en terre africaine. Mais outre les problèmes de marchés qui freinent souvent leur élan à cause d'une concurrence extérieure très forte, aggravée par les lois sacro-saintes de la mondialisation, ces développeurs africains se heurtent le plus souvent à un système bancaire qui constitue un barrage infranchissable. (S. Em. Cardinal Bernard Agré, 21 mai 2004, congrès du Conseil Pontifical de Justice et Paix, à Rome)

Maison de l'Immaculée, 1101 rue Principale, Rougemont, (Québec) Canada - J0L 1M0 - Tél. 1 450 469 2209
Fax: 1 450 469 2601 - Courriel: info@versdemain.org - site www.versdemain.org

Formulaire d'inscription pour le congrès et la semaine d'étude du 23 août au 3 septembre 2008

Nom _____

Adresse _____

_____ Téléphone _____ Courriel _____

Français Espagnol Anglais Polonais

Inscrivez-vous le plus rapidement possible. Veuillez nous faire parvenir vos inscriptions avant le premier juillet 2008, si possible, pour nous faciliter l'organisation des repas et de l'hébergement.

Retournez le formulaire dûment rempli soit par courriel à cette adresse : info@versdemain.org - ou par fax: 1-450-469-2601

Où par la poste à cette adresse : Maison Saint Michel, 1101 Rue Principale, Rougemont, Québec, Canada, J0L 1M0

Si vous aimez prendre connaissance du sujet dont il sera discuté, voici quelques liens de conférences, textes et audios qui vous fourniront de plus amples informations:

Louis Even Allardville - Cahiers des 10 leçons du Crédit social - Le Cardinal Agré dénonce le système bancaire - La monopolisation de l'argent (texte) - Le monopole du crédit et les Encycliques (suite de La monopolisation de l'argent) - Promouvoir tout l'homme - L'automation #1 (texte) - L'automation #2 - Le super pouvoir (texte) - Technicien oui, Technocrate non - Argent perverti (texte) - Titre sur la production - L'argent nouveau (texte) - L'argent (texte)

Site officiel du Journal Vers Demain www.versdemain.org